

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. : Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES :  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 1/3 ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## La réponse du ministre Beck au chancelier Hitler

C'est un excellent discours que celui par lequel M. Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, a répondu, hier, au chancelier Hitler. Discours calme, d'une dignité parfaite et d'une dialectique redoutable.

M. Beck a justifié tout d'abord le pacte d'assistance mutuelle conclu entre les gouvernements de Londres et de Varsovie. Ce pacte a été la conséquence naturelle d'une situation internationale où le droit est devenu précaire. Il est uniquement défensif et nul qui a bonne conscience ne peut y voir une menace. L'Angleterre et la Pologne n'ont d'intentions agressives contre qui que ce soit ; « mais elles se tiennent solidement sur le terrain du respect de certains principes fondamentaux de la vie internationale ».

L'Allemagne, cependant, s'est offusquée de cet accord et a montré son dépit en dénonçant le pacte de non-agression conclu entre elle et la Pologne en 1934.

On a remarqué que le chancelier Hitler a fait honneur au maréchal Pilsoudski de l'accord polono-allemand, parlant comme si M. Beck n'y avait été pour rien.

Tout le monde sait, cependant, que cet accord a été l'œuvre très personnelle de M. Beck et l'opinion française le lui a reproché presque comme une trahison.

M. Beck, dans sa réponse, en a nettement revendiqué la responsabilité. En tendant la main à l'Allemagne, il avait cru, a-t-il dit, rendre service à l'Europe entière. Son espoir était de purifier l'atmosphère internationale des germes de méfiance et d'animosité qui l'empoisonnaient.

Mais, apparemment, dans l'esprit du chancelier Hitler, l'accord polono-allemand avait un tout autre sens. Puisque c'est pour punir la Pologne de s'être entendue avec l'Angleterre que le chancelier Hitler retire sa parole, son dessein, en traitant avec la Pologne, était donc que celle-ci aliénât sa liberté d'action en faveur de l'Allemagne. La Pologne ne se laisse pas imposer de pareilles abdications.

De quoi s'agit-il, en réalité, dans tout cela ? a dit M. Beck, en reprenant le mot familier du maréchal Foch.

De ceci : l'Allemagne a cru que la Pologne se laisserait couper de la mer en renonçant à ses droits sur Dantzig et sacrifierait sa souveraineté sur une partie de son propre

territoire en laissant établir au travers une autostrade allemande bénéficiant de l'extraterritorialité.

La Pologne a répondu non ; de là le ressentiment et les représailles du Reich.

M. Beck a montré que Dantzig est le débouché maritime naturel de la Pologne et qu'il n'a, d'ailleurs, d'avenir qu'à ce titre. L'Etat polonais n'a jamais cherché à faire une violence quelconque aux sentiments de la population allemande de Dantzig. Il ne demande que le respect des intérêts polonais.

Quant aux communications du Reich avec la Prusse orientale, il n'y a jamais mis d'obstacles et se tient prêt à discuter de toutes facilités nouvelles qu'on pourrait lui demander. Mais l'autostrade allemande constituerait une atteinte intolérable à l'intégrité territoriale de la Pologne.

Et qu'offre le Reich en retour des privilèges qu'il réclame ?

La reconnaissance des frontières de la Pologne ? Celle-ci n'a pas besoin qu'on lui reconnaisse la propriété de son bien.

L'offre d'un condominium à trois — Allemagne, Hongrie, Pologne — sur la Slovaquie ? Cette suggestion singulière se trouve, en effet, contenue dans le discours de Hitler. « Nous n'avons pas l'habitude de faire des droits d'autrui un objet de marchandages », a déclaré froidement à ce sujet M. Beck.

Qu'offre encore le Reich ? Une paix de 25 ans, « avec des allusions allant beaucoup plus loin », a ajouté mystérieusement le diplomate polonais, qui a donné à entendre qu'il pourrait faire là-dessus de surprenantes révélations. « Je me réserve d'y revenir, s'il en est besoin », a-t-il dit.

Au total, le Reich demande tout et n'offre rien qui lui appartienne.

Et M. Beck de conclure que la Pologne se voit, en somme, requise de payer un gros prix pour avoir la paix. Or, si la paix lui est chère, elle ne l'achètera pas au prix de son honneur.

Après cette fière parole, on ne voit pas bien comment le débat pourrait se poursuivre, à moins que l'Allemagne ne rabatte considérablement de ses exigences.

C'est la première fois que le Reich rencontre une résistance.

Nous sommes à une heure pathétique.

## Le discours de M. Beck

Varsovie, 5 mai.

Voici la déclaration que M. Beck, ministre des affaires étrangères, a faite devant la Diète :

Je profite de la réunion du parlement pour combler certaines lacunes qui ont apparu dans mon activité pendant ces derniers mois.

Le cours des événements internationaux justifierait, sans doute, de la part du ministre des affaires étrangères, des observations plus nombreuses que mon unique exposé devant la commission des affaires étrangères du Sénat. Mais, d'autre part, le cours si rapide des événements m'avait incité à remettre ma déclaration publique au moment où les problèmes essentiels de notre politique prendraient une forme plus mûre.

Les conséquences résultant de l'affaiblissement des institutions collectives et de la revision profonde de la collaboration entre les Etats, que j'ai du reste plus d'une fois soulignées aux Chambres, ont fait naître une série de nouveaux problèmes dans les divers pays du monde.

Les conséquences de ces changements ont atteint, au cours de ces derniers mois, les frontières de la République.

Ce que je peux dire de plus général, à propos de ces problèmes, peut se résumer dans la constatation que les rapports entre les différents Etats ont revêtu un caractère et un aspect plus

individuel. Les normes générales se trouvent affaiblies. Il devient de plus en plus fréquent de parler d'Etat à Etat.

En ce qui nous concerne, il faut constater que des événements très graves se sont produits. Notre contact avec certains Etats s'est approfondi et est devenu plus facile. Dans d'autres cas, des difficultés ont surgi.

### L'accord avec l'Angleterre

En prenant les choses dans l'ordre chronologique, je citerai, en première ligne, notre accord avec la Grande-Bretagne.

Après une série de contacts par voie diplomatique, qui avaient pour but de définir le champ et le but de nos relations futures, nous sommes arrivés, à l'occasion de ma visite à Londres, à un accord direct basé sur le principe d'assistance mutuelle en cas de menace directe ou indirecte de l'indépendance de l'un de nos deux pays.

Vous connaissez, Messieurs, la formule de l'accord d'après la déclaration du premier ministre Chamberlain, en date du 6 avril, déclaration sur le texte de laquelle nous nous sommes mis d'accord et qui doit être considérée comme un accord complet entre les deux gouvernements.

Je considère de mon devoir d'ajouter que la méthode suivie et la forme des conversations si

complètes que j'ai eues à Londres donnent à l'accord en question une valeur particulière.

Je désire que l'opinion publique polonaise sache que j'ai rencontré de la part des hommes d'Etat anglais non seulement une compréhension parfaite des problèmes généraux de la politique européenne, mais aussi une attitude telle, à l'égard de notre pays, que cela m'a permis de discuter avec la plus grande franchise et avec une entière compréhension toutes les questions essentielles, sans aucune réticence et sans laisser subsister aucun doute.

S'il a été possible d'aboutir rapidement à une définition des principes de la collaboration anglo-polonaise, c'est surtout parce que nous avons clairement constaté la concordance des intentions des deux gouvernements en ce qui concerne les grands problèmes européens.

Il est certain que ni l'Angleterre, ni la Pologne ne nourrissent aucune intention agressive à l'égard de qui que ce soit. Mais, d'autre part, elles se tiennent solidement sur le terrain du respect de certains principes d'action fondamentaux de la vie internationale.

La déclaration parallèle des dirigeants de la politique française constate que Paris et Varsovie sont d'accord pour estimer que l'efficacité d'action de notre accord défensif non seulement ne peut être affaibli par des changements dans des conjonctures internationales, mais que, au contraire, cet accord doit constituer un des éléments essentiels de la structure politique de l'Europe.

### La dénonciation de l'accord polono-allemand

M. le chancelier du Reich allemand a pris prétexte de l'entente polono-anglaise pour déclarer unilatéralement inexistant l'accord que M. le chancelier du Reich allemand lui-même avait conclu avec nous en 1934.

Avant de passer au stade actuel de la question permettez-moi, Messieurs, de faire un bref résumé historique.

Le fait que j'ai eu l'honneur de prendre activement part à la conclusion et à l'exécution de cet accord m'impose l'obligation d'en faire l'analyse.

L'accord de 1934 avait été un événement de grande envergure. Ce fut une tentative d'imprimer à l'histoire des relations entre deux grands peuples un cours plus favorable, une tentative de se dégager de l'atmosphère malsaine des sentiments quotidiens et de tensions hostiles, de s'élever au-dessus des animosités accumulées pendant des siècles et de créer des bases profondes de respect mutuel.

Toute tentative de s'opposer au mal est toujours la plus belle possibilité d'action politique. Dans les moments les plus critiques de ces temps, la politique polonaise a prouvé qu'elle respectait ce principe.

Considérée sous cet angle, la rupture de cet accord n'est pas une chose de peu d'importance. Tout accord ne vaut que ce que valent ses conséquences. Je dis, moi, que la politique et la façon d'agir du partenaire s'écartent du principe de l'accord. Nous n'avons aucune raison de porter le deuil de son affaiblissement ou même de sa disparition.

L'accord polono-allemand de 1934 était un accord de respect mutuel et de bon voisinage et, comme tel, il apportait une contribution utile à la vie de notre Etat, à la vie de l'Allemagne et à la vie de l'Europe entière. Mais il perdit son véritable caractère au moment où on vit se manifester des tendances à l'interpréter dans un sens restrictif de la liberté de notre politique et pour exiger de nous des concessions unilatérales aux dépens de nos intérêts vitaux.

Passons maintenant à la situation actuelle.

### Le prétexte de la dénonciation ne vaut rien

Le Reich a invoqué l'entente polono-britannique comme un motif de rupture de l'accord. Diverses observations d'ordre juridique ont été soulevées du côté allemand. Je me permets de renvoyer les juristes au texte de notre réponse au mémorandum allemand, qui sera remise aujourd'hui même au gouvernement du Reich.

Je ne voudrais pas attirer trop longtemps votre attention sur la forme diplomatique de cet événement. Cependant, un de ses aspects se présente sous un jour spécifique.

Le gouvernement du Reich, comme il ressort du mémorandum allemand, a pris sa décision en se basant sur des informations de presse sans étudier l'opinion pas plus du gouvernement britannique, que du gouvernement polonais. En ce qui concerne le caractère de l'arrangement conclu, cela ne présente guère de difficultés, puisque, sitôt après mon retour de Londres, je m'étais déclaré disposé à recevoir l'ambassadeur du Reich qui, jusqu'à ce jour, n'a pas cru devoir profiter de cette occasion.

### Le vrai motif de la rupture

Il est clair, pour qui raisonne simplement, que ce n'est point le caractère, le but, ni le cadre de l'accord polono-britannique qui a déterminé la décision (du Reich), mais le fait que l'accord a été conclu et cela, à son tour, est important pour juger les intentions de la politique du Reich.

Si, en effet, contrairement à ses déclarations précédentes, le gouvernement du Reich a interprété la déclaration de non-agression conclue entre la Pologne et l'Allemagne en 1934 comme le désir d'isoler la Pologne et de rendre impossible notre collaboration normale et amicale avec les autres puissances occidentales, cette interprétation, nous l'aurions toujours repoussée nous-mêmes.

Pour se faire une idée exacte de la situation, il convient avant tout de se poser la question : de quoi s'agit-il, en somme ? Sans nous poser cette question et sans lui donner une réponse, nous ne pourrions apprécier comme il convient l'essence des déclarations allemandes sur les problèmes intéressant la Pologne.

### Dantzig et l'autostrade

Reste le problème de la proposition allemande touchant l'avenir de la ville libre de Dantzig, les communications entre le Reich et la Prusse orientale à travers la voïvodie de Poméranie, ainsi que d'autres points soulevés en tant que question intéressant en commun la Pologne et l'Allemagne.

En ce qui concerne Dantzig, je commencerais par quelques observations générales.

La ville libre de Dantzig n'a pas été inventée par le traité de Versailles. Elle constitue un phénomène existant depuis bien des siècles. A proprement parler — le facteur et les motifs mis à part — elle est la résultante d'une inter-pénétration positive d'intérêts polonais et allemands.

Les négociants allemands à Dantzig ont assuré le développement et le bien-être de cette ville, grâce au commerce d'outre-mer de la Pologne.

Non seulement le développement, mais la raison d'être de cette ville découle du fait qu'elle est située à l'embouchure de l'unique grand fleuve polonais et sur cette voie fluviale et la voie ferrée principale, elle assure aujourd'hui notre liaison avec la Baltique. C'est là une vérité qu'aucune nouvelle formule ne pourra effacer.

La majorité prédominante de la population de Dantzig est aujourd'hui allemande, mais son existence et son bien-être dépendent du potentiel économique de la Pologne. Quelles conséquences devons-nous en tirer ? Nous nous sommes toujours placés et nous plaçons résolument sur le terrain des droits et intérêts de notre commerce maritime et de notre politique maritime.

A Dantzig, en recherchant des solutions raisonnables et conciliantes, nous n'avons pas voulu exercer une pression quelconque sur le libre développement national, idéologique et culturel de la majorité allemande dans la ville libre.

Je n'allongerai pas mon discours en citant des exemples. Ils sont suffisamment connus de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont approché ce problème. Mais, du moment que, après tant de déclarations d'hommes d'Etat allemands qui respectaient notre attitude et exprimaient l'opinion que « cette ville de province ne serait pas l'objet d'un litige entre Polonais et Allemands », j'apprends qu'on exige l'annexion de Dantzig au Reich ; du moment que notre proposition faite le 26 avril de garantir en commun l'existence et les droits de la Ville libre reste sans réponse et que, au contraire, j'apprends qu'elle a été reconvenue comme un refus de négocier, je suis bien obligé de me demander de quoi il s'agit en réalité.

La liberté de la population allemande de Dantzig n'est pas menacée.

### La Pologne ne se laissera pas couper de la Baltique

A-t-on dessein de repousser la Pologne de la Baltique ? Or, la Pologne ne se laissera pas repousser de la Baltique.

La même considération s'applique aux communications de notre voïvodie de Poméranie, car le terme de « corridor » est une invention artificielle, puisqu'il s'agit d'une province de tous temps polonaise, n'ayant qu'un faible pourcentage de colons allemands.

Nous avons accordé au Reich allemand toutes facilités pour les communications ferroviaires. Nous avons permis aux citoyens de cet Etat de passer du Reich en Prusse orientale sans être soumis aux formalités de douane et de passeport. Nous avons proposé d'étudier des facilités analogues pour le trafic automobile et, ainsi, on

voit réapparaître la question : de quoi vraiment s'agit-il ?

Nous n'avons aucun intérêt à gêner les citoyens allemands dans leurs communications avec leurs provinces de l'est. Nous n'avons toutefois aucun motif de restreindre notre souveraineté sur notre propre territoire.

#### Le Reich réclame des concessions sans rien offrir en échange que la reconnaissance de droits qui vont de soi

En ce qui concerne la première et la seconde question, c'est-à-dire, celles de l'avenir de Dantzig et de la communication par la Poméranie, il s'agit toujours de concessions unilatérales, incompatibles avec nos intérêts vitaux, que le gouvernement allemand semble nous réclamer. Un Etat qui se respecte ne fait pas de concessions unilatérales.

Où est donc la réciprocité ?

Les propositions allemandes manquent de clarté à cet égard.

#### Des suggestions singulières au sujet de la Slovaquie

M. le chancelier du Reich a parlé dans son discours d'un triple condominium en Slovaquie. Je suis forcé de déclarer que j'ai entendu cette proposition pour la première fois dans le discours de M. le chancelier, le 28 avril.

Au cours de certaines conversations précédentes, on s'était borné à des allusions concernant la possibilité de discuter la question de la Slovaquie au cas où interviendrait un accord général. Nous n'avons pas cherché à approfondir ces sortes de conversations, n'ayant pas l'habitude de faire des intérêts d'autrui l'objet de marchandages.

Parallèlement, la proposition de prolonger le pacte de non-agression pour 25 ans ne nous a été présentée sous aucune forme concrète. Dans les dernières conversations à ce propos, des allusions non officielles ont été faites également, provenant, il est vrai, d'éminents représentants du gouvernement allemand. Mais, Messieurs, dans ces conversations, il y eut aussi d'autres allusions, allant beaucoup plus loin que les sujets traités. Je me réserve le droit, en cas de besoin, de revenir sur cette question.

Dans son discours, M. le chancelier du Reich propose comme concession de sa part d'accepter définitivement les frontières existantes entre la Pologne et l'Allemagne. Je dois constater qu'il s'agit ici de reconnaître *de jure et de facto* notre propriété incontestable. Il en résulte que cette proposition ne peut non plus modifier ma thèse que les demandes allemandes, dans la question de Dantzig et de l'autostrade, restent unilatérales.

#### Pas de paix sans honneur

A la lumière de ces considérations, vous attendez de moi, Messieurs, et avec raison, une réponse au dernier passage du mémorandum allemand qui dit : « Si le gouvernement polonais attache de l'importance à ce que les relations polono-allemandes soient à nouveau réglées contractuellement, le gouvernement allemand y est disposé. »

Il me semble que, quant au fond, j'ai défini notre attitude.

Voici un résumé, pour la clarté de l'exposé :

Le motif de la conclusion d'un tel accord serait « la paix », mot que le chancelier du Reich a employé avec insistance dans son discours.

La paix est, à coup sûr, le but des efforts ardu et intenses de la diplomatie polonaise. Deux conditions doivent être remplies pour que ce mot prenne sa valeur réelle : 1° des intentions pacifiques ; 2° des méthodes d'action pacifiques. Si, dans ses rapports avec notre pays, le gouvernement du Reich se laisse guider par ces deux principes, toute conversation respectant naturellement les principes que je viens d'exposer est possible et si donc une telle conversation est engagée, le gouvernement polonais, selon son habitude, traiterait la question d'une manière objective, en tenant compte de l'expérience des derniers temps, sans refuser sa meilleure bonne volonté.

La paix est une chose précieuse et désirée. Notre génération ensanglantée par la guerre mérite assurément une période de paix. Mais la paix, comme presque toutes les choses de ce monde, a un prix élevé, mais toutefois mesurable. Pour nous, Polonais, la notion d'une paix à tout prix n'existe pas. Il n'y a qu'une chose dans la vie des hommes, des peuples et des Etats qui soit sans prix : cette chose, c'est l'honneur.

Varsovie, 5 mai.

Le discours de M. Beck a été interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements frénétiques de la Diète. Les passages consacrés à l'accord polono-britannique et à l'alliance franco-polonaise ont été chaleureusement applaudis.

Tous les passages soulignant les droits de la Pologne à Dantzig et sur son accès à la mer furent, eux aussi, salués par les cris d'enthousiasme du public et des députés présents.

Aucun représentant ni de l'Allemagne, ni de l'Italie assistait à la séance. Par contre, l'ambassadeur du Japon y était.

Après le discours de M. Beck, M. Morkowki, président de la Diète, a remercié le ministre des affaires étrangères. Il a déclaré que le Parlement ferait tout ce qui est nécessaire pour faciliter la tâche du gouvernement.

Les députés et le public se levèrent alors et saluèrent le départ de M. Beck par des acclamations.

L'agence officielle Iskra souligne que le discours Beck « ne ferme pas la porte à des efforts pour maintenir la paix », et ajoute :

Ces efforts ne peuvent évidemment pas être entrepris sur la base des propositions du Reich, mais sur les principes indiqués par M. Beck. C'est à la Pologne de juger du moment où il sera opportun de commencer des négociations. On ne croit pas que le moment actuel soit convenable pour les entamer, la confiance dans notre partenaire étant fortement ébranlée. Il faut d'abord rétablir cette confiance. On pourra négocier lorsqu'on saura qu'on a des chances de s'entendre, lorsque les actes du gouvernement allemand nous prouveront que le Reich adopte, lui aussi, une attitude et des méthodes véritablement pacifiques.

#### Commentaires étrangers

##### A Paris

Paris, 5 mai.

L'agence Havas communique :

Les milieux politiques et diplomatiques français estiment que le discours de M. Beck constitue un fait de la plus haute importance par la définition remarquable, dans la forme et le fond, qu'il apporte des principes fondamentaux de la politique extérieure polonaise.

Ils soulignent la clarté et la fermeté du discours et aussi le souci manifeste de ne pas fermer la porte à une entente par voie de négociations.

L'attention des milieux diplomatiques français a été plus particulièrement retenue par le passage où M. Beck, soulignant le caractère strictement défensif du pacte d'assistance polono-anglais, a démontré sa parfaite compatibilité avec le pacte de non-agression polono-allemand de 1934, si le gouvernement allemand n'avait pas nourri l'arrière-pensée de restreindre la liberté politique de la Pologne.

##### A Londres

Londres, 5 mai.

Le discours de M. Beck est accueilli favorablement à Londres.

On dit qu'il appartient maintenant à Hitler d'ouvrir les pourparlers que souhaite M. Beck en vue de donner à Dantzig un statut sauvegardant à la fois la population allemande et le libre développement économique polonais.

##### A Berlin

Berlin, 5 mai.

La Correspondance diplomatique et politique écrit :

« Si M. Beck croit qu'il trouvera en Allemagne de la compréhension et de la tolérance pour l'abandon de la politique d'entente de 1934 et pour l'adhésion de la Pologne au front d'encerclement anglais, il se trompe. Pour l'Allemagne, il restera toujours incompréhensible que la Pologne, après le règlement de la question carpatho-ukrainienne, conformément à ses vœux, n'ait pas accepté tout de suite l'offre allemande pour mettre un terme à l'un des plus douloureux souvenirs que l'Allemagne a gardé de Versailles. »

« La création d'une liaison ferme entre le Reich et la Prusse orientale n'est pas moins vitale que l'accès de la Pologne à la mer. »

La National-Zeitung qualifie la réponse de M. Beck d'absolument insuffisante, équivalant à un refus de l'offre allemande.

##### A Rome

Rome, 5 mai.

Le Giornale d'Italia écrit :

« L'Italie, dont l'amitié pour la Pologne est si souvent rappelée ces jours-ci, peut donner un conseil à Varsovie. Que les Polonais veillent avec un sens des réalités et de larges vues historiques à leurs intérêts et ne consentent pas qu'ils soient déformés. Qu'ils n'exagèrent pas dans leurs directives politiques en opposant aux demandes allemandes des positions qui rendent impossibles ou trop lentes et incertaines l'harmonie et la conciliation avec leur grand voisin occidental. »

##### A Washington

Washington, 5 mai.

Le discours de M. Beck a produit une impression favorable à Washington. Les cercles diplomatiques estiment que M. Beck n'a pas fermé définitivement la porte à une négociation concernant Dantzig et le couloir polonais. La première réaction berlinoise, confirmant que le gouvernement allemand ne voit pas, dans ce discours, un élément de nature à entraîner une action immédiate violente contre Dantzig, a créé une impression de détente.

#### Le temps des finesses diplomatiques est passé

Varsovie, 5 mai.

Une grande manifestation en l'honneur de M. Beck s'est déroulée, dans la cour du ministère des affaires étrangères, où plusieurs milliers de personnes ont acclamé le ministre.

Répondant aux acclamations, M. Beck a déclaré : « Le temps des finesses diplomatiques est révolu. Une politique étrangère résolue exige une attitude résolue du peuple tout entier. Mes collaborateurs et moi-même, croyez-le, nous tâchons de pratiquer une politique étrangère pouvant vous inspirer confiance. »

Londres, 5 mai.

Le comte Raczyński, ambassadeur de Pologne,

a déclaré, au cours d'un déjeuner donné en son honneur, que la Pologne était résolue à refuser toute solution qui lui serait imposée unilatéralement ou qu'elle considérerait comme contraire à son honneur.

#### Un mémorandum polonais

Berlin, 5 mai.

La note constituant la réponse du gouvernement polonais au mémorandum allemand a été remise à M. von Weizsäcker par M. Lubomirski, conseiller à l'ambassade de Pologne.

Le mémorandum rappelle le sens de la déclaration polono-allemande du 26 janvier 1934. Cette déclaration avait pour but le règlement à l'amiable des questions litigieuses pouvant surgir dans les relations des deux pays. Le gouvernement polonais prévoyait les difficultés que rencontrerait l'exercice des fonctions de la Société des Nations à Dantzig.

Depuis plusieurs années, il avait donné à entendre au gouvernement allemand qu'il fallait procéder à des conversations sincères à ce sujet. Le gouvernement allemand avait tendance à s'y soustraire.

Dans les déclarations du 20 février 1938 devant le Reichstag, M. Hitler affirma que les relations germano-polonaises, définitivement désintoxiquées, permettraient d'inaugurer une collaboration sincère et locale.

C'est seulement après les événements de septembre 1938, que le gouvernement allemand a fait à la Pologne la suggestion de procéder à des conversations au sujet de Dantzig et d'une voie de transit entre le Reich et la Prusse orientale.

L'Allemagne insistait sur la nécessité de hâter le règlement de ces questions. La Pologne, bien que surprise par la forme urgente donnée à ces propositions, ne refusa pas de discuter.

Le gouvernement polonais proposait, pour sa part, la garantie germano-polonaise de Dantzig dont le régime serait fondé sur la liberté de la vie intérieure, le respect des intérêts et des droits polonais. Il était disposé à faciliter techniquement le transit ferroviaire et routier entre le Reich et la Prusse orientale et affirmait son intention de traiter de la façon la plus libérale les desiderata allemands, avec la seule réserve qu'il ne saurait renoncer à sa souveraineté sur l'espace où passeraient ces voies de communications.

Le gouvernement polonais ne reçut pas de réponse formelle pendant un mois. C'est seulement le 28 avril qu'il apprit, par le discours de M. Hitler, et par le mémorandum allemand, que le fait de l'existence de contre-propositions, au lieu d'une acceptation pure et simple des suggestions faites oralement du côté allemand, était considéré par le Reich comme un refus de négocier.

Quant à la Slovaquie, il est difficile d'imaginer comment la garantie à trois proposée par le Reich pourrait s'accorder avec le protectorat militaire du Reich sur la Slovaquie, promulgué quelques jours avant que le Reich soumit ses propositions à la Pologne.

Selon le Reich, la Déclaration de 1934 équivalait à une renonciation au droit de conclure des accords politiques avec des tiers Etats. Le Reich n'a jamais tiré de cette déclaration de telles conclusions pour lui-même. Les obligations acceptées ouvertement par le Reich envers l'Italie et l'accord germano-slovaque de mars 1939 en sont la preuve.

Le gouvernement polonais repousse les griefs relatifs à la prétendue incompatibilité entre la garantie mutuelle polono-britannique d'avril 1939 et la déclaration polono-allemande de 1934. Cette garantie a un caractère purement défensif et ne menace en rien le Reich, pas plus que l'alliance polono-française, dont la compatibilité avec la déclaration de 1934 fut reconnue par l'Allemagne.

La Déclaration de 1934 était expressément fondée sur les principes de la renonciation à la guerre stipulé par le pacte de Paris de 1928 (pacte Briand-Kellogg).

Il résulte de ce qui précède que la déclaration de 1934 cesserait de lier la Pologne au cas où l'Allemagne recourrait à la guerre en violation du pacte de Paris. Les obligations de la Pologne résultant de l'accord polono-britannique seraient applicables en cas d'une action allemande qui menacerait l'indépendance de la Grande-Bretagne et, en conséquence, au cas où la déclaration de 1934 et le pacte de Paris cesseraient de lier la Pologne à l'égard de l'Allemagne.

Le gouvernement allemand, en reprochant au gouvernement polonais de s'être engagé à garantir l'indépendance de la Grande-Bretagne, oublie ses propres engagements à l'égard de l'Italie et de la Slovaquie.

Les garanties allemandes à l'égard de cette dernière, comme il résulte des dispositions de cet accord quant à l'établissement de garnisons et de fortifications dans la Slovaquie occidentale, sont dirigées principalement contre la Pologne.

#### Manifestations antiallemandes

Posen, 5 mai.

Les Polonais ont organisé, jeudi, des manifestations contre les librairies allemandes. A l'issue d'une réunion, organisée par l'Union nationale et les démocrates, des manifestants ont défilé dans les rues de la ville et, sur la place située entre le château et l'université, ont brûlé un mannequin représentant le chef de l'Etat allemand. Ils ont tenté ensuite de se diriger, aux cris de : « A bas

Hitler ! », vers le consulat général allemand, mais ils en furent empêchés par la police.

Varsovie, 5 mai.

Les autorités polonaises ont renvoyé de la zone-frontière du district de Grudziadz trois propriétaires fonciers, de nationalité allemande, qui ont reçu l'ordre de quitter le district avec leurs familles.

Les autorités justifient ces mesures par le fait qu'elles ne pouvaient plus tolérer l'attitude provocatrice de ces gens.

D'autre part, deux Allemands ont été expulsés de la Pologne pour avoir provoqué des bagarres.

## En Argentine

#### L'épiscopat et l'Action catholique

Les évêques de l'Argentine ont examiné dans leur dernière conférence les problèmes que pose l'Action catholique et fixé les règles pratiques de son organisation.

Ils affirment la nécessité d'intensifier l'Action catholique et demandent que les groupes soient paroissiaux et s'encadrent dans l'apostolat de la paroisse ; ils doivent trouver un premier lien dans la vie paroissiale. Les évêques déclarent qu'une « Action catholique bien organisée ne se conçoit pas sans le groupe paroissial ».

Afin d'unifier le programme d'études et d'action sur le champ économique et social, les évêques fixent un programme minimum qui sera mis partout à l'étude, en vue de préparer une opinion favorable à une législation sociale qui est urgente.

Le programme d'études pour 1939 et 1940 comprend : les éléments constitutifs de l'ordre social chrétien ; les vertus de justice et de charité, bases de la vie chrétienne ; la dignité de la personne humaine dans la famille, au travail et dans l'Etat ; la fonction sociale de la propriété ; le juste salaire et le salaire familial ; les organisations de classes et les organisations professionnelles, agents naturels de la réorganisation chrétienne de la société. Un texte relatif à ces diverses questions sera remis à toutes les associations paroissiales de l'Argentine.

Le programme d'action pratique de l'Action catholique tend à obtenir une prompt solution du problème d'une plus juste rémunération du travail salarié. On peut l'obtenir par une loi fixant le salaire minimum et par une loi qui assure un appui aux familles nombreuses. L'Action catholique concentrera son effort sur ces deux points.

L'épiscopat argentin confie aux agents de l'Action catholique le soin de veiller à l'application des lois sociales existantes.

La lettre des évêques demande qu'une grande croisade soit entreprise en vue de la sanctification du dimanche et des fêtes. La prochaine semaine sociale nationale concentrera son attention sur l'encyclique de Pie XI, relative à l'éducation chrétienne : cette question fera partie du programme d'études des semaines diocésaines et des groupes paroissiaux, en 1940.

La jeunesse catholique ouvrière formera une association spéciale faisant partie de l'Action catholique.

Quant aux devoirs civiques des catholiques, l'épiscopat argentin a fixé les principes suivants : l'un des principaux devoirs de la vie civile est de prendre part aux votations, attendu que le vote est le moyen mis à la disposition de chacun pour mettre à la tête du gouvernement des hommes dignes, doués et consciencieux qui savent et veulent défendre les principes fondamentaux de la famille, de la religion et de la propriété sur lesquels reposent toute société bien constituée, comme aussi l'ordre, la paix et la prospérité des nations.

#### M. GAFENCO A BELGRADE

Belgrade, 5 mai.

M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, est arrivé à Belgrade.

Il s'est entretenu longuement avec M. Markovitch et il a été reçu en audience par la reine-mère, par le prince-régent et par M. Zvetkovitch, président du Conseil.

## NOUVELLES DIVERSES

Le maréchal Pétain est arrivé à Algésiras.

— Le roi d'Angleterre a nommé un Conseil d'Etat chargé d'agir en son nom pendant son absence, qui comprend la reine-mère, le duc de Gloucester, le duc de Kent, la princesse royale et la princesse Arthur de Connaught.

— Le comte de Paris a adressé au président Lebrun une lettre dans laquelle il sollicite « l'honneur de s'engager dans l'armée française pendant la durée des hostilités ».

— Les entretiens Ciano-Ribbentrop se dérouleront à Milan et non pas à Côme, comme il avait été prévu.

— Le général von Brauchitsch est retourné à Rome par la voie des airs en compagnie du général Pariani.

— M. von Moltke, ambassadeur du Reich, est rentré à Varsovie, après une absence de près d'un mois.

— Le roi de Roumanie a reçu le général Weygand et l'a retenu à déjeuner.

## AVANT LA RENTRÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES

Paris, 4 mai.

Après un 1<sup>er</sup> mai qui fut sans incidents et qui restera sans histoire, les Chambres s'apprentent à reprendre leurs travaux. L'une et l'autre sont convoquées pour le jeudi 11 mai ; à cette date, il y a quinze ans, en 1924, le bloc national fut vaincu par la coalition des gauches, qui, comme le Front populaire de 1936, ne dura qu'un temps et dut céder la place à une formule d'union nationale imposée par les événements.

Que se passera-t-il le 11 mai ? La veille, le président Albert Lebrun aura inauguré son septennat. L'événement, dit-on, se trouvera fort diminué, du fait qu'il n'y aura pas de transmission de pouvoirs. M. Albert Lebrun, par la volonté de l'Assemblée nationale, se succède à lui-même. Tout ce qui est envisagé, c'est la remise, au président de la République, du collier de la Légion d'honneur, gravé d'une seconde « brisque » à son nom en gage et en signe du renouvellement de son mandat. La cérémonie, même si elle est brillante, sera sans portée politique ni signification spéciale.

Le point sur lequel ont ergoté les augures est autre et le voici : le président du Conseil donnera-t-il ou non sa démission ? Il est d'usage que le gouvernement en exercice remette ses pouvoirs au président de la République quand ce dernier entre en charge ; le fera-t-il, jeudi prochain ? On pense qu'il s'abstiendra de ce geste inutile et qui pourrait être dangereux.

Il a été dit déjà, dans les couloirs de la Chambre, en ce moment peu fréquentés, en raison de la session en cours des Conseils généraux des départements, que les pleins pouvoirs votés, il y a quelques semaines, au ministère Daladier, ne pourraient manquer de cesser, si ce ministère venait à cesser, ne fût-ce que pour quelques heures et pour être remplacé par le même. S'exposer à un nouveau débat, à des polémiques et à des remous serait de nature à donner, à l'étranger, l'impression d'hésitations regrettables, à un moment où le spectacle de l'unanimité nationale est des plus réconfortants.

Le plus simple et le plus sage, disent les hommes politiques français conscients de la gravité de l'heure est que M. Daladier succède à M. Daladier, comme M. Lebrun à M. Lebrun, par « tacite reconduction ». Cette formule en honneur chez les juristes marquera, de façon très heureuse, l'esprit de suite et de continuité qui doit désormais présider à la conduite des affaires intérieures françaises.

Certains, à droite comme à gauche, regretteront sans doute qu'on s'en tienne ainsi au *statu quo*, et qu'on évite les luttes d'opinion et d'influence. A gauche, les adversaires de M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, disent que l'occasion est bonne d'écarter du pouvoir et d'un poste de commande un homme qu'ils estiment responsable, pour une part, des embarras actuels de la politique étrangère ; à droite, ceux qui n'aiment pas M. Jean Zay, le ministre de l'Éducation nationale, seraient heureux de son départ. Mais nombreux sont ceux qui raisonnent de façon différente et qui disent : on ne change pas l'équipe, en pleine période de lutte, quand ce changement risque de provoquer une nouvelle bataille des partis. Ce raisonnement, si l'on veut un peu simpliste, n'est, cependant, ni sans sagesse ni sans fondement.

Quant à l'élargissement du ministère, il soulève des objections analogues. Faut-il alourdir la marche de la machine gouvernementale par la création d'un ministère des armements ou d'un ministère de la propagande ? Evidemment, le dernier mot n'est pas dit et il est probable que sur la création de ces deux organismes, la polémique ne sera pas close avant longtemps. Mais sur ce point comme sur le précédent — celui de changements de personnes, dans la composition du gouvernement — les mêmes arguments ont leur valeur. Toute modification à l'état présent des choses peut rompre un équilibre difficilement maintenu.

Un courant existe, très fort au Sénat, moins fort à la Chambre, très ferme dans la masse de l'opinion, en faveur du *statu quo*. La pensée qui l'inspire est louable : pas d'aventures de politique intérieure, à un moment où l'unanimité nationale, qui est à peu près complète, est sans prix. Le mieux, parfois, n'est-il pas l'ennemi du bien ? Le discours de M. Daladier a eu un tel effet, dans toute l'Europe centrale, pour le redressement des esprits, qu'il faut éviter d'en compromettre les fruits.

L'emprunt que lance M. Paul Reynaud exige aussi que rien ne soit fait pour troubler l'atmosphère de confiance dont cette opération financière a besoin. Le ministre des finances a bonne presse et on commence à rendre justice à son œuvre, en dépit des critiques dont quelques-uns de ses derniers décrets sont l'objet. L'opinion, dans son ensemble, les accepte. Mais il y a lieu d'observer que certains appellent une mise au point et des rectifications. On a déjà souligné les maladrotes qui peuvent être la conséquence des taxations fondées trop étroitement sur des signes extérieurs de la fortune, comme le loyer familial. Le loyer d'une famille nombreuse ne peut être, à ressources égales, que beaucoup plus élevé que celui d'un célibataire. Les syndicats chrétiens, de leur côté, ont présenté aux pou-

voirs publics de très justes observations. M. Léon Blum, enfin, à son accoutumée, n'a pas ménagé les critiques à l'égard des mesures prises par le gouvernement. M. Paul Reynaud s'expliquera.

Dernière question : le message présidentiel et la déclaration gouvernementale sur la situation extérieure lus dans les deux Assemblées, que fera la Chambre et quel sera l'ordre du jour de ses débats ? Elle peut discuter des interpellations ; il en a été déposé un certain nombre, depuis qu'elle s'est séparée. Beaucoup souhaitent qu'elle en finisse avant tout avec la réforme électorale. La représentation proportionnelle intégrale est, en principe, adoptée. Il faut maintenant l'organiser. Si la Chambre française a conscience de la tâche qui lui incombe, elle achèvera promptement l'œuvre d'assainissement politique qu'elle a commencée.

Ce travail s'impose tout autant pour dégager le parti radical-socialiste du chantage d'extrême gauche qui pèse encore sur lui que pour prouver à l'opinion étrangère que l'heure est passée de ces aventures électorales qui remettent en question, tous les quatre ans, la vie même de la nation.

Si les amis de la France sentent qu'on peut compter sur la stabilité politique chez elle, si ses adversaires estiment que cette stabilité est désormais assurée, c'est un atout de premier ordre pour la cause de la paix. E. B.

### Le Congrès eucharistique d'Alger

Alger, 5 mai.

Le cardinal Verdier s'est rendu au noviciat des Pères Blancs, à 13 km. d'Alger, où le Supérieur, Mgr Birreaux, l'a mis au courant du rayonnement du catholicisme en Afrique.

« Notre apostolat, a-t-il dit, s'étend en Kabylie, au Sahara, en Afrique équatoriale et en Afrique occidentale. Le nombre des chrétiens de notre domaine spirituel atteint 1.500.000. Celui des catéchumènes, près de 400.000. »

Puis, un office pontifical a été célébré. Le R. Père Pineau a prononcé une magnifique allocution. Il dressa une sorte de tableau de l'Afrique eucharistique. « Il reste, dit-il, à nos 5000 missionnaires européens, plus de 180 millions d'âmes à conquérir sur le continent noir. »

Alger, 5 mai.

Au nom du Pape, le cardinal Maglione a adressé au cardinal Verdier le télégramme suivant :

« Sa Sainteté agrée vivement l'hommage unanime qui lui fut adressé au moment de l'ouverture du congrès eucharistique d'Alger et, renouvelant ses vœux de plein succès pour cet événement solennel et pour l'heureux accroissement de vie et de piété chrétienne dans le diocèse entier, implore l'abondance des secours divins et vous envoie de tout cœur la bénédiction apostolique. »

### Les pourparlers rompus entre Serbes et Croates ?

Zagreb, 5 mai.

Une édition spéciale du *Hrvatski Dnevnik*, organe du parti des paysans, annonce que l'accord serbo-croate est repoussé.

M. Matchek convoque les élus des peuples croates pour leur rendre compte de l'échec des négociations et examiner avec eux les conséquences de cet échec.

Belgrade, 5 mai.

Un communiqué remis à la presse déclare que le rejet de l'accord du 27 avril par la régence, n'entraîne pas la rupture définitive des pourparlers et que des contre-propositions ont été présentées à M. Matchek. Ce dernier tiendrait ces contre-propositions pour non avenues.

Les divergences porteraient sur la procédure de délimitation du territoire autonome croate.

### LES MOUVEMENTS DES FLOTTES

Lisbonne, 5 mai.

Les cuirassés *Strasbourg* et *Dunkerque* ont appareillé pour faire des exercices au large des côtes marocaines, avant de rentrer en France, à Brest.

Lisbonne, 5 mai.

Deux cuirassés et quatre contre-torpilleurs allemands ont fait des exercices, au large des côtes portugaises d'Algrave.

### UNE VISITE D'ADIEU DU NONCE AU CHANCELIER HITLER ?

Berlin, 5 mai.

Le nonce apostolique, Mgr Orsenigo, a été reçu par Hitler, à Berchtesgaden, au cours d'une audience d'environ une heure. Il a regagné ensuite Berlin.

On croit qu'il s'agit d'une visite d'adieu, le nonce devant quitter définitivement son poste prochainement.

## FAITS DIVERS

SUISSE

### Le crime du Locle

L'interrogatoire de l'assassin Guth a fait ressortir, sans doute possible, que le meurtrier avait longuement prémédité ses actes criminels.

C'est dimanche matin déjà que Guth avait fait les premiers préparatifs en vue d'incendier l'immeuble dont il était locataire. Les dégâts se chiffrent par plusieurs milliers de francs.

L'interrogatoire de Guth et des lettres trouvées sur lui ont établi qu'il avait l'intention de tuer son enfant placé chez son beau-frère, M. Rickli, et de se donner ensuite la mort.

Questionné par le juge d'instruction afin de savoir pour quelle raison il tira sur son beau-frère et ensuite sur Mme Rickli, Guth ne donne aucune explication vraisemblable quant aux mobiles qui l'ont poussé à provoquer une tragédie aussi horrible, qui prive d'un mari et d'un père respecté une épouse et deux jeunes filles de 12 et 16 ans.

Guth adopte une attitude passive, pleurant par intermittences, mais ne manifestant aucun repentir.

### Un nouvel éboulement à Court

Hier matin, vendredi, un nouvel éboulement s'est produit à Court (Jura bernois) où s'était produit un glissement de terrain, il y a deux ans. La masse qui est venue recouvrir la route cantonale est évaluée à environ 2500 mètres cubes.

Une cinquantaine d'ouvriers immédiatement engagés pour les travaux de déblaiement devront être occupés pour une huitaine de jours si aucun nouveau glissement ne se produit.

Pendant ce temps, le trafic sera dirigé par les gorges de Pichoux.

### Fausse monnaie

Des détectives, au cours d'une perquisition au Petit-Bâle, ont découvert un atelier de fausse monnaie. Un jeune ouvrier, employant des outils primitifs, fabriquait de fausses pièces de 5 fr. assez bien imitées, qu'il mit notamment en circulation dans de grands bazars. La police a également saisi des plaques de cuivre devant servir à la fabrication de faux billets de banque suisses. L'ouvrier a été arrêté.

La police n'a pas encore pu saisir jusqu'ici la fausse monnaie mise en circulation.

### ÉTRANGER

#### Chute d'un avion anglais

Un avion militaire anglais s'est écrasé sur le sol à l'aérodrome de Cottesmore, près de Coakham (Rutlandshire). Les trois passagers ont été tués.

#### Deux immeubles s'effondrent

Deux immeubles se sont effondrés à Maxoo (Portugal). On compte 29 morts et 35 blessés.

### PETITE GAZETTE

#### L'exhumation des cendres de Christophe Colomb

Récemment, à Ciudad Trujillo — l'ancienne Saint-Domingue, à laquelle le président actuel de la République a donné son nom, — a eu lieu en grande pompe l'exhumation des cendres de Christophe Colomb. Les précieux restes, que le peuple, tant dominicain qu'haïtien, vénère, ont été retirés de la crypte où ils reposaient, pour être enfermés dans une urne de cristal, décorée d'arabesques en or. Celle-ci sera déposée dans une chapelle, à la base du phare gigantesque qu'on construit en ce moment face à la mer des Caraïbes et auquel tous les Etats

## LES MORTS



Le professeur Ernest ROGUIN, ancien professeur de droit international privé à l'université de Lausanne, l'auteur de nombreux ouvrages de droit d'une réputation internationale. M. Roguin était dans sa 88<sup>me</sup> année.

### Le docteur de Marval

Le docteur Carle de Marval, membre honoraire de l'Alliance suisse des Samaritains, est mort à Neuchâtel, à l'âge de 67 ans.

M. de Marval fut membre du comité central de l'Alliance pendant de longues années et, depuis quelques mois, il présidait aux destinées de la Fondation suisse pour la vieillesse *Pro Senectute*. Il reçut la grande médaille d'or de la Croix-Rouge internationale pour l'activité qu'il déploya à Messine en faveur des sinistrés à la suite du tremblement de terre qui ravagea la cité sicilienne. Pendant les guerres balkaniques, il organisa les secours aux blessés en Serbie et en Grèce. Il remplit enfin de nombreuses missions pendant la grande guerre comme délégué de la Croix-Rouge.

### M. Jules Borloz

A Aigle, est décédé vendredi, dans sa 71<sup>me</sup> année, M. Jules Borloz. M. Borloz était depuis 1895 rédacteur, éditeur et imprimeur de la *Feuille d'avis* du district d'Aigle. Il fut membre-fondateur, caissier et président de l'Association de la presse suisse, fondateur et membre du comité de la Société des éditeurs de la Suisse romande, membre du comité de la Société suisse des éditeurs de journaux et président du conseil communal ainsi que — de 1916 à 1929 — député au Grand Conseil.

### M. Hans Schröter

Jeudi soir est décédé, dans sa 52<sup>me</sup> année, M. Hans Schröter, notaire et avocat à Viège, membre du conseil d'administration de la Banque de Viège, ancien président du Grand Conseil valaisan.

### Le comte Zamoycki

On annonce que le comte Maurice Clément Zamoycki est décédé à Varsovie. Il a contribué, durant la guerre 1914-1918, à l'organisation de l'armée polonaise en France. En 1924, il avait été ministre des affaires étrangères.

américains ont apporté leur participation. On compte que l'inauguration pourra être réalisée en octobre 1942, pour le quatre cent cinquantième anniversaire de la découverte du nouveau monde.

### Rome-Milan en quatre heures seize minutes

Des essais de trains électriques ultrarapides sont en cours sur la ligne Rome-Florence-Milan, en vue d'arriver à franchir la distance de 632 kilomètres en quatre heures seize minutes, soit à la vitesse moyenne de 150 kilomètres à l'heure, ce qui exige une vitesse de 200 kilomètres sur la majeure partie du parcours.

On compte pouvoir inaugurer l'horaire officiel des nouveaux trains le 15 mai.

### La population éthiopienne

Les autorités italiennes en Ethiopie ont effectué un premier recensement de la population de l'empire. Il en résulte que le Choa compte 1.900.000 habitants ; la région des Gallas-Sidamo et celle de l'Harrar, 1.500.000 chacune. Ces chiffres, ajoutés aux 3 millions d'habitants de l'Erythrée et de la Somalie, donnent une population totale de 10 millions d'habitants, auxquels il faut encore ajouter les habitants de l'Hamara, chez lesquels le recensement est en cours.

## LA GUERRE DE CHINE



La ligne épaisse indique le front au début d'avril ; la ligne brisée, le front au début de mai.

La surface pointillée indique le territoire resté aux Japonais après un mois d'offensive chinoise.

**CAMPARI**  
l'apéritif  
Bon appetit-bonne digestion

## NOUVELLES RELIGIEUSES

## « Les chantiers du cardinal », à Paris

C'est le deuxième dimanche après Pâques de l'année 1931 que furent jetés les fondements de cette œuvre providentielle pour la banlieue parisienne : à cette heure, cette œuvre touche à sa pleine réalisation. Un emprunt de vingt millions de francs en obligations de mille francs fut émis, remboursable en trente années. Il fut souscrit en quatre heures. Ce fut le premier fonds pour les « chantiers du cardinal ».

Le cardinal Verdier se proposait de répondre ainsi aux besoins religieux pressants de la « banlieue » de Paris, la « ceinture rouge » ; on la savait gagnée au marxisme ; elle est devenue une terre de missions.

Dans l'espace d'un siècle, de 1831 à 1930, la population de Paris a passé de 500.000 à 2.891.000 habitants ; celle de la périphérie, de 164.000 à 2.050.000 âmes.

Pour les besoins religieux de toute cette agglomération de plus de cinq millions et demi d'âmes, le diocèse de Paris ne disposait, en 1930, que de 268 églises, situées en grande partie dans la cité.

Le 25 décembre 1931, une lettre pastorale annonça la construction de cent églises dans la banlieue. Le cardinal Verdier affirmait sa confiance dans la générosité du peuple de Paris. L'appel fut entendu. Les « chantiers du cardinal » étaient créés.

A ce jour, 99 églises nouvelles ont été ouvertes au culte ; la centième est commencée ; soixante-deux ont de 1000 à 1500 places ; celles du Saint-Esprit, de Saint-Jean-Bosco, de Saint-Pierre de Chaillot peuvent contenir 3500 personnes. Les autres édifices sont des chapelles de 400 à 500 places. Toutes ces églises ont à proximité une cure paroissiale, une salle d'œuvres, un oratoire, qui constituent la cité paroissiale.

Un nouveau programme de travaux prévoit la construction de vingt-cinq églises.

Moins de dix ans auront suffi au cardinal pour ouvrir cent vingt-cinq églises et chapelles.

La vie religieuse reprend partout où une église s'élève. Le jeune clergé qui se dévoue dans la banlieue a su gagner le respect et l'affection de la population par son intelligence des besoins sociaux.

Les chantiers du cardinal ont procuré du travail à de nombreux ouvriers : plus de quatre-vingts millions de francs ont été versés en salaires. Les anciennes paroisses ont aidé avec un dévouement et un désintéressement admirables à réunir les ressources nécessaires.

Au point de vue artistique, les résultats sont également remarquables. Les architectes ont créé des types d'édifices religieux, modernes, simples, adaptés au milieu où ils s'élèvent.

## Le congrès eucharistique de Malte

Un congrès eucharistique vient de se tenir à Malte, à la cathédrale de Saint-Jean.

On a compté plus de trois cent mille participants aux différentes cérémonies, dont la principale, la procession du Saint Sacrement, par laquelle s'acheva le Congrès, a réuni cent mille personnes. Les plus hauts dignitaires civils et militaires, de l'armée de terre, de l'air et de mer y assistaient.

## La religion en Russie

De l'aveu d'une publication des Sans-Dieu, la pratique religieuse persiste en Russie, malgré toutes les persécutions. Rien n'arrête le zèle du clergé. On cite le cas d'un prêtre qui s'est fait cordonnier et qui donne des leçons de religion en travaillant.

## A l'ermitage du Père de Foucauld

Pour la première fois depuis que le Père de Foucauld fut assassiné, en 1916, dans son ermitage de Tamanrasset, au cœur du Sahara, la messe a été célébrée en ce lieu béni, par le Père Gorrée, disciple du valeureux apôtre des Touaregs. Une cinquantaine d'officiers et de visiteurs y assistaient.

## La santé publique

## La vaccination contre le tétanos

Après avoir mis au point la vaccination contre la diphtérie par l'anatoxine diphtérique, le professeur Ramon, de l'Institut Pasteur, s'est attaché, par les mêmes procédés à obtenir une anatoxine permettant de vacciner contre le tétanos.

Le professeur Ramon a précisé, à l'Académie de médecine de Paris, les différents modes d'emploi : soit qu'on utilise l'anatoxine antitétanique pour la vaccination préventive associée souvent au vaccin antityphoïdique, soit qu'on l'emploie associée à un sérum antitétanique pour les plaies infectées et les tétanos déclarés, soit enfin que cette anatoxine permette d'obtenir chez les chevaux donneurs de sérum une solution beaucoup plus efficace que le sérum antitétanique obtenu jusqu'ici.

Ainsi, désormais, le médecin, durant le temps de paix et en temps de guerre, aura à sa disposition des moyens nouveaux pour mener avec succès la lutte contre le tétanos.

## Affaires suisses

## Un mystificateur

Il y a quelques mois, le gouvernement saint-gallois faisait brusquement occuper la frontière, face au Vorarlberg, par une centaine d'hommes de la police cantonale. Cette surveillance fut maintenue du 22 au 26 janvier. Ainsi qu'on le constata par la suite, cette mesure, à laquelle le gouvernement saint-gallois eût voulu associer l'armée, fut décrétée en raison des rapports d'un nommé Edouard Grabherr, d'origine allemande et de son métier dessinateur.

Grabherr était venu clandestinement en Suisse parce qu'il aurait dû purger une longue peine d'emprisonnement à Bregenz. Ce n'était pas là du reste sa première condamnation et il avait fait déjà l'objet d'instructions pénales pour fausses nouvelles, trafic de cocaïne, espionnage, etc. En avril 1938, il avait été interné par la « Gestapo » de Lustenau, car il était soupçonné de trafic de devises et de propagande antinationale. Il s'était évadé des geôles allemandes et était venu s'établir à Saint-Gall. Il avait annoncé à l'homme chez qui il logeait que des équipes de gardes d'assaut allemandes avaient reçu l'ordre de pénétrer armées en Suisse à un moment donné et affirma que les mots de passe avaient été donnés et les plans établis à cet effet.

Grabherr reçut 200 fr. pour communiquer ces plans, qu'on ne vit jamais. Il annonça encore que l'invasion aurait lieu à bref délai et dans les trois secteurs ci-après : d'Alt-Rhein à Oberried, d'Oberried à Buchs et de Buchs à la frontière suisse. Il mentionna de plus les unités qui devaient intervenir et déclara que des personnalités suisses en vue, des officiers supérieurs, devaient être arrêtés et que toute résistance serait brisée par les armes. Informé par le maître de logis de Grabherr, le gouvernement saint-gallois prit les mesures mentionnées plus haut. Mais il fut bientôt pris de doute et fit arrêter Grabherr, qui fut interrogé par la police fédérale. Grabherr avoua alors avoir tout inventé. Ils se trouve toujours en prison. Il fait l'objet de poursuites pénales.

## La réforme électorale au Tessin

Une commission du Grand Conseil tessinois étudie la motion Mazza, qui tend à une réforme de la loi électorale.

Dans une première séance, la commission s'est trouvée d'accord de ne pas introduire d'innovations fondamentales et de travailler à écarter les abus regrettables qui se sont produits récemment. La commission verrait avec plaisir l'abolition du droit de panachage et l'obligation pour les citoyens de voter pour des noms déterminés, afin d'éviter ainsi les listes blanches.

La commission n'est pas d'avis de changer le mode de nomination du gouvernement. Elle a étudié la question d'une limitation de la rééligibilité des conseillers d'Etat, comme elle se pratique dans le canton voisin des Grisons.

L'enquête faite auprès des cantons qui ont établi cette limite ne donne pas une réponse décisive.

L'abolition du panachage empêcherait l'échange de votes entre les partis et surtout enlèverait au parti adverse la possibilité d'exercer une influence sur le choix des représentants de l'autre parti et au même parti de solliciter les suffrages en se servant de plusieurs listes. L'obligation de voter une liste déterminée de candidats élimine la liste blanche.

La faculté de « bloquer » la liste permettrait aux partis de ne pas exposer à un échec les meilleurs représentants du parti et imposerait le devoir de choisir les candidats les plus habiles.

Ces dispositions n'écarteraient pas tous les abus, mais les maintiendraient dans des limites supportables.

## TROIS CENTS NOUVEAUX GARDES-FRONTIÈRE

La direction générale des douanes a constaté que les effectifs actuels du corps des gardes-frontière ne permettaient pas toujours de fermer la frontière de façon suffisante. Dans ces conditions, la direction générale des douanes a été autorisée par le Conseil fédéral à augmenter de 300 hommes les effectifs du corps des gardes-frontière. Les dépenses pour l'année courante sont supputées à 940.000 francs.

## Congrès de science administrative

Le 7<sup>me</sup> congrès international de science administrative aura lieu en septembre à Berlin. La Suisse y sera représentée par M. Leimgruber, vice-chancelier de la Confédération.

## Pour le 4 juin

Les délégués du parti conservateur bâlois ont décidé à l'unanimité d'approuver le projet de renforcement de la défense nationale et de création d'occasions de travail.

## Le personnel de la Confédération

La commission du Conseil national pour la modification du statut et de l'assurance du personnel de la Confédération, réunie à Lugano le 4 mai, en présence de MM. Wetter et Pilet, conseillers fédéraux, a terminé la discussion de détail du projet du Conseil fédéral.

En ce qui concerne la stabilisation des traitements, la commission s'est généralement ralliée sans réserve aux propositions du Conseil fédéral. Le fonctionnaire masculin aura droit, lors de son premier mariage, à une indemnité non renouvelable égale à un mois de traitement, s'élevant au minimum à 300 fr. et au maximum à 500 fr. L'allocation pour enfants est fixée à 130 fr.

La commission a approuvé également les propositions du Conseil fédéral sur le désendettement des caisses d'assurance du personnel de la Confédération. Une seule divergence a surgi : le règlement actuel prévoit aux termes des statuts que les prestations de la caisse d'assurance fédérale sont insaisissables, tandis que celles de la caisse de pension et de secours des Chemins de fer fédéraux sont saisissables dans le cadre des prescriptions de la loi sur les poursuites pour dettes et la faillite.

Le Conseil fédéral propose, par contre, d'établir l'égalité entre les deux caisses en subordonnant les prestations de la caisse fédérale au règlement général. Cependant, par 12 voix contre 11, la commission s'est ralliée à un système prévoyant que les rentes d'invalidité et toutes les rentes de veuves et d'orphelins versées par les deux caisses d'assurance bénéficieront constamment de l'insaisissabilité.

Les dispositions transitoires proposées par le Conseil fédéral n'ont pas donné lieu à des discussions. Par contre, un échange de vues a été soulevé par la disposition du projet stipulant que l'établissement de la liste des fonctionnaires, dont les titulaires ont la qualité de fonctionnaires fédéraux, sera désormais de la compétence du Conseil fédéral. La majorité de la commission s'est prononcée pour le maintien de la réglementation actuelle. Une proposition, tendant à accorder aux fonctionnaires, lors de la naissance d'un enfant, un subside de 100 fr., a été repoussée à la majorité.

L'ensemble du projet a été adopté en votation finale par 16 voix et quelques abstentions.

## La défense nationale

La commission du Conseil national pour le projet du Conseil fédéral concernant le renforcement de la défense nationale a siégé à Aarau sous la présidence de M. Reichling, de Stäfa. Le projet prévoit une dépense de 190 millions de francs. La commission a examiné en détail le projet pendant les séances de jeudi et de vendredi et l'a adopté à l'unanimité sans modification. Elle a adopté un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner la question de l'augmentation de la subvention fédérale à l'aviation civile qui s'élève aujourd'hui à 25 %.

Ont pris part aux délibérations de la commission, M. Minger chef du Département militaire fédéral, le colonel Labhart, chef de l'état-major général, le colonel divisionnaire Bandi, chef d'arme de l'aviation, le colonel Fierz, chef de la division technique des guerres, et le colonel Muntwyler, chef de section de cette division. Les experts militaires ont répondu aux questions qui leur ont été posées par les membres de la commission.

## Elections aux Grisons

Demain dimanche auront lieu aux Grisons les élections bisannuelles de district. Les 39 districts réalisent les présidents de district, les quatre membres des tribunaux de district, les juges de paix et leurs suppléants. En même temps les députés au Grand Conseil sont élus pour une durée de deux ans. La plupart de ces élections se font à la majorité et dans la plupart des arrondissements au scrutin secret, tandis que plusieurs d'entre eux ont maintenu la landsgemeinde.

Le Grand Conseil actuel comprend 99 membres qui se répartissent comme suit : démocrates 35, radicaux 29, conservateurs 27, socialistes 6, sans parti 2.

## Une centenaire

M<sup>me</sup> veuve Buezod-Compondu a fêté, hier vendredi, en pleine possession de ses facultés, son 100<sup>me</sup> anniversaire à l'asile des vieillards d'Yverdon.

## Aux clients d'annonces

En principe les annonces à paraître dans LA LIBERTÉ doivent être remises à l'agence Publicitas, au moins la veille du jour de la publication. Les annonces de grandes dimensions ou d'une composition compliquée doivent être données l'avant-veille. Seuls, les avis mortuaires et les petites annonces sont acceptés AVANT 9 HEURES, le jour de la publication.

## Echos de partout

## Les fils Roosevelt

Le président Roosevelt a quatre fils : Jimmy, Elliott, Franklin et John.

Jimmy a la bosse du commerce et ne dédaigne pas la politique. Mais ses occupations sont instables. Depuis son entrée dans les affaires, il a successivement touché aux magasins de nouveautés, aux assurances et au cinéma.

Il a occupé le poste de confiance de premier secrétaire de son père, à la Maison Blanche.

Séduit par les perspectives commerciales du cinéma, il partit pour Hollywood.

Entre temps, il tâta — brillamment — du journalisme et s'engageait à traiter, pour une importante agence de presse, tous les problèmes qui préoccupent le peuple américain.

Jimmy est un grand voyageur. Il a épousé une riche héritière de Boston, Betsy Cushing, et il a deux enfants.

En septembre, il subit, à Rochester, une grave opération, et c'est à son chevet que le président Roosevelt, suivant avec anxiété la crise internationale qui se développait en Europe, conçut son appel au chancelier Hitler.

Elliott Roosevelt n'a guère fait parler de lui que par ses démêlés matrimoniaux.

Il est, en effet, divorcé et remarié. Depuis 1933, aucune dépêche d'Amérique ne mentionne le nom d'Elliott Roosevelt.

Sa sœur Anna, mariée une première fois à M. Curtis Dell, a divorcé aussi en 1935, pour épouser M. Boettiger, grand journaliste et directeur d'une importante compagnie cinématographique.

Franklin, le troisième fils du président, a été un des remuants étudiants de l'université d'Harvard.

Son mariage avec l'héritière de la dynastie des Dupont de Nemours fit sensation. Nul n'ignorait, en effet, que les conceptions politiques des Roosevelt et des Dupont de Nemours étaient diamétralement opposées.

Il entraînait ainsi dans la haute aristocratie financière d'Amérique, les Dupont de Nemours faisant partie de ce qu'on appelle là-bas les « 60 familles ».

John, le plus jeune des quatre fils du président, est marié à une des plus riches héritières de Boston, miss Anne Clark.

Devenu millionnaire — ses beaux-parents lui offrirent pour son mariage un cottage de 1 million 750.000 francs, — il décida, un beau jour, d'apprendre un métier.

Et c'est ainsi que, le 30 octobre 1938, les journaux de Boston câblèrent cette étonnante nouvelle :

« John Roosevelt a trouvé un emploi... Il entre comme manutentionnaire dans un grand magasin, aux appointements de 18 dollars par semaine. »

## M. Hitler a-t-il dit ? ...

Un lecteur du Figaro, qui était à l'écoute au moment où le chancelier Hitler répondait au président Roosevelt, a signalé que, dans la version du discours que la presse a donnée, un « effet » a été supprimé. M. Hitler aurait dit : *Der Herr Roosevelt, der Seine Reden sitzend hielt...*

Ce qui veut dire, en prose : « Ce M. Roosevelt qui reste assis pour prononcer des discours. »

Cette cruelle allusion à l'infirmité du président des Etats-Unis passa tout d'abord inaperçue de l'auditoire. Elle déclencha un seul rire. Mais celui-ci eut le don d'ouvrir les esprits et ce fut aussitôt une explosion de joie générale. Tout le monde avait compris et... apprécié.

## Centenaires oubliés

Quatre centenaires marquent, cette année, l'existence du chemin de fer en France, les 8 mars, 15 juillet, 2 août et 1<sup>er</sup> septembre, dates auxquelles un siècle plus tôt ont été respectivement inaugurées les lignes de Montpellier-Sète, Nîmes-Beaucaire, Paris-Versailles et Mulhouse-Thann.

Aucune cérémonie officielle, aucune fête n'a cependant été annoncée à ce sujet. C'est que le chemin de fer n'étonne plus, ni les progrès qu'il accumule, chaque année, dans le domaine du confort, de la sécurité et de la vitesse.

On sourit en relisant le récit que Victor Hugo faisait de son voyage nocturne de Bruxelles à Anvers : « J'étais dans la première voiture. Le remorqueur flamboyait devant moi avec un bruit terrible, et de grands rayons rouges, qui teignaient les arbres et les collines, tournaient avec les roues. Le convoi qui allait à Bruxelles a rencontré le nôtre. Rien d'effrayant comme ces deux rapidités qui se côtoyaient. »

Nos petits-neveux souriront de la sorte en relisant la littérature lyrique du premier âge de l'aviation, lorsqu'ils oublieront de fêter, à leur tour, en 2039, le centenaire de la première ligne aérienne transatlantique.

## Mot de la fin

Au restaurant :

— Ce n'est pas sérieux, ça, garçon ! J'ai trouvé cette épingle dans mon potage.

— Oh ! il n'y avait aucun danger... C'est une épingle de sûreté !...

# FRIBOURG

## La première du film « Notre armée »

C'est devant une salle archicomble que fut présenté hier soir, au cinéma Capitole, le film *Notre armée*. Après la présentation des drapeaux des troupes fribourgeoises, et le *Salut au drapeau!* de la musique de Landwehr, M. le lieutenant-colonel Adolphe Remy, président de la section fribourgeoise de la Fédération, qui fut, avec l'adjudant Gauthier, l'âme de cette vibrante manifestation patriotique, prit la parole comme président du comité d'organisation. Il salua d'abord la présence de S. Exc. Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, qui avait tenu à assister à cette « première », montrant ainsi en quelle estime le vénérable chef du diocèse tient notre armée, et celle de M. le colonel commandant de corps Guisan. Il souhaita également une cordiale bienvenue aux autorités cantonales et communales et à toutes les personnalités présentes. « Nos fusils, dit le lieutenant-colonel Remy, sont le symbole de notre armée et de notre peuple car, chez nous l'armée et le peuple ne font qu'un. Chacun le sait, mais il est bon de le rappeler de temps à autre, car, toute flamme demande à être entretenue et c'est la raison d'une manifestation comme celle d'aujourd'hui. »

Chaleureusement applaudi, M. le lieutenant-colonel Remy quitta la tribune, laissant la place à M. le syndic Lorson. En termes vibrants, le premier magistrat de la ville dit que, en aimant l'armée, c'est la patrie que nous aimons. « En vous saluant, au nom de la ville de Fribourg, Messieurs les officiers, sous-officiers et soldats, je salue la patrie. » Il y a identité entre le citoyen et le soldat, l'armée et la patrie. Dans notre pays, chaque enfant naît soldat. M. le syndic rappela la confraternité fédérale qui s'affirma lors de la dernière grande mobilisation et qui nous aide aujourd'hui à supporter de bien lourds sacrifices financiers pour la défense du pays. Oui, tant que cela sera nécessaire, nous continuerons à forger nos armes, que nous saurons porter avec fierté plutôt que d'être obligés de porter un jour les armes des autres. Le syndic salua tout particulièrement la jeunesse, symbole de la patrie, toujours la même et toujours renaissante. « En vous, soldats suisses, nous avons confiance », conclut finalement l'orateur. Le discours de M. le syndic Lorson suscita de chaleureux applaudissements.

M. Piller, président du Conseil d'Etat, prit ensuite la parole. Très brièvement il rappela le rôle de Fribourg, « petite ville et grande cité », ville des grandes causes, bastion moral du pays. L'allocation de M. Piller fut accueillie par de vifs bravos.

M. le colonel commandant de corps Henri Guisan lui succéda à la tribune, salué par un tonnerre d'applaudissements. « Un peuple se défend de deux manières, dit-il, par sa force morale et par sa force matérielle. Inutile de parler à Fribourg de la force morale du pays. Ici, chaque citoyen sait ce que cela veut dire. Par contre, le citoyen a besoin d'être éclairé sur ce qu'est l'armée, sa puissance, ses nouveaux moyens d'action et c'est la raison d'une manifestation telle que celle de ce soir, qui permet à chacun de se renseigner au milieu d'une si vibrante atmosphère patriotique. »

« Nous avons confiance en nous, confiance en notre peuple. Ce que nous ne verrons pas écrit dans le film, c'est l'esprit qui anime notre armée. Tout passe, mais l'esprit demeure et tout demeure fort quand l'esprit reste fort. »

Les mâles paroles de M. le colonel Guisan furent, à leur tour, chaudement applaudies.

Puis le film montra aux spectateurs, profondément intéressés et émus, notre armée en action.

C'est de tout cœur que, après ce beau spectacle, l'assistance chanta le *Cantique suisse*, avec l'accompagnement de la musique de la Landwehr.

Cette belle manifestation patriotique a laissé à tous un sentiment de profond réconfort.

# Nouvelles de la dernière heure

## Allemagne et Pologne

### Commentaires français

Paris, 6 mai

(Havas.) — Tous les journaux commentent, ce matin, le discours de M. Beck.

Le *Jour-Echo de Paris* estime que le discours de M. Beck est imprégné à la fois de fermeté et de raison.

« Au surplus, M. Beck ne fermera pas la porte aux négociations d'une façon définitive, à condition que celles-ci soient menées de part et d'autre avec la même bonne foi. La position de la Pologne, face aux prétentions allemandes, peut se résumer en une seule phrase du discours : la Pologne ne se laissera pas repousser de la Baltique. »

D'autre part, on mande de Berlin au *Jour-Echo de Paris* :

« Nous ne pensons pas nous tromper en disant que l'Allemagne est irritée de la réponse vraiment digne et pourtant mesurée de la Pologne. Le Reich va déployer tout d'abord, à ce qu'on croit à Berlin, un grand effort pour convaincre l'Italie qu'une riposte commune de l'axe est devenue nécessaire en réponse à la « dangereuse intransigeance de la Pologne ». On déclare même à Berlin que la signature d'une alliance militaire en règle serait imminente avec l'Italie. »

Pour le *Petit Journal*, la parole est maintenant au chancelier Hitler.

« Il lui appartient de montrer si son appel à la paix, qu'il lance avec une régularité vraiment touchante, a un véritable sens. On le verra à ses actes. »

Le *Petit Parisien* estime que la position polonaise apparaît inattaquable, tant au point de vue moral que politique.

« L'univers est maintenant instruit du bon droit de la Pologne. »

Le *Figaro* déclare :

« Nous approuvons totalement et sans la moindre réserve les déclarations que le colonel Beck a faites hier à Varsovie. Il était impossible de s'exprimer avec plus de clarté, plus de netteté, plus de bon sens. La grande force de ce discours, c'est qu'il est honnête, comme est foncièrement honnête la position de la Pologne devant les prétentions de l'Allemagne. »

L'*Œuvre* assure que la phrase sibylline par laquelle M. Beck a fait allusion à des propositions que le Reich lui aurait faites vers le milieu de mars, au cours des négociations, a provoqué beaucoup d'intérêt à Londres.

« Il s'agit de propositions concernant une alliance germano-polonaise contre la Russie. D'après ce qu'on disait hier soir à Varsovie, il s'agissait d'une opération contre la Russie, puis d'un partage de zones d'influence dans lequel la zone allemande comprendrait l'Ukraine et le Caucase, et la zone polonaise, la Russie blanche et la Baltique. »

### Opinions anglaises

Londres, 6 mai.

(United Press.) — Le discours de M. Beck a été enregistré avec satisfaction dans les milieux gouvernementaux ; la presse répète qu'il a été ferme et modéré et qu'il laisse la porte ouverte à des négociations.

Le *Times* précise que ce discours est ferme mais non provocant. Tout en trouvant de fortes paroles pour exprimer le sentiment national, M. Beck a fait des suggestions utiles.

Le *Daily Telegraph* déclare que le ministre des affaires étrangères de Pologne a uni la fermeté à l'esprit de conciliation et à la réserve du ton, ce qui augmentera son renom personnel autant que le prestige de son pays.

Le *Daily Herald* qualifie de ferme et digne le discours de M. Beck. Il ajoute que l'occasion s'offre à l'Allemagne de négocier avec la Pologne sur la base de l'égalité des droits.

Le *Daily Mail* se montre réservé. Personne, dit-il, ne désire que la Pologne accepte la paix à tout prix. Mais il ne faudrait pas confondre l'honneur avec une interprétation par trop méticuleuse du droit. Ni les Français ni les Anglais ne seraient prêts à mourir pour Dantzig.

## Les Américains ne sont pas optimistes

New-York, 6 mai.

(United Press.) — Bien qu'on déclare dans les milieux financiers qu'il est possible que les difficultés germano-polonaises trouvent une solution pacifique, on observe la situation avec la plus grande réserve.

Washington, 6 mai.

(United Press.) — Dans les milieux américains compétents, on estime que le discours de M. Beck a exprimé le sentiment national passionné et bien connu des Polonais, sentiment qui peut se manifester d'autant plus librement que la Pologne est bien armée, mais qu'il a en même temps laissé la porte ouverte à des négociations et fourni ainsi une contribution à la solution pacifique des problèmes pendants. Dans les milieux responsables, on observe une attitude réservée.

## Un message du Pape aux chefs d'Etat

Londres, 6 mai.

Le *Daily Mail* affirme que la récente visite du nonce apostolique au chancelier allemand avait trait au projet de message de paix formé par le Pape. Pie XII aurait l'intention d'adresser directement ce message à tous les chefs d'Etat. Il a voulu faire des sondages sur l'accueil que recevrait sa proposition.

## La démission de Litvinof

Moscou, 6 mai.

Le président du Soviet suprême de Russie a décidé de convoquer, pour le 25 mai, la troisième session du Soviet.

On dit qu'il ne faut attacher aucun sens spécial à cette convocation prévue d'ailleurs par la constitution.

D'autre part, on déclare que la retraite de Litvinof n'interrompt pas les négociations en cours avec la Grande-Bretagne et la France et on fait observer que la supposition que cette retraite n'implique aucun changement dans la politique étrangère des Soviets est corroborée par le fait que, jusqu'ici, aucune réorganisation dans le haut personnel du commissariat des affaires étrangères n'a eu lieu.

## La tournée de visites de M. Gafenco

Belgrade, 6 mai.

(Havas.) — A l'issue des conversations qui ont eu lieu entre le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Gafenco, et le ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, M. Markovitch, le communiqué suivant a été publié :

A l'occasion de la visite que le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Gafenco, a faite au ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, M. Markovitch, les deux ministres ont procédé à un échange de vues sur les questions intéressant les deux pays amis et alliés, tout particulièrement en ce qui concerne les conversations que les deux ministres ont eues ces derniers temps avec les personnalités dirigeantes des grandes puissances et des autres Etats européens.

MM. Gafenco et Markovitch ont constaté que la politique de paix que la Roumanie et la Yougoslavie et leurs amis et alliés poursuivent dans un esprit de parfaite collaboration est appréciée justement et qu'elle rencontre la pleine compréhension de toutes les puissances.

## Le congrès eucharistique d'Alger

Alger, 6 mai.

(Havas.) — Au congrès eucharistique, M. l'abbé Bergey, ancien député, curé de Saint-Emilion, a fait une conférence sur l'importance de la famille pour l'existence et la durée de la société.

L'adoration nocturne, favorisée par une nuit superbe, a été suivie d'une messe de minuit au cours de laquelle plus de 10.000 fidèles reçurent la communion.

Le chanoine Thellier de Poncheville, prédicateur de la veillée, fit ressortir « la vocation de la France, semeuse de foi, d'idéal et de paix ».

Alger, 6 mai.

Après avoir exprimé sa reconnaissance au

cardinal Verdier pour les paroles extrêmement aimables et d'une si haute élévation de pensée qu'il a prononcées, le Consistoire israélite engage tous les israélites à témoigner, dans une grande manifestation publique, dimanche, tout leur respect et toute leur sympathie aux congressistes.

Le cardinal Verdier a déclaré à la presse : « Jamais je n'ai autant senti le cœur algérien battre à l'unisson du cœur de la France. J'ai compris, en recevant ceux qui ne pratiquent pas notre foi, que leur cœur fraternisait avec le nôtre. C'est un spectacle qui réconforte et dont je conserverai le souvenir impérissable. C'était déjà en patriote que je suis venu à Alger ; je le suis plus encore, si cela est possible, après ce j'ai vu ici. »

## SUISSE

### L'ouverture de l'Exposition nationale

Zurich, 6 mai.

Aujourd'hui s'est ouverte l'Exposition nationale suisse.

L'ouverture a été annoncée à 6 heures du matin par une salve de vingt-deux coups de canon, puis, à 7 heures, par les marches des fanfares jouant dans les rues, enfin, à 7 h. 30, par les cloches du Grossmünster.

A 10 h., le Conseil fédéral et les représentants des autorités se sont rendus en cortège de la gare à l'Exposition. Toute la ville est pavoisée.

Dans le discours qu'il a prononcé à la cérémonie d'ouverture, M. Etter, président de la Confédération, a dit :

Zurich est au point de croisement des Suisses italienne, romande, alémanique et rétho-romanche. Le fait que l'Exposition a été éditée précisément à ce carrefour a une signification symbolique. C'est là que se rencontrent les Confédérés et les Etats cantonaux de différentes langues pour affirmer leur volonté commune d'être une Suisse une et indivisible.

Le sens profond de l'Exposition comporte une affirmation courageuse de la mission de notre pays, de sa culture et de son régime, une affirmation de l'unité nationale, placée au-dessus des langues, affirmation due à notre volonté commune de rester libres.

Cet équilibre national, résultat de plus de six siècles d'existence commune, est une source de force, de richesse et de diversité dans le travail et la vie spirituelle du pays.

Notre peuple est animé de la sincère volonté de travailler dans la paix. D'autres peuples qui prirent part à la guerre mondiale honorent les tombes de leurs soldats inconnus ; aujourd'hui, jour d'honneur du travail suisse, je veux saluer l'ouvrier inconnu. Je salue les travailleurs du terroir et de tous les métiers, tous ceux qui s'en vont simplement mais joyeusement dans les grands ateliers du pays remplir leur devoir.

Le souci du chômage n'a pas été épargné à notre pays ; cependant, nous avons prouvé, j'ose l'affirmer, qu'un petit pays est capable aussi de maîtriser le chômage et les maux qu'il engendre.

L'Exposition nationale montrera que, grâce à la collaboration de la Confédération, des cantons, des communes et de l'économie privée, des sommes immenses ont été dépensées pour créer des possibilités de travail et combattre avec succès le chômage.

Je remercie les dirigeants de l'Exposition nationale de n'avoir pas limité celle-ci à l'activité économique du pays, mais d'avoir réservé une place à la vie spirituelle, aux beaux-arts, aux sciences et à l'éducation.

C'est précisément là que s'affirmera l'esprit de liberté de notre pays et de sa puissance créatrice.

L'Exposition montre également, dans la section « Peuple et patrie », l'évolution de la Confédération au cours de ses six premiers siècles d'existence. L'histoire suffit pleinement pour montrer irréfutablement la nécessité de la Confédération suisse et de sa mission universelle.

### Presse suisse

Zurich, 6 mai.

Le comité central de l'Association de la presse suisse s'est réuni à Zurich, sous la présidence de M. Jean Rubattel.

Il a approuvé le projet de registre professionnel qui sera présenté à la conférence des présidents des sections suisses à Fribourg, les 1<sup>er</sup> et 2 juillet.

Il a adressé des félicitations et des remerciements au professeur Carl Weber, de Berne, qui a organisé le pavillon de la presse à l'Exposition nationale.

Il a décidé de ne pas donner suite à deux requêtes de la Fédération internationale des journalistes, la presse suisse n'étant plus membre de celle-ci depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

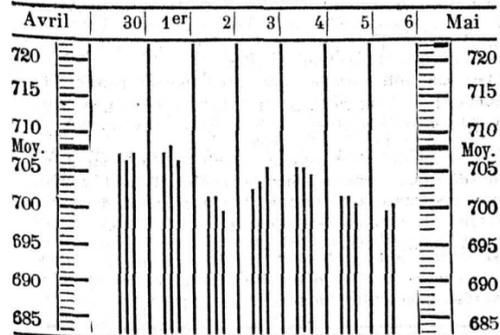
Le comité central a décidé de refuser de recevoir en qualité de membres de l'Association des journalistes suisses fixés à l'étranger et correspondants de journaux étrangers, sans aucuns rapports avec la presse suisse.

Il met en garde, surtout dans le temps troublé que nous traversons, contre les fausses nouvelles de source incontrôlable, qui sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité du pays et en rapport avec les autres pays.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

6 mai

### BAROMÈTRE



### THERMOMÈTRE C.

Avril	30	1 <sup>er</sup>	2	3	4	5	6	Mai
7 h. m.	5	3	7	6	7	8	7	7 h. m.
11 h. m.	11	12	15	7	10	15	16	11 h. m.
7 h. soir	9	13	15	7	10	15		7 h. soir

### Temps probable

Zurich, 6 mai, 11 h. du matin.

Aujourd'hui, assez beau et calme. Demain, troubles probables.

# CAPITOLE

APRÈS LE FORMIDABLE TRIOMPHE DE LA PREMIÈRE

Réservez à temps votre place pour le plus beau film

de la glorification de

## Notre Armée

demain, comme hier, gardienne de nos LIBERTES

qui sera joué en français jusqu'à lundi inclus,

en allemand mardi et mercredi

### DIMANCHE, DEUX MATINÉES

à 15 h. H à 17 h.

en français en allemand

Faveurs suspendues Tél. 1300

## Tribunal fédéral

### Légalité des délits et des peines

L'article 1 du Code civil prescrit que, à défaut d'une disposition légale applicable, le juge prononce selon le droit coutumier et, à défaut d'une coutume, selon les règles qu'il établirait lui-même s'il était législateur.

Lorsque les conditions de l'article 1 du Code civil sont remplies, le juge peut donc créer le droit, devenir lui-même source du droit.

Le droit pénal moderne est régi par le principe opposé, celui de la légalité des délits et des peines. D'après ce principe, nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée. Le juge n'a le droit d'infliger une peine qu'à celui qui enfreint une loi, qui contrevient aux termes de la loi. Pas de délit sans loi, pas de peine sans loi.

Il est vrai que, par loi, il ne faut pas seulement entendre les prescriptions édictées par le législateur dans les formes prévues pour la confection des lois au sens restreint du terme. Au contraire, et le Tribunal fédéral en particulier a eu à plus d'une reprise l'occasion de le dire, toute disposition, toute norme de caractère général, impliquant des sanctions pénales, rentre dans la notion de loi, au sens du principe cité. Il n'est même pas besoin que cette disposition de caractère général soit aussi permanente (comme c'est le cas pour la loi au sens propre). Ainsi, le Conseil d'Etat argovien avait pris un arrêté interdisant pour un jour déterminé toute manifestation dans les rues de la ville d'Aarau. L'arrêté menaçait de sanctions pénales tout citoyen qui contreviendrait à l'interdiction. Les dispositions du Conseil d'Etat présentaient donc un caractère général, sans être pour autant permanentes. Le Tribunal fédéral jugea que des communistes qui avaient été punis sur la base de cet arrêté l'avaient été sur une base légale et qu'ils avaient tort de prétendre que le principe : pas de délit et de peine sans loi, n'avait pas été observé.

Le juge pénal ne peut donc jamais créer de droit pénal. Il doit se contenter d'appliquer ce droit. Et il doit observer une grande retenue dans l'application des prescriptions pénales, dans l'interprétation de la loi pénale. Il ne peut punir, on l'a vu, que celui qui visent les termes de la loi. Tout au plus peut-il donner à ces termes un sens large. L'interprétation extensive lui est permise. D'après un arrêt du Tribunal fédéral, il est, par exemple, en droit de considérer que le terme « parents », vise non seulement le père légitime de l'enfant, mais aussi le père illégitime (qui a reconnu l'enfant ou auquel l'enfant a été attribué avec suites d'état-civil), qu'il vise même celui qui a été condamné par le tribunal à des prestations alimentaires (sans que l'enfant lui ait été attribué avec suites d'état-civil), enfin, même celui qui, dans une transaction sous seing privé s'est reconnu l'auteur de l'enfant et débiteur de prestations alimentaires. Par contre, les limites de l'interprétation extensive sont dépassées lorsque le juge, comme c'était le cas dans l'affaire examinée dans l'arrêt en question, fait rentrer dans la notion de « parents » et de père l'individu qui s'est engagé avec un autre à verser des prestations alimentaires à l'enfant d'une femme avec laquelle tous deux avaient eu des relations.

Si l'interprétation extensive est encore permise au juge pénal, il n'en est pas de même de l'interprétation analogique. Celle-ci lui est, au contraire, strictement défendue. L'interprétation analogique consiste à appliquer la loi à une hypothèse qu'elle vise.

La cour de droit public vient de confirmer une fois de plus que l'interprétation analogique est interdite au juge de l'ordre pénal.

Ferdinand N. est de ceux pour qui Mercure reste le dieu des larrons. Il a monté de nombreuses affaires, qui toutes ont plutôt mal fini. En 1930, il tombait en faillite. Une procédure pénale établissait à sa charge des griefs sérieux qui entraînaient sa condamnation à une année de maison de travail.

En 1932, Ferdinand N. se décidait à lancer une nouvelle affaire. Il s'agissait d'une fabrique de conserves. Comme ancien failli, F. N. ne pouvait monter lui-même sur la scène économique. Il résolut d'être l'âme de l'entreprise, à laquelle son fils Jean prêta son nom. On constitua d'abord une société en commandite, dont Jean N. fut le seul associé indéfiniment responsable et comme tel inscrit au registre du commerce. Puis la société se mua en commerce individuel, toujours sous la responsabilité indéfinie de Jean, qui, en fait, était l'homme de paille et l'ouvrier de l'entreprise, alors que le père menait l'affaire au grand dommage des créanciers. Tout alla si bien, que, quelques années après sa création, l'entreprise périssait et Jean, inscrit au registre du commerce, était déclaré en faillite.

Une enquête pénale établit qu'un certain nombre d'actes réprimés par la loi pénale (en l'occurrence la loi thurgovienne d'introduction à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite) avaient été commis ; les livres de comptabilité n'avaient pas été tenus régulièrement, les bilans avaient été dressés avec des retards considérables, ils étaient incomplets, etc. Les éléments matériels de la banqueroute simple

étaient réalisés. Cependant, la loi thurgovienne ne punit pour banqueroute simple que le « débiteur tombé en faillite ». Dans le cas particulier, c'était Jean N. qui était tombé en faillite. Néanmoins, il était manifeste que Jean n'avait fait que servir d'homme de paille à son père, qui était le véritable auteur des actes répréhensibles. Le juge pénal thurgovien punit en conséquence le père, estimant que, si la loi et ses termes ne visent pas expressément l'auteur quel qu'il soit, mais le failli, il y avait cependant lieu de tenir compte de l'esprit de la disposition applicable, qui, au fond, veut frapper tout auteur des actes constitutifs de la banqueroute simple.

Le père N. recourut au Tribunal fédéral. La cour de droit public dut admettre, vu les principes régissant le droit pénal, que le tribunal thurgovien, en frappant le véritable coupable, avait outrepassé ses compétences. Le juge thurgovien a interprété analogiquement la disposition applicable, qui ne parle expressément que du failli coupable. Or, le failli, dans la présente affaire, c'est Jean et non Ferdinand. Punir ce dernier, c'est créer un délit que la loi ne prévoit pas, c'est, par conséquent, violer le principe : pas de délit sans loi.

On voit que ce principe peut conduire à des résultats regrettables. Il a été proclamé dans la Déclaration des droits de l'homme, dans le but, certes louable, de protéger le citoyen contre l'arbitraire du juge. Dans l'ancien régime, le juge avait, en effet, la plus grande liberté tant pour ce qui concerne la détermination des délits (il pouvait punir pour des actes non prévus par la loi) que pour l'application des peines. La Révolution française était animée d'une méfiance foncière à l'égard des juges, qui, dans leur ensemble, étaient restés attachés à l'ancien régime. Cette méfiance est devenue principe. Aujourd'hui, les sentiments du peuple à l'endroit de ses juges ont bien changé et notre ordre judiciaire tant cantonal que fédéral mérite entièrement la confiance et l'estime que lui témoigne le citoyen. On peut, par conséquent, se demander si le principe : pas de délit sans loi, n'est pas quelque peu anachronique. Il impose au législateur (ou d'une façon générale à l'autorité compétente pour prescrire des normes pénales) un travail qu'il n'est, en somme, pas en mesure de faire. Le législateur ne saurait prévoir toutes les hypothèses concrètes qui peuvent se présenter. S'il emploie des termes généraux, il risque de tomber dans le vague ou d'ouvrir la porte à une répression trop vaste. Il semble en tout cas que l'interprétation analogique, maniée par des juges conscients de leurs devoirs envers la personne et la société, comme le sont nos juges suisses, serait un bien, non seulement souhaitable, mais, le cas N. le prouve, souvent nécessaire. L.

## Nouvelles financières

### Un emprunt belge

Le ministre des finances de Belgique négocie le renouvellement de l'emprunt de 740 millions conclu l'an dernier avec un groupe hollandais et un groupe suisse.

Cet emprunt comprend une tranche hollandaise de 35 millions de florins et une tranche suisse de 25 millions suisses. Le ministre des finances vient de conclure avec le groupe hollandais un nouvel emprunt de 35 millions de florins destinés au remboursement de l'ancien.

Des négociations sont en cours avec le groupe suisse en vue du renouvellement de l'emprunt de 25 millions suisses.

### « Vita », compagnie d'assurances sur la vie, à Zurich

La seizième assemblée des actionnaires de Vita a approuvé les comptes de l'exercice 1938. Celui-ci se solde par un bénéfice total de 2.754.721 fr. 29.

2.100.000 fr. ont été prélevés sur ce bénéfice en faveur du fonds de participation des assurés. Le dividende s'élève net à 46 fr. 90 par action, soit à 6 1/4 %, contre 7 1/2 % l'année précédente.

Le total des capitaux assurés se monte à 593 millions et celui des rentes annuelles assurées à 12.665.248 fr. L'encaissement des primes s'est élevé en 1938 à 36.800.000 francs et l'actif atteint 214 millions.

## TRIBUNAUX

### Un faux détective

Le tribunal du district de Lausanne a condamné, hier vendredi, par défaut à 350 jours de réclusion, à une amende de 100 fr. et à 10 ans de privations des droits civiques pour utilisation illicite d'un sceau officiel, pour escroquerie et abus de confiance, Aloys Paschoud, récidiviste, actuellement réfugié à Paris.

Paschoud se donnait comme détective privé et faisait usage de fausses cartes d'identité. Son extradition sera demandée aux autorités françaises.



## Chronique valaisanne

Sion, 5 mai.

Le Grand Conseil valaisan est convoqué en session ordinaire pour l'examen des comptes de la gestion 1938.

A titre exceptionnel, la date d'ouverture de l'assemblée a été ajournée de quinze jours — la constitution fixe la date d'ouverture de la session de printemps au second lundi du mois de mai — et renvoyée au 22 mai, à cause de la mise sur pied des troupes de couverture de la frontière.

Alors que le budget ordinaire prévoyait un déficit de 3105 fr., le résultat de l'exercice 1938 accuse un excédent de recettes de 327.654 fr.

Le budget du compte spécial, qui se rapporte aux dépenses extraordinaires à couvrir ultérieurement par voie d'emprunts, accuse une dépense de 606.515 fr. ; les prévisions budgétaires étaient de 568.000 francs.

Le bilan général a été, d'autre part, grevé d'une somme de 1.161.681 fr., constituant une nouvelle tranche des subsides arriérés promis et dus aux communes par voie de décrets antérieurs.

La dette publique de l'Etat, qui s'élevait à 40.393.327 fr. au 31 décembre 1935, s'élève, au 31 décembre 1938, à 47.069.331 fr., accusant ainsi, en trois ans, une diminution de la fortune publique de 6.676.004 fr.

Cette aggravation des charges de l'Etat a été provoquée par l'entreprise urgente de travaux exceptionnels, tels que l'endiguement du Rhône, l'assainissement de la plaine, l'établissement de routes et l'exécution de travaux de chômage.

Sans revêtir un caractère de gravité excessive, cette situation demande, toutefois, que le Conseil d'Etat continue à diriger avec vigilance l'administration des affaires du canton dont les ressources fiscales seront, heureusement, favorablement influencées par le réveil économique de nos usines et de nos industries.

Le Grand Conseil sera appelé à inaugurer la nouvelle salle que la ville de Sion lui aménage dans l'ancien immeuble du Cercle du Casino dont le décor de granit, aux proportions quasi pélasgiques, rappelle l'esthétique de feu l'architecte Wuilloud dont le style se retrouve dans les Galeries de la Grenette, à Sion, et dans les motifs de décoration des hôtels de ville de Martigny-Ville et de Collombey.

La nouvelle salle a des proportions harmonieuses ; sa forme est semi-polygonale et elle est éclairée par la lumière que déversent les vastes baies vitrées et la verrière du plafond.

Cette salle est pratique, sans luxe inutile et coûteux. Elle est tracée en lignes simples et sans contrainte et répond intelligemment aux exigences de son but. C'est un des exemplaires les plus sobres et les plus intéressants de l'art moderne. De grands et larges panneaux s'étendent dans leurs cadres de bois sombre, attendant que le talent artistique de nos peintres valaisans ou amis du Valais vienne les décorer.

\* \* \*

Samedi dernier, l'Hôtel de la Planta, à Sion, était envahi par une foule de personnes, où la jeunesse formait l'élément prédominant, pour entendre M. Gonzague de Reynold, professeur à l'Université de Fribourg, nous parler des raisons impérieuses de nous ressaisir et de nous défendre. Appelé par la Société des sous-officiers et présenté excellemment par son président, le sergent Huber, l'éminent conférencier a défini les périls qui nous entourent et l'obligation où est la Suisse d'envisager, avec sang-froid, les faits qui peuvent porter atteinte à sa sécurité et modifier peut-être son destin.

M. de Reynold a d'abord situé la Suisse dans le cadre de l'Europe et l'a découverte avec toutes ses faiblesses, mais aussi avec toutes ses grandeurs et ses motifs d'espérer. Il a fait le procès de la peur et des compromissions et il a montré la nécessité d'être vigilant et de compter avant tout sur nos propres énergies et sur notre profonde sérénité.

M. de Reynold a insisté pour que l'individu se ressaisisse, d'abord en son for intérieur, si l'on veut réaliser cette révolution salutaire qui doit, par un sursaut d'action spirituelle et sociale, renouveler la société si profondément gangrenée dans ses élites comme dans ses masses.

Il a proposé qu'on revienne à un fédéralisme mieux senti et mieux compris, qu'on se dégage d'un étatisme tentaculaire et collectif, qu'on épure l'atmosphère sociale et financière et qu'on se dresse, avec tout l'héroïsme que peut contenir l'âme d'un chrétien, contre les théories subversives. H. P.

## AVIATION

### La première liaison aéro postale de nuit en France

Mercredi prochain, 10 mai, à 22 heures, M. Jules Julien inaugurera à l'aéroport du Bourget la première liaison aéro postale de nuit réalisée à l'intérieur de la France métropolitaine. Cette liaison, qui ne comporte la perception d'aucune surtaxe, reliera Paris à Pau, avec escale à Bordeaux. Une escale a été également prévue à Mont-de-Marsan, mais, pour le moment, l'état du terrain ne permet pas d'y atterrir la nuit avec une sécurité suffisante. Le service sera assuré par deux avions « Goéland », de la société Air-Bleu.

### Un nouvel avion de bombardement anglais

La maison Handley-Page publie les principales

## L'œuvre de la Propagation de la foi en Suisse

Nous donnons ci-après un extrait du rapport présenté par Mgr Bossens, directeur central suisse, à l'occasion de la session annuelle des Œuvres pontificales missionnaires, tenue à Rome du 24 au 29 avril :

Les catholiques suisses, qui avaient donné, en 1937, à l'œuvre de la Propagation de la foi, la somme de 218.481 francs suisses, lui ont fourni, durant le dernier exercice, une contribution de 222.981 francs, soit 4500 fr. de plus que l'année précédente. Toutefois, nous avons envoyé au Siège central romain 15.572 francs de moins qu'en 1937, parce que dans nos recettes de 1938 sont compris 25.482 francs en obligations et titres qui n'étaient pas immédiatement remboursables ou dont la jouissance des intérêts était réservée.

Si nous comparons les offrandes de nos six diocèses durant les deux derniers exercices, nous constatons qu'elles ont accusé une augmentation dans les diocèses de Bâle, de Coire et de Sion. Elles sont restées stationnaires ou elles ont diminué dans les trois autres. Chacun des 267.000 catholiques du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg a continué à donner à l'œuvre plus de 21 centimes suisses.

De divers côtés, on avait demandé un règlement-type pour les Comités missionnaires paroissiaux. Un projet a été discuté et approuvé par le Conseil central, puis chaudement recommandé aux chefs de paroisses. On aime à croire que, peu à peu, seront constitués, dans les grandes paroisses du moins, des Comités missionnaires comprenant les délégués des trois Œuvres pontificales et présidés par le curé de la paroisse ou son délégué.

On remarque avec plaisir et édification que les fidèles suisses prennent un intérêt croissant aux missions ; ils aiment les publications missionnaires et sont fiers de donner un fils ou une fille à l'apostolat lointain. Ainsi, le nombre des vocations missionnaires grandit de jour en jour. En ce moment, par exemple, les Pères du Saint-Esprit comptent 40, les Pères Blancs 42, les Missionnaires de Notre-Dame de la Salette 50 novices et grands séminaristes. D'après une enquête faite au début de cette année, le personnel missionnaire suisse est actuellement de 1624 Pères, Frères et Sœurs, dont 1190 exercent leur apostolat dans les régions infidèles.

L'Exposition internationale des Missions catholiques, qui s'est tenue dernièrement à Genève, a attiré une grande foule de visiteurs. Trente-quatre congrégations missionnaires de France, d'Italie, de Belgique et de Suisse y furent représentées, dans les stands artistement agencés et rappelant les cinq parties du monde. Cette belle manifestation, qui a permis de prendre un contact direct avec les missionnaires, leurs travaux, leurs difficultés et leurs espoirs, portera, nous l'espérons, des fruits abondants et gagnera de nouvelles sympathies à la grande cause des missions.

## Automobilisme

### Présentation de nouvelles voitures

Comme on l'a lu hier, il y aura cet après-midi, samedi, sur les Grands Places, à Fribourg, une présentation des voitures Tempo à traction-avant (moteur 2 cyl., 2 temps, refroidissement par eau). Les voitures Tempo qui circulent en Suisse sont carrossées et peintes chez nous, le radiateur et les pneus sont de fabrication suisse. Il y a trois types de voitures.

La voiture à trois roues est équipée d'un moteur de 400 cm<sup>3</sup> à 2 temps, développant une puissance de 12,5 C. V. au frein ; elle est carrossée comme voiture à plate-forme, à plate-forme surbaissée, avec pont, caisson, ou comme voiture combinée. La charge utile est d'environ 500 kg. En ce qui concerne le calcul de l'impôt et de l'assurance, ces véhicules rentrent dans la catégorie des motocyclettes.

La voiture à quatre roues est construite comme véhicule 1 tonne ; en Suisse, la charge utile admise est de 850 kg. environ. Le moteur de 600 cm<sup>3</sup> à 2 temps développe une puissance de 19 C. V. au frein. Le châssis se compose d'un cadre léger, en tubes, avec traverses latérales. Les roues-avant et arrière sont à essieu oscillant, avec ressorts à boudins.

La voiture Tempo « tous terrains » est équipée de deux moteurs 600 cm<sup>3</sup>, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. On peut utiliser les deux moteurs simultanément, ou bien l'un ou l'autre.

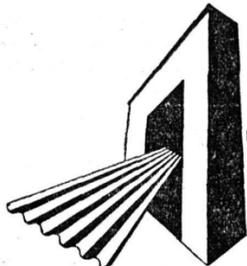
La conduite opère sur les quatre roues. Les roues-avant et arrière braquent en sens contraire, ce qui permet d'obtenir un cercle de direction de moins de 6 m. de diamètre.

Le véhicule n'est pas construit exclusivement en vue de tous terrains. Sur la route, il peut rouler, avec ses deux moteurs, à 80 km. ; dans le trafic urbain, il est particulièrement économique, parce qu'on peut utiliser un seul moteur. Ce véhicule peut être utilisé non seulement sur les terrains difficiles, mais encore sur les mauvaises routes et les chemins les plus mal entretenus.

caractéristiques du bimoteur de bombardement Hampd.

Son fuselage, long de 16 m. 25, a 0 m. 91 de largeur seulement ; sa surface portante est de 62 m. carrés pour un poids total de 8507 kg. Poids à vide 5343 kilos. Charge normale : 3164 kg., dont 1538 de combustibles et 1620 d'équipage, d'armement et de bombes. Vitesse : 428 km. à 4800 mètres d'altitude. Rayon d'action : 1662 km. à 350 km. ou 2148 km. à 268 km., avec maximum de 9525 kilos,

**Éternit** ONDULÉ: Couverture et bardage de la construction utilitaire



ETERNIT S.A. NIEDERURNEN

À l'Exposition visite, le Pavillon de l'Éternit  
SECTION DU BATIMENT

## Siviriez

Grande bénichon du printemps  
Hôtel du Lion d'Or Buffet de la Gare  
Les 7, 8 et 9 mai Les 7 et 8 mai

BAL SUR PONT COUVERT  
ORCHESTRES DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
Dîners et soupers de bénichon  
Philipona et Perler

In invitation cordiale :

**DOCTEUR**  
**A. GIRARDIN**  
**ROMONT**  
**ABSENT**  
du 7 au 28 mai.  
(Service militaire.)

Donnez mainten. vos  
**FOURRURES**  
p. transf. rep. conservat.

**TIEFNIG**  
Fribourg, Criblet, tél. 6.23  
Renards, montage mod.

**DOMAINE**  
**de 20 poses**  
à vendre, dans la Glâne, avec bâtiment en bon état d'entretien et terrain d'excellente qualité. S'adresser par écrit sous chiffres P 12.092 F, à Publicitas, Fribourg.

Apprenez  
**l'anglais**  
à l'**École**  
**Bénédict**

Professeur national.  
Leçons et Cours à toute h. jour et soir.  
**L'unique Ecole pour adultes.**  
Rens. 8-22 h. Tél. 17.76

## Personne

de confiance, âgée de 40 à 50 ans, capable de s'occuper d'un petit ménage et du jardin, trouverait place chez dame seule en campagne. Entrée et gage selon entente. S'adresser à **Publicitas, Prez-v.-Noréaz**, tél. 54.47. 300-34

## ON CHERCHE

### Domestique

sachant traire et faucher, ou jeune homme de 16 à 20 ans. Faire offre avec présentations. S'adresser sous chiffres P 12114 F, à Publicitas, FRIBOURG.

## Appartement meublé

est demandé, à la campagne, pour séjour de vacances, de 2-3 mois. De préférence en Gruyère. Adresser offres avec indications précises, à : **Case postale No 24, à Fribourg.** 12090

## A VENDRE

4 parts sociales de la Banque populaire suisse. Adresser offres à : **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12097 F.**

## N'employez contre le goitre

gros cou, glandes, etc., que notre friction antigoitreuse « **Strumasan** » qui guérit les cas même anciens. Complètement inoffensive. Succès prouvé par de nombreuses attestations. Prix du demi-flacon Fr. 3.-; 1 flacon, Fr. 5.-. Expédition immédiate : **Pharmacie du Jura, 30 U BIENNE.**



**TUYAU caoutchouc**  
depuis  
**Fr. 1.25 le m.**

**E. WASSMER S.A.**  
**FRIBOURG**

**On demande à acheter un taureau**

pie noir, garanti pour l'élevage. 12120 Offres avec âge et indication du prix à **Chr. Wittwer, agriculteur, Gümli gen, près Berne.**

## On cherche JEUNE HOMME

sachant traire et faucher. Salaire selon entente. **Fritz Neuenschwander, Peney-Vultebœuf (Vaud).** 12117

## Je cherche Volontaire

en bonne santé, pour ménage, ayant 2 filles, 16 et 19 ans. Occasion d'apprendre langue allemande. Piano. 12118 Offres avec photographie à **Famille Bouchet, Dalmazweg 67, BERNE.**

## Motosacoche

Vélos suisses de toute beauté, qualité incomparable. Agence exclusive à Fribourg : **DALER Frères, Route Neuve, 4.** 51-1 **Réparations soignées et bon marché de vélos de toutes marques.**

## Maison A VENDRE

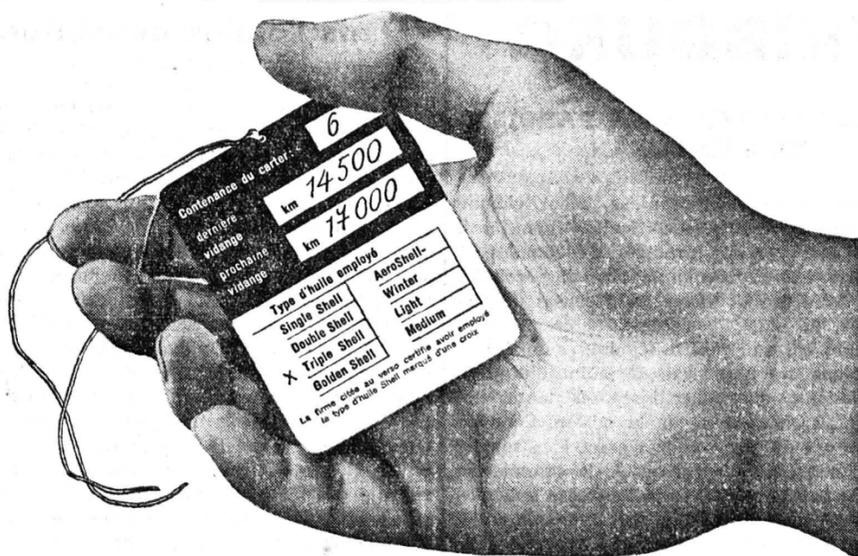
dans village du Gibloux, avec habitation de trois chambres, cuisine, eau in t a r i s s a b l e, 2 caves, grange, écurie, remise et une pose de terre. S'adresser par écrit sous chiffres P 12.091 F, à **Publicitas, Fribourg.**

## A vendre un bon TAUREAU

pie rouge, primé de 15 mois, ayant peu servi, chez **Louis Monney, à Villangeaux, p. Rue.**

## NASH

1931, 20 CV., ent. révisée, superbe carrosserie, à liquider, faute d'emploi. Fr. 600.— S'adresser à **Laubscher, Servette, 49, Genève.**



## Pour que votre moteur dure longtemps

La meilleure recette pour que votre moteur dure longtemps, c'est l'emploi des huiles Shell raffinées par solvants sélectifs et la vidange régulière de l'huile. Il est nécessaire de régler la vidange, car l'huile est altérée d'une manière continue par des agents extérieurs (poussière, suie, benzine) et après un certain temps elle n'assure plus un graissage satisfaisant. L'étiquette Shell vous indiquera quand il faut faire la prochaine vidange. En vidangeant exigez les

## Huiles Shell d'été

raffinées par solvants sélectifs



## Georges SCHAEFFER

**FRIBOURG**  
Criblet, 13-15  
Tél. 6.55

Chauffages centraux de tous systèmes  
Installations sanitaires  
Services d'eau chaude, buanderies, séchoirs

Bureau technique — Projets et devis sur demande

Maison de confiance, fondée en 1911 et ayant exécuté des installations les plus importantes. — Références de 1<sup>er</sup> ordre à disposition.



## Ferme

avec café-restaurant-hôtel, à remettre, près Genève. Depuis 20 ans même tenancier, affaire marchant bien, chambres louées au mois.

Ecrire sous chiffres : **C 26818 X, à Publicitas, Genève.**

## Jeanne Fröhlich La Dame des Gueux

Prix : Fr. 2.—  
AUX LIBRAIRIES ST-PAUL — FRIBOURG

## Location de café

Monsieur Louis Pasquier-Currat, représentant au Pâquier, offre à louer son café de la Clef, situé sur la place de la Foire, à Bulle, pour la date du 1<sup>er</sup> juillet 1939.

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire ou à l'Etude du notaire R. Dousse, à Bulle. 1.872

Les soumissions devront être déposées à l'adresse du propriétaire, au Pâquier, près Bulle, jusqu'au 15 mai 1939.

P. o. Robert Dousse, notaire.

**WEISSENBACH**  
Boutures  
Fabrication de : **BOUTONS JOURS PLISSÉS**  
livraison rapide  
TOUTES FOURNITURES POUR COUTURIÈRES

## AEBI

Le travail est un plaisir avec les machines AEBI

Le prospectus détaillé sur les faneuses AEBI avec le système de transmission par engrenages et la nouvelle fourche vous sera remis gratuitement et sans engagement par notre représentant ou directement par

AEBI & CIE., fabrique de machines, BERTHOUD, tél. 64

## On demande un jeune GARÇON

cath., de la campagne, pr aider à l'écurie et aux champs. Gage et entrée selon entente. Vie de famille. Occasion d'apprendre l'allemand. Offres à **Otto Ammann, agricult., Reuenthal (Cl. Argovie).**

## COURS DE SOINS DE BEAUTÉ

Par corresp., sans quitter votre emploi, vous obtenez dipl. de Paris. Toutes branches. Ecole Parisienne de Beauté, 26bis, rue du Marché, Montreux. (Timbre-réponse.) 602-90

## A VENDRE

**Domaine**  
de 43 poses

dans la Glâne, d'un seul tenant, avec bâtiment en pierre. Superbe propriété. S'adresser par écrit sous chiffres P 12.093 F, à **Publicitas, Fribourg.**



## Paul GIGNOUX

Histoire émouvante de l'héroïque enfant tombé, à huit ans, à Lyon, victime de son apostolat et des haines sociales.  
Prix : Fr. 1.60

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL — FRIBOURG

- Représentant-dépositaire -  
pour la place de Fribourg

## DEMANDÉ

par maison importante. — Situation intéressante pour personne active. 11938

S'adresser à **M. Ls. COLLIARD.**  
Tél. 4.41 Beau-Site, Fribourg.

# FRIBOURG

## IL FAUT SOUTENIR LA PAROISSE DE SAINT-JEAN

La paroisse de Saint-Jean se débat, chaque année, dans de multiples difficultés financières. Ce n'est que par des prodiges d'économies et des efforts incessants que le Conseil paroissial arrive à faire face à toutes les dépenses de restaurations, de culte, de cérémonies de première communion où sa générosité doit suppléer à l'insuffisance des ressources de maintes familles de paroissiens, qui sont livrées à toutes les angoisses du chômage et de la misère. Combien de foyers ont pu être soulagés grâce à la somme modeste mise à la disposition de la commission de charité par le comité de la kermesse annuelle.

La paroisse de Saint-Jean doit subvenir entièrement et par ses propres moyens au frais d'entretien de l'église. Elle devra songer, dans un avenir rapproché, à agrandir l'édifice divin. Des ressources lui sont donc nécessaires chaque année. C'est la kermesse qui les fournit.

Les paroissiens de Saint-Jean font leur devoir. Ils participent, suivant leurs moyens, qui sont limités, aux dépenses de la paroisse. Mais ils sont obligés de compter sur la solidarité des catholiques de la ville pour pouvoir continuer à avoir des œuvres vivantes. Ces œuvres, inspirées de l'Action catholique, sont nombreuses dans le quartier de la Neuveville et font beaucoup pour le rayonnement de l'esprit chrétien dans les familles.

Heureusement, la paroisse de Saint-Jean compte une foule de bienfaiteurs et d'amis, qui lui réserveront une visite, à l'occasion de la kermesse paroissiale qui aura lieu les 13 et 14 mai à la brasserie de l'Épée. Les dons en argent et en nature sont reçus avec reconnaissance par la cure de Saint-Jean.

\*\*\*

Les personnes sollicitées à domicile de faire un don voudront bien s'assurer que les quêteuses ont en possession d'un carnet signé et ne pas se laisser apitoyer par la première venue, comme cela s'est produit malheureusement, au grand préjudice de la kermesse.

### Enfants blessés

A Autigny, près de Fribourg, un jeune enfant, Michel Mauroux, âgé de sept ans, était monté sur un char d'herbe, qui se trouvait dans la grange de ses parents. Il voulut passer sur une échelle et perdit pied. Il tomba entre le char et la paroi, donna de la tête contre le mur et fit une grave chute dans la grange. Quand on le releva, il avait perdu connaissance; il portait une blessure au crâne.

M. le docteur Fasel, de Romont, lui donna les premiers soins et le fit transporter à l'hôpital cantonal. On constata que l'enfant avait une fracture du crâne. L'état du blessé paraît satisfaisant et on ne croit pas que sa vie soit en danger.

\*\*\*

Un autre enfant, Joseph Fontana, demeurant dans un hameau près de Dirlaret, et âgé de quatre ans, a été victime, hier, d'un accident. Il s'amusa avec des camarades sur un chemin lorsqu'il fut culbuté par l'un d'eux. Dans sa chute, il se brisa le bras gauche.

M. le docteur Gruber, de Planfayon, lui prodigua les soins nécessaires et le transporta à l'hôpital de Fribourg. L'état du blessé est satisfaisant.

### A propos des malversations de la Roche

Du *Message Raiffeisen*, cette communication du Bureau central :

Etant donné les bruits, souvent fantaisistes, qui circulent dans la presse et dans le public au sujet de cette malheureuse affaire, nous tenons à préciser les faits de la manière suivante :

C'est à l'occasion d'une inspection effectuée à l'improviste par l'Office de revision de l'Union que des malversations ont dû être constatées dans la gestion du caissier de la Caisse de La Roche. Les détournements commis concernent en grande partie d'autres institutions que gérât également la même personne. Une partie du déficit constaté à la Caisse Raiffeisen est couverte par la garantie de bonne gestion et le reste par les réserves que possède la Caisse. Le capital social restera intact. L'Office de revision de l'Union a pris immédiatement sur place toutes les mesures utiles pour sauvegarder les intérêts de la Caisse et de ses membres. Un nouveau caissier a été désigné et est déjà en fonctions, de sorte que la Caisse poursuit son activité comme par le passé. Si malheureuse que soit cette affaire, elle n'entraînera donc absolument aucune perte quelconque ni pour les déposants ni pour les sociétaires de la Caisse Raiffeisen.

### Chute d'un cycliste

Un garçon boulanger, M. René Jacob, âgé d'une vingtaine d'années, a fait, avant-hier, une chute de bicyclette près de la laiterie centrale. Il se brisa l'épaule gauche.

Il reçut les soins de M. le docteur Déglise. Le blessé est soigné à son domicile.

## « Dans l'ombre des statues »

Il arrive assez souvent, dans nos milieux catholiques, qu'on reproche à Georges Duhamel, en le comparant à d'autres auteurs contemporains, de manquer de profondeur. Un tel reproche est injuste. Il vient du fait qu'on se refuse à admettre que chaque écrivain, selon son génie, sa condition et ses préoccupations personnelles, ait un domaine propre où se manifeste son talent. On ne saurait exiger que tout romancier soit un Mauriac ou un Bernanos ou un Malègue. Sans doute Georges Duhamel, qui se rapproche d'ailleurs du catholicisme avec une droiture dont témoigne son magnifique discours de l'an passé aux écrivains catholiques, n'a pas traité dans ses œuvres les thèmes préférés de Mauriac ou de Bernanos, mais osera-t-on affirmer sans ridicule que les sujets chers à cet écrivain : la personnalité, la famille, la culture, ne sont que d'aimables fantaisies littéraires ?

Le public de Fribourg en pourra juger, grâce au spectacle que la *Nuithonia* lui présentera samedi prochain, 13 mai, sur la scène du Livio. Dans *l'ombre des statues*, en effet, est une pièce très caractéristique de l'esprit de Duhamel, où est abordée déjà — car cette pièce fut écrite en 1912 — une des questions qui le préoccuperont plus tard dans ses grandes œuvres, *Salavin* et *la Chronique des Pasquier*.

Emmanuel Bailly, mort il y a dix ans, était l'écrivain le plus illustre de son temps, maître aimé d'enthousiastes disciples. Son fils, Robert, souffre de n'être qu'une ombre, une sorte d'homme-reflet dans le rayonnement éblouissant de la gloire paternelle. Il aspire avec passion à posséder son âme propre, son génie personnel. Dans cette maison, « où il n'a jamais eu droit qu'au caractère et aux gestes d'un autre », rien ne peut l'intéresser que l'affection d'Alice, filleule de Mme Bailly, et nièce d'Alain Mostier, « le collaborateur fidèle et l'avisé conseiller du maître ». Avec elle seule, il peut être lui-même, penser selon son génie et sentir selon son cœur.

Au moment où le rideau s'ouvre pour le premier acte, nous sommes à la veille de l'inauguration d'une statue à la gloire d'Emmanuel Bailly. La fièvre des préparatifs ne fait qu'exaspérer la peine de Robert. Au milieu de l'énerverment général, un bonhomme curieux, original, M. Hilaire, s'efforce, avec une douceur obstinée, d'obtenir un entretien seul à seul avec le fils du maître. Ne pouvant l'éconduire, on l'abandonne dans l'antichambre déserte.

Au 2<sup>me</sup> acte, Hilaire est encore là, attendant patiemment une audience problématique. Robert Bailly lui accorde finalement l'entretien désiré. Le bonhomme lui fait part de sa mission et lui remet un paquet de lettres. A leur lecture, Robert s'exalte : il n'est pas le fils d'Emmanuel Bailly. Il a droit enfin à son nom et à sa vie propres. Il se promet de révéler à Alice sa découverte, et de fuir le soir même la demeure où sa jeune personnalité a tant souffert « dans l'ombre illustre d'une statue ». Mais Mme Bailly, qui a eu vent de révélations faites à son fils, va mettre tout en œuvre, aidée de Mostier, pour rétenir celui que toute son éducation a fait le véritable fils d'Emmanuel Bailly.

Troisième acte Robert fait à Alice l'exaltante confidence. Il va partir tout de suite, abandonner un nom qui ne lui appartient pas, recommencer une vie qui soit la sienne.

Alice tente de calmer la fièvre de son ami, mais Robert s'irrite et va partir seul. Au moment de sortir, il se heurte à sa mère. Il est violent et blessant. Très digne et très calme, Mme Bailly montre à son fils le respect et la reconnaissance que, malgré tout, il doit à Emmanuel Bailly. Robert, vaincu, cède. Il vivra « dans l'ombre de la statue » et acceptera la gloire d'Emmanuel Bailly.

Nul ne niera la beauté du thème traité par Duhamel. Le problème envisagé est double.

Le fils d'un grand homme acceptera-t-il de vivre dans l'ombre de la gloire paternelle, de renoncer, en quelque sorte, à son génie propre, à sa personnalité pour n'être que le serviteur d'un nom illustre ? Peut-on contraindre Robert à n'être pas tout simplement « Robert Bailly » et faut-il qu'il soit toujours appelé « le fils d'Emmanuel Bailly » ?

D'autre part, le fils d'un grand homme a-t-il le droit de méconnaître le respect dû à la gloire paternelle et de s'écarter de la ligne marquée par son père ? Le problème est déjà tout entier suggéré par le titre à la fois fantaisiste et mystérieux, qui ne dit rien et qui dit tout : *Dans l'ombre des statues*. Si Duhamel use de ce pluriel, c'est que, selon lui, ce qui se passe dans sa pièce est quelque chose de typique, d'exemplaire : c'est un cas d'où peut se dégager un enseignement. Homme de lettres jusqu'au bout des ongles, ayant de son métier et des conditions dans lesquelles il s'exerce une connaissance parfaite — traduite dernièrement dans sa *Défense des lettres* — Duhamel a dû penser à nombre de cas douloureux d'écrivains écrasés, dans leur propre famille, par une gloire trop éblouissante.

Robert Bailly, le héros de Duhamel, accepte finalement de passer pour le fils de l'illustre Emmanuel Bailly. Son mérite est d'autant plus beau que son talent personnel est plus grand et que, d'autre part, Emmanuel Bailly n'est pas son véritable père. Mais ce qui l'apaise dans sa révolte

et le détermine, c'est l'amour maternel. Robert, en effet, cède autant par scrupule de causer les larmes et le déshonneur de sa mère que par souci de ne pas offenser la mémoire du grand homme. La conclusion de la pièce pourrait se formuler dans ces paroles de Mme Bailly : « Je reconnais mon fils, qui ne voudra plus me tourmenter et qui me laissera vieillir avec honneur. »

Dans *l'ombre des statues* bénéficiera d'une interprétation choisie. M<sup>lles</sup> Madeleine Thévoz et Ninette Sauter prêteront le concours précieux de leur talent aux jeunes acteurs de *Nuithonia*. Quant à la mise en scène, il nous suffit de citer les noms de MM. les professeurs Dutoit, Kælin et Dousse pour assurer le public de Fribourg d'une préparation minutieuse. M. le recteur Armand Pittet, malgré sa charge nouvelle, n'a pas oublié complètement ceux qu'il avait préparés aux triomphes d'*Edipe-Roi* ou du *Chevalier de Colomb*, et ses conseils ont aidé grandement à la mise en scène d'une œuvre particulièrement difficile. Les décors de Gaston Thévoz, les habits de Nouveautés Georges, et les coiffures de Klein fourniront le complément artistique indispensable à cette pièce si attachante, qui ne manquera pas d'attirer un public nombreux au théâtre Livio, le samedi, 13 mai. V.-D. M.

### La Taverne de Genève et Fribourg à l'Exposition nationale

Nous reviendrons lundi sur l'inauguration de la Taverne de Genève et Fribourg, qui a eu lieu hier, vendredi, à l'Exposition nationale de Zurich. Mais disons tout de suite combien est réussie cette réalisation, due, comme on sait, à la maison Winckler, et quel succès a eu la manifestation combourgeoise et confédérale qui a marqué cette inauguration, sans oublier l'attrait puissant d'une Exposition qui montre à merveille tous les aspects de l'activité de notre pays. Mentionnons enfin l'accueil fort aimable des tenanciers de la Taverne, M. Arnold Morel et son fils, hôtes affables et prévenants qui servirent à souhait une série alléchante de spécialités genevoises et fribourgeoises.

### « Nuithonia »

La *Nuithonia*, section française des Etudiants suisses au Collège Saint-Michel, a reconstitué comme suit son comité pour le semestre d'été : Président : M. Georges Emonet, phys.; vice-président : M. Henri Steinauer, phys.; secrétaire : M. Maxence Ramseyer, phil.; fuchs-major : M. Henri Godel, phys.; caissier : M. Bernard Plancherel, phil.

### La soirée des scouts de Saint-Nicolas

Les scouts de Saint-Nicolas ont donné jeudi soir leur traditionnelle fête des parents.

Louvetaux, éclaireurs, cheftaines et chefs ont mis toute leur ardeur pour la préparation de cette soirée qui fut très réussie.

La *Légende de Saint-Nicolas* fut une fois de plus revenir le saint patron dans notre bonne ville.

Les louveteaux se distinguèrent ensuite dans la *Sizaine* en déroute, où ils étaient aux prises avec les défauts de leur âge, personnifiés par des petits diabolochons. Heureusement tout finit bien, car l'esprit louveteau et la franchise scoutie triomphèrent. Petites scènes vraiment charmantes, qui démontrèrent joyeusement la réelle valeur éducative du louvetisme, précieux auxiliaire de l'éducation familiale et scolaire.

Les *Irascibles*, tirés du répertoire des *Comédiens routiers*, terminèrent la séance dans un grand éclat de rire.

Belle soirée pour les scouts de Saint-Nicolas; le succès les encouragera à faire toujours mieux. S. R.

\*\*\*

On nous prie de rappeler que le loto annuel des scouts de Saint-Nicolas aura lieu demain, dimanche, à 20 h. 30, à la salle paroissiale, Grand-Rue 14. De beaux lots attendent les heureux gagnants. Un chaleureux appel est adressé à tous.

### Jeunesse et chanson

On nous écrit :

M. l'abbé Robert Papaux, ancien vicaire à Saint-Nicolas et actuellement curé de Vuadens, n'a pas oublié les petits pinsons de la cathédrale. Il a eu la délicate pensée de leur demander d'aller donner, demain dimanche, 7 mai, à 20 h., un concert dans sa paroisse, sous la direction de M. le chanoine Bovet, qui fera également une courte causerie. Cette audition aura pour titre *Jeunesse et chanson*. Elle aura lieu sous les auspices de la société de chant *l'Espérance*, qui se produira elle aussi, de même que le chœur des jeunes filles.

La maîtrise de Saint-Nicolas se présentera en chœur mixte, c'est-à-dire avec des voix d'hommes faisant ténors et basses. Son programme très varié comprend des soli et des chœurs religieux, profanes, patriotiques.

Le petit orchestre de la maîtrise en accompagnera plusieurs.

Les habitants de la région se feront une joie d'applaudir chez eux cet excellent ensemble vocal qui, sous la direction d'un maître aussi éminent que M. le chanoine Bovet, remporte partout où il se fait entendre, de très grands succès.

### † M. Georges de Gottrau

On annonce le décès survenu hier soir vendredi, à l'hôpital Daler, où il était soigné depuis quelque temps, de M. Georges de Gottrau, receveur des Fonds pies et administrateur des biens bourgeoisiaux. M. de Gottrau était âgé de soixante-dix-sept ans. Il était au service de la bourgeoisie de Fribourg depuis quarante-cinq ans.

Nous reviendrons lundi sur la vie de cet excellent citoyen.

### Service religieux académique

En raison de la célébration par l'Université de la fête de saint Pierre Canisius, le service religieux académique aura lieu demain, dimanche, non dans l'église des Ursulines mais aux Cordeliers. Dimanche prochain, 14 mai, il aura lieu comme de coutume, à l'église des Ursulines; sermon en langue française.

### « Avec nos prisonniers »

Comme nous l'avons annoncé, la Société fribourgeoise de patronage des détenus libérés organise pour mardi, 9 mai, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel suisse, une conférence publique avec projections sur le thème *Avec nos prisonniers*. Cette conférence sera faite par M. l'abbé Weibel, curé d'Orbe, aumônier catholique aux Etablissements pénitentiaires du Bochuz (Vaud et Genève), secrétaire de la Société des aumôniers suisses des prisons, qui déploie une si charitable activité pour le redressement des détenus.

La population fribourgeoise, si attachée à toutes les œuvres de redressement moral, ne manquera pas de montrer son intérêt pour cette séance, qui sera certainement très intéressante. Elle illustrera le travail remarquable des personnes qui s'occupent de ceux qui ont payé leur dette à la société et qui s'efforcent de reprendre leur place dans la vie.

M. l'abbé Weibel est un des pionniers du mouvement en faveur de l'amendement des condamnés, avec lesquels il a des contacts très fréquents. C'est dire que son exposé sera extrêmement instructif.

S. Ex. Mgr Besson a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette manifestation.

### Pour les personnes

#### aux ressources insuffisantes

Comme nous l'avons dit hier et conformément aux instructions fédérales et cantonales sur l'approvisionnement en marchandises indispensables en cas de guerre, les familles sont tenues de constituer des provisions pour une durée minimum de deux mois.

Les familles et les personnes dont le budget ne permet que de pourvoir tout juste aux dépenses courantes du ménage et qui sont donc dans l'impossibilité de trouver l'argent nécessaire pour l'achat de provisions sont priées de s'inscrire au bureau de la police locale (bureau N° 1), à la Maison de ville. Une entière discrétion est assurée au sujet de ces inscriptions.

Celles-ci doivent se faire sans tarder pour permettre aux autorités communales de prendre à temps toutes les dispositions utiles pour constituer les stocks de marchandises qui seront uniquement destinées à ces familles et personnes.

### « Nous deux »

On nous écrit :

L'originale et charmante féerie *Nous deux*, de Jean Risse et Georges Aebly, s'est déroulée dimanche dernier, 30 avril, à La Tour-de-Trême, en présence d'une salle comble. Il y a incontestablement un grand progrès depuis les premières représentations.

Une foule considérable attendait devant les guichets, dimanche soir. Bon nombre d'amateurs de théâtre et de musique n'ont pu trouver place dans la salle, pourtant spacieuse, de l'Hôtel-de-Ville de La Tour. Sur leur demande et sur le désir d'un grand nombre d'autres personnes, le comité de la chorale de La Tour a décidé d'organiser une représentation supplémentaire pour demain, dimanche, 7 mai, à 20 h. Ce sera, comme bien l'on pense, irrévocablement la dernière représentation de *Nous deux*.

La représentation de dimanche dernier peut et doit être considérée comme un très grand succès. Des personnalités marquantes au point de vue artistique, n'ont pas caché leur admiration pour l'effort que la chorale a accompli.

Il y a lieu de relever surtout les belles exécutions vocales de la chorale et de son groupe mixte, des solistes, des duos d'enfants, dont la belle envolée crée une atmosphère extrêmement favorable. Signalons aussi le merveilleux accompagnement au piano du compositeur lui-même, M. Georges Aebly.

### Contemporains de 1894

Le comité rappelle à tous les contemporains que le délai pour l'inscription à la course du 11 juin expire demain, dimanche.

Une forte participation à cette première sortie donnera l'occasion de resserrer les liens qui déjà unissent les contemporains dans la plus franche amitié.

Avant, après ou pendant le repas, le vin rosé

# TRALEPUY

tue le cafard et entretient la bonne humeur.

**Un répertoire des familles fribourgeoises**

La Chancellerie d'Etat vient de faire paraître un nouvel *Etat des noms de famille des bourgeois du canton de Fribourg*. L'édition de 1922 est épuisée depuis fort longtemps. Elle n'était, du reste, plus à jour, en raison des naturalisations survenues depuis lors.

Il ressort du travail de revision entrepris avec la bienveillante collaboration des secrétaires communaux que la législation sur le divorce et celle sur la réintégration de veuves et des femmes d'étrangers divorcées ou séparées entraînent de grands changements dans l'état des bourgeois des communes. Il serait peut-être indiqué de publier un jour la date de l'apparition des divers noms de famille dans la liste établie par les communes.

L'*Etat des noms de famille des bourgeois du canton de Fribourg* comprend deux parties : la première donne les familles par districts et par communes ; la seconde les donne par ordre alphabétique.

Dans la première partie, il eût été très utile de répéter, au haut de chaque page, le nom du district qu'il faut d'abord chercher pour arriver à celui de la commune dont on veut connaître les bourgeois.

L'ouvrage est en vente au prix de 2 fr. 50, dans les librairies et à la Chancellerie d'Etat.

**Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes**

Les pèlerins du groupe « Sarine » sont priés de retirer leurs cartes et billets à la librairie Saint-Paul, 130, place Saint-Nicolas.

**Ecole secondaire professionnelle des garçons de la ville de Fribourg**

On nous communique :

Les temps pénibles que nous traversons engagent les personnes chargées de la formation de la jeunesse à cultiver plus que jamais un patriotisme ardent, inspiré par un esprit suisse convaincu. L'enseignement et les méthodes éducatives doivent contribuer à atteindre ce but par tous les moyens mis à leur disposition. C'est dans cet esprit que, d'entente avec l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole secondaire professionnelle, la direction de cet établissement a pris pour but de la promenade scolaire annuelle le berceau de notre patrie, le Grütli. Elle désire donner à cette manifestation le caractère d'un vrai pèlerinage patriotique auquel prendraient part non seulement les élèves, mais aussi les parents, les anciens élèves et les amis de l'école qui voudront lui faire l'honneur de les accompagner. Grâce à la générosité de l'Association des anciens élèves et de quelques amis de l'Ecole secondaire professionnelle, tous les élèves de l'école pourront participer à la promenade sans que les frais constituent une charge trop lourde pour les familles les plus modestes.

Les grandes personnes qui désireraient profiter des avantages d'un voyage collectif intéressant, dans un des plus beaux paysages de notre patrie, pourront s'inscrire auprès de la direction de l'école jusqu'au 13 mai, en versant le montant de 16 francs (train, bateau et diner compris). Pour faciliter la participation des parents et des anciens élèves, la date choisie est celle du samedi, 20 mai. L'horaire de la journée comportera, dans ses grandes lignes : départ de Fribourg, par train spécial, à 5 h. 30, pour arriver à Lucerne à 7 h. 35 ; tour du lac des Quatre-Cantons en bateau spécial, avec office religieux à la chapelle de Tell, diner à Flüelen et cérémonie patriotique au Grütli. Le soir, après avoir visité la ville de Lucerne, les participants rentreront à Fribourg pour 10 heures. Ce programme attrayant engagera certainement bien des personnes à témoigner de la sympathie à l'Ecole secondaire professionnelle.

**Réunion des congrégations mariales de Notre-Dame**

Demain, premier dimanche du mois, à 7 h., à la basilique de Notre-Dame, messe de communion pour les membres de la Congrégation de MM les Bourgeois. Le soir, à 8 h. ¼, réunion des diverses Congrégations érigées à Notre-Dame : Congrégation des dames, confréries du Rosaire et du Cœur Immaculé de Marie. Sermon par le R. Père Paravy, procession et salut solennel.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**

**Cercle catholique.** — Aujourd'hui, samedi, et dimanche, 6 et 7 mai, dès 21 h., soirées familiales sans loto. Invitation cordiale à tous les membres et à leur famille.

**Société technique fribourgeoise.** — Lundi 8 mai, à 20 h. 30, à l'hôtel de la Tête-Noire à Fribourg, assemblée ordinaire suivie d'une conférence avec projections de M. le député Joseph Bianchi, sur : *La formation géologique de l'écorce terrestre.*

**Contemporains 1887.** — Réunion ce soir, samedi, à 20 h., au café Beau-Site (Beauregard). Invitation cordiale aux contemporains ne faisant pas partie de la société.

**Jeunesse agricole chrétienne**

On nous écrit :

Mettre tout l'Evangile dans toute la vie : c'est en cette formule, un peu lapidaire, qu'on a voulu inclure l'essentielle préoccupation de l'Action catholique. Et cela signifie que nos mouvements s'attachent avant tout à informer de christianisme non seulement les actes proprement religieux, mais tous les actes humains, tous les aspects de la vie.

Or, la vie est diverse. Les problèmes qu'elle pose varient, suivant les circonstances, suivant les milieux sociaux, suivant les professions. Ils se présentent différemment dans la vie d'un ouvrier, d'un agriculteur ou d'un intellectuel. Si le christianisme est un, ses exigences, les mêmes pour tous, il reste cependant que son intégration dans la vie concrète de chacun ne peut se faire exactement selon le même mode.

Les mouvements spécialisés d'Action catholique sont nés de cette évidence. Avec les jeunes ouvriers, et pour eux, on cherchera la solution chrétienne des problèmes auxquels ils se heurtent dans leur vie ouvrière ; avec les jeunes ruraux, et pour eux, on étudiera la vie agricole, ses modalités, ses besoins particuliers, les conditions favorables ou défavorables — du point de vue spirituel surtout — dans lesquelles elle se réalise.

D'autre part, les possibilités d'influence, d'apostolat, suivront, dans une certaine mesure, la même loi. « Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers », a proclamé Pie XI. Il nous est permis d'ajouter, sans crainte de trahir sa pensée : « Les apôtres des paysans seront des paysans. »

La jeunesse agricole chrétienne est un mouvement frère de la Jeunesse ouvrière chrétienne. Bien que lancé quelques années plus tard et, de ce fait, moins étendu encore, il la rejoint : ici comme là, même organisation, mêmes méthodes, mêmes objectifs, ce qui, d'ailleurs, rendra possible et même nécessaire entre ces mouvements, une large collaboration.

La Jeunesse agricole chrétienne veut donc préparer le jeune campagnard à réaliser de manière intégralement chrétienne sa vie de jeune campagnard. Avec lui, elle en étudie les divers éléments : travail, profession, loisirs, vie de famille, vie sociale. Elle l'amène à juger, à la lumière de la doctrine du Christ, ces divers éléments et à lui faire trouver l'attitude chrétienne qu'il prendra à leur égard. Elle cherche à être, pour lui, une école de vie chrétienne paysanne. Par son programme d'étude et d'action, par ses cercles et ses services, par ses réalisations, elle l'entraînera à penser, à agir toujours et en tout en chrétien conscient et résolu.

Par ailleurs, la Jeunesse agricole chrétienne est un mouvement de large et continu apostolat. Apostolat organisé et dirigé par la hiérarchie, mais réalisé par les jeunes laïcs eux-mêmes. La formation qu'il acquiert, le jacobite veut la communiquer à ses camarades. Il veut gagner à son idéal de vie ceux qui, autour de lui, dans son village, vivent la même vie. Par son exemple, par son influence, par son action, il veut transformer peu à peu non seulement sa vie personnelle, mais le milieu rural lui-même et tous ceux qui y vivent. Répandre ses idées, gagner l'adhésion convaincue de ses camarades, les amener à penser, à agir chrétiennement comme il s'efforce de le faire lui-même ; telles sont les préoccupations d'un vrai, d'un sincère, jacobite.

C'est dans ce sens que, depuis plus de deux ans, travaille la jeunesse agricole fribourgeoise. Et c'est ce qu'elle veut essayer d'exprimer dans les trois rassemblements régionaux qu'elle prépare en ce moment. A Vuisternens-devant-Romont, le 14 mai, à Matran le 21 mai, à Semsales le 4 juin, des centaines de jacobites se rencontreront pour dire à la population des campagnes leurs efforts, leurs objectifs, leurs espoirs.

**Société fribourgeoise d'éducation**

La Société fribourgeoise d'éducation aura son assemblée bisannuelle le lundi 5 juin, à Châtel-Saint-Denis. Tous les districts ont annoncé une forte participation. Le chef-lieu de la Veveyse se prépare à recevoir dignement le corps enseignant et les amis de l'école.

**Union instrumentale**

On nous prie de signaler la kermesse qu'organise cette société, pour demain, dimanche, dans les jardins du café du Pont de la Glâne. (Voir aux annonces.)

**Au Vélo-Club de Fribourg**

Le Vélo-Club de Fribourg fera courir, demain, dimanche, sa 4<sup>me</sup> course de championnat interne sur un trajet de 75 kilomètres, soit : La Roche, Bulle, Romont, Vuisternens et retour à Fribourg. Cette course compte pour le challenge Dossenbach.

Les arrivées sont prévues vers 8 h. ½, à Richemont.

**UN NOM A RETENIR**

C'est celui de la Quintonine, extrait concentré à base de plantes et de glycérophosphate de chaux, qui permet de préparer chez soi, instantanément, un vin fortifiant, actif et de goût agréable. Le flacon de Quintonine, dosé pour faire un litre de vin fortifiant, ne coûte que Fr. 1.65. On en trouve chez tous les pharmaciens, 1762

**Sentier du Gottéron**

Les amateurs de jolies promenades sont avisés que le sentier du Gottéron a été remis en état sur toute sa longueur, par les soins du *Heimatschutz* de la Singine, avec l'aide financière de la Société pour le développement de Fribourg. Cette ravissante promenade, à l'abri de la poussière et du bruit de la ville, est placée sous la protection du public.

**SERVICES RELIGIEUX**

**DIMANCHE, 7 MAI**

**Saint-Nicolas :** 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée, sermon. — 9 h., messe basse, sermon. — 10 h., grand-messe. — 11 h. ¼, messe basse, sermon. — 1 h. ½, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction.

**Saint-Jean :** 6 h. ½, messe basse. — 7 h. ½, distribution de la sainte communion. — 8 h., messe des enfants, instruction en français. — 9 h., messe basse, instruction en allemand. — 10 h., office, sermon français. — 1 h. ½, *Magnificat*, prières du mois de mai, bénédiction. — 8 h. du soir, exercice du mois de Marie en français.

**Saint-Maurice :** 6 h. ½, messe, communion générale pour les Enfants de Marie et les membres du *Gesellenverein*. — 7 h. ½, communion des enfants des écoles françaises. — 8 h. ½, messe, sermon allemand, communion générale des enfants des écoles allemandes. — 10 h., messe chantée, sermon français. — 1 h. ½, vêpres et bénédiction. — 8 h. du soir, chapelet, mois de Marie en français et bénédiction.

**Saint-Pierre :** 6 h. et 7 h., messes basses. — 7 h. 45, solennité de la Première Communion des enfants de langue allemande, sermon. — 9 h., messe des enfants, instruction. — 10 h., grand-messe, sermon. — 11 h. ¼, messe basse, sermon. 2 h., cérémonie pour les premiers communiantes. — 8 h. ¼ du soir, mois de Marie et bénédiction.

**Notre-Dame :** 6 h. ½, messe basse. — 7 h., messe de communion des membres de la Congrégation de MM. les Bourgeois. — 8 h., messe des enfants de langue allemande de la paroisse de Saint-Nicolas. — 9 h., grand-messe, bénédiction. — 10 h. ½, service italien. — 8 h. ¼ du soir, réunion des Congrégations mariales, sermon, procession et bénédiction.

**Collège :** 6 h. ½, 7 h., messes basses. — 7 h. ½, messe basse, sermon. — 8 h. ½, messe chantée des étudiants, sermon. — 8 h. ¼ du soir, complies.

**R. Pères Cordeliers :** 6 h., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½, 8 h., messes basses. — 9 h., messe chantée. — 10 h. ½, service académique et sermon allemand. — 2 h. ½, vêpres et bénédiction.

**R. Pères Capucins :** 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe avec allocution.

**LUNDI, 8 MAI**

**Notre-Dame :** 9 h., messe pour Anna Sattler, membre de la Congrégation des Dames.

**MARDI, 9 MAI**

**Notre-Dame :** 8 heures, messe de l'archiconfrérie des Mères chrétiennes, instruction et bénédiction.

**Estafette fribourgeoise de l'Exposition nationale suisse**

Aujourd'hui s'est ouverte l'Exposition nationale suisse à Zurich. A cette occasion, on nous prie de rappeler le départ d'estafette qui aura lieu demain et à laquelle collaborent tous les cantons suisses.

Certains cantons mobilisent des centaines d'athlètes et de coureurs qui parcourront toutes les régions de notre pays, et qui sont chargés d'apporter à la direction de l'Exposition nationale suisse, c'est-à-dire à ceux qui ont eu, malgré les temps troublés que nous traversons, le courage d'entreprendre cette œuvre magistrale, le salut de leur gouvernement.

Fribourg a organisé une estafette à laquelle participent plus de 80 coureurs appartenant à dix sociétés sportives.

Demain, à 9 h. 15, sur la place de l'Hôtel de ville, M. le préfet Renevey, représentant du gouvernement, lira le message du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, dont la rédaction a été confiée à M. Gonzague de Reynold.

A 9 h. 30, l'estafette partira et se déroulera selon le programme que nous avons publié hier, suivie des deux voitures officielles, décorées aux couleurs fribourgeoises par les soins de l'Automobile-Club de Suisse, section de Fribourg.

Le comité d'organisation espère que la population de Fribourg voudra bien collaborer à cette manifestation de solidarité confédérale, en allant nombreuse assister à la brève cérémonie qui aura lieu demain matin sur la place de l'Hôtel de ville.

**Office du travail**

Dans le courant du mois d'avril, 1134 ordres sont parvenus à l'Office du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 470, dont 210 de célibataires et 260 de mariés ; 469 de Suisses et 1 d'étranger. Il y a lieu d'ajouter encore à ce chiffre les demandes de 23 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits, faute d'occasions de travail immédiates.

Offres de places : 664, se répartissant entre 259 patrons, desquels 229 habitent le canton.

Placements effectués : 535, dont 49 dans l'agriculture.

Le nombre des chômeurs inscrits à l'Office du travail est en diminution de 283 sur le mois précédent et s'élevait, à la fin avril, à 1467 pour l'ensemble du canton.

Dans l'agriculture, on enregistre, ces deux derniers mois, une forte augmentation des offres de places, alors que les demandes de travail sont moins nombreuses, cela grâce à la meilleure saison et à la reprise des travaux agricoles. Le nombre des engagements à l'année est regrettablement en recul régulier.

Sur les chantiers de construction, on enregistre une sérieuse reprise de l'activité et 422 ouvriers purent être placés durant le mois écoulé.

Notons encore les nombreuses occasions de travail offertes aux boulangers, cordonniers et maréchaux.

403 ordres sont parvenus à l'Office du travail pour femmes.

Demandes de places : 195, dont 193 Suissesses et 2 étrangères.

Offres de places : 208, dont 176 du canton.

Placements : 81 de stables et 10 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée, total : 91.

**SOMMAIRES DES REVUES**

*La Patrie suisse* du 6 mai (N° 18) est consacrée à l'Exposition nationale. Mais, contrairement à d'autres journaux, *La Patrie suisse*, se réservant de revenir plus tard sur ce sujet, ne décrit pas l'Exposition à ses lecteurs, mais présente au contraire l'esprit romand à nos confédérés. Que représente l'Exposition nationale pour la Suisse romande, par Marcel Pilet-Golaz, conseiller fédéral. Une curiosité noble, par Pierre Deslandes. Le pays de Vaud et les artistes. Une page d'humour dédiée à l'Exposition : « Ce qu'il ne faut pas oublier d'exposer. » Un magnifique reportage dédié aux Suisses de l'étranger : Le centenaire de la conquête de la Californie par le général Sutter, etc.

Secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher

**Des catelles aussi polies que du verre ! Comment fais-tu ?**

**Avec du VIM, ma chère ! Il nettoie sans rayer.**

L'action unique à double efficacité du Vim allège la lourde tâche de maintes ménagères : Le Vim détache d'abord la saleté et l'enlève ensuite. Jamais il ne rait la surface même la plus lisse. Les surfaces nettoyées avec du Vim restent lisses et sont, par conséquent, toujours faciles à nettoyer.

**A VENDRE**

pour cause de décès, maison d'habitation, avec 3 chambres, cuisine, 556 m<sup>2</sup> de terrain, à 1 km. de la ville de Fribourg. Prix 10.000 fr.

Offres sous chiffres : P 12134 F, à Publicitas, FRIBOURG.

On cherche à louer pour

**VACANCES**

dans les environs immédiats de Fribourg, maison ou appartement, de préférence meublé.

S'adresser sous chiffres P 11915 F, à Publicitas, Fribourg.

**A LOUER**

aux Daillettes, pour le 25 juillet, un 11936

**joli appartement**

bien ensoleillé de 2 ou 3 chamb., cuisine, chamb. de bains, véranda vitrée, chauffage central, cave et galetas. Jardin si on le désire. — S'adresser : Daillettes, 137.

On cherche au plus tôt pour Lucerne, dans famille distinguée

**Volontaire**

(16 à 18 ans), cathol., bonne éducation, pour aider aux travaux du ménage, auprès de cuisinière. Envoyer certificats, références et photo sous chiffres O. F. 1869 Lz., à Orell Füssli - Annonces, Lucerne.

**APÉRITIF AMER PICON**  
Sain et agréable.

Prez-vers-Noréaz

Hôtel de la Cigogne
Dimanche, 14 mai
CONCERT
ORCHESTRE de 1er ordre des
« Collégiens de Neuchâtel »
Invitation cordiale. Le nouveau tenancier :
E. Guisolan-Chatagny.

AUBERGE DE LA CROIX-D'OR
POSAT
DIMANCHE 7 mai

Cassée-Concert

INVITATION CORDIALE :
306-17 Le tenancier.

Il est temps d'assurer
vos cultures contre la grêle!
Les sociétaires, qui n'ont pas résilié leur
assurance en 1938, sont tenus de la renouveler.
Société suisse d'assurance contre la
grêle, Zurich
Mutuelle - 84.000 membres - Réserves Fr. 9.6 mill.

Berger de montagne

est demandé pour une montagne de 80 génisses,
pour le Jura. 6833 L.
S'adresser H. Dorsaz, Cossonay (Vaud).

Spécialités du Buffet

Table with 4 columns: Day, Dish, Price, Location.
Samedi: Tripes à la Mode de Caen, 2.50
Dimanche: Paupiettes de Veau Belle Hélène, 3.-
Lundi: Fritots au Gruyère Malakoff, 2.50
Mardi: Osso Buco Piémontaise, 3.-
Mercredi: Tête de Veau en Vinaigrette Pommes Nouvelles, 2.50
Jeudi: Asperges Fraîches du Valais Milanaise, 3.-
Vendredi: Délices de Sole « Marguery », 3.-
FRIBOURG Chs Mayer-Gex.

On demande pour tout
de suite 3863
JEUNE HOMME
connaissant les travaux
agricoles, pour aider dans
exploit. agric. moyenne.
Occ. d'apprendre l'allemand.
Bon traitement assuré.
Gage à convenir. S'adr. à
Louis Stampfli, Flumenthal (Soleure).

A LOUER
un joli appartement
de 3 chambres avec
jardin, dans maison de
construction récente, à
Lentigny. Prix 40 fr.,
chauffage compris.
S'adresser sous chiffres
P 12123 F, à Publicitas,
FRIBOURG.

A LOUER
un logement de 4
chambres, bien ensoleillé,
cuisine, cave, galetas et un
jardin, au bord de la route
cantonale. Entrée le 1er juin.
S'adr. à Famille Burri,
POSIEUX.

ON CHERCHE
JEUNE HOMME
pour la campagne, sachant
traire et si possible faucher.
Entrée tout de suite.
12121
S'adresser à M. Chuard
Edmond, agr., Corcelles/Payerne.

A LOUER bel
Appartement
de 3 chambres, 2me étage.
S'adresser : Place de
Notre-Dame, 178, entre 2
et 3 heures, à la forge.
76-102

A LOUER
pour le 25 juillet
à la Rue de Lausanne, 56,
un appartement de 2
chambres et cuisine.
S'adresser à la Banque
Populaire Suisse,
FRIBOURG. 1-11

Docteur Paul WIRZ
Médecin-spécialiste (F. M. H.) en gynécologie et
obstétrique
(Maladies des femmes et accouchements)
Ancien Chef de Clinique à la Maternité de Lausanne
(Service universitaire de gynécologie et d'obstétrique)
Prof. Dr R.-L. Rochat
Ancien assistant étranger à la Clinique universitaire de
gynécologie et d'obstétrique à Berlin - Prof. Dr W. Stöckel
ouvrira son cabinet de consultations
le 12 mai
Pérolles, Rue Joseph Reichlen, 3, téléphone 18.88
Reçoit tous les jours de 1 h. 1/2 à 4 heures,
jeudi excepté, et sur rendez-vous. 12126

ON DEMANDE pour le
15 mai ou à convenir,
jeune
Domestique
de campagne
connaissant tous les travaux
et sachant bien traire et
faucher. 12142
S'adresser ou se présenter
à Albert Pahud, à Pailly
(Vaud), près Echallens.

ON DEMANDE
comme bonne à tout
faire, une jeune fille
sachant faire la cuisine
et connaissant tous les
travaux d'un ménage soigné.
Bon gage. Références
exigées. Faire offres par
écrit s. chiff. P 11977 F,
à Publicitas, Fribourg.

On demande
jeune fille sérieuse,
soigneuse, sachant cuisiner
et ayant déjà servi dans
bonne famille. Bons gages.
Entrée à convenir. 12129
Offres écrites sous chiffres
P. 12.129 F., à Publicitas,
Fribourg.

On cherche
à acheter
10.000 m² de terrain à
l'altitude de 800 à 1000 m.
si possible à 5 km. au
maximum d'une gare.
Faire offres à
l'Agence immobilière
Guillaume de Weck,
Rue de Romont, 18,
Fribourg. Tél. 5.12.

A LOUER
pour le 25 juillet, au
1me étage, APPARTEMENT
de 4 grandes
chambres avec véranda,
en plein soleil, grand
galetas indépendant et
cave voûtée. 12132
Prix : Fr. 90.-
S'adresser : Grand-Rue,
8, Fribourg.

On demande à louer,
à Fribourg, un
MAGASIN
DE CIGARES et
JOURNAUX
Faire offres par écrit
sous chiffres P 12137 F,
à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE
essieux d'autos
complets, en différentes
grandeurs et à prix
avantageux. 76-101
L. Roschy, garage,
Pfaffenholz,
Wünnewil, tél. 47.45.

A vendre une jeune
vache
prête au veau. 40558
S'adresser à A. Cotting,
à Formangueries.

DIMANCHE 7 mai
CONCERT
- Café de l'Etoile -
A CORMONDES
INVITATION CORDIALE :
La Jeunesse et le tenancier Ad. Schneuwly.

CAISSE D'EPARGNE
DE LA VILLE DE FRIBOURG
La caisse et les bureaux seront
fermés
mardi 9 mai 1939
pour cause de nettoyages

GRANDSIVAZ
Hôtel communal
Dimanche 7 mai
CONCERT
BON ORCHESTRE
Maradan-Pillonel.
Invitation cordiale

Hôtel de la Gare, Léchelles
DIMANCHE 7 mai
JEU DES ŒUFS
Orchestre « Mirella »
Se recommande : Le tenancier.

Hôtel du CHAMOIS
Samedi et dimanche
CONCERT
donné par l'orchestre :
Famille Graf, Estavayer-le-Lac
Samedi : prolongation.

Bains de Garmiswyl
Dimanche, le 7 mai, après midi
OUVERTURE DES BAINS
avec
bonne musique
Buffet chaud et froid
12149 Famille GROSSRIEDER-GOBET.

On demande jeune
Garçon
de 15 à 16 ans, propre
et honnête, pr aider aux
travaux de la campagne.
Salaire à convenir.
S'adresser à 12101
Constant OULEVEY,
Corcelles s/Payerne.

Mariage
Célibataire, 35 ans, famille
aisée, cherche fille
ou veuve en vue de
mariage. Joindre photo.
S'adresser par écrit sous
chiffres P 40.562 F, à
Case postale 8900,
Fribourg. 40562

Bon DOMESTIQUE
sachant traire, faucher, et
connaissant les chevaux,
cherche place. S'adr. sous
chiffres P 40.560 F, à
Publicitas, Fribourg.

On CHERCHE pour
tout de suite un
porteur
de pain
S'adresser à Publicitas,
Fribourg, sous P 12135 F.

Jeune fille
de 16-17 ans, est demandée
pour aider au ménage
et au jardin, à l'hôtel du
Lion d'Or, St-Martin (Veveyse).
S'y présenter. 12141

A LOUER
pour le 25 juillet, Rue
Saint-Pierre, appartement
bien ensoleillé, de 4 à 5
chambres, mansarde,
cave et galetas, bain,
chauffage central.
S'adresser : Suter,
Rue de Locarno, 6.

Jeune homme
de 15 à 17 ans, sachant
traire et aller avec un
cheval, pour conduire le
lait. 12.086
Etienne Reymond,
Brassus, Vallée de Joux
(Vaud).

Personne
d'un certain âge cherche
place comme servante
de Cure, à la campagne.
Ecrire sous chiffres :
P 40.559 F, à Publicitas,
FRIBOURG.

A VENDRE
à Fribourg :
1. En plein centre de la
ville, haut de la rue
des Alpes, situation
unique, maison de gros
rapport brut 10 %.
Prix : Fr. 45.000.-
2. Route du Jura, immeuble
moderne à 3 logements.
12143
Prix : Fr. 40.000.-

A LOUER
Route du Jura, joli
appartement, 3 chambres,
cuisine, W. C., bain, part
au jardin, 80 fr. par mois.
S'adresser à Me Henri
HARTMANN, notaire,
rue de Romont 5,
Fribourg, tél. 1176.

Occasions
Encore quelques cuisinières
à gaz « Soleure », à des
prix très réduits.
Au magasin : 45-6
Arthur Meuwly
Route des Alpes, 9.

Café du Pont de la Glâne
Demain dimanche, 7 mai, dès 14 h. 30
GRANDE KERMESSE
organisée par l'
« Union Instrumentale » de Fribourg
Nombreux jeux. Tombola. Match aux quilles.
Dès 15 h., CONCERT par la Société
En cas de mauvais temps,
renvoyé au dimanche 14 mai.

Voitures d'occasion
avec garantie de 6 mois
Renault modèle 1938 conduite intérieure, 5 places, 13 CV.
1938 cabriolet décapotable, 5 places, 13 CV.
1938 conduite intérieure, 4 places, 6 CV.
1936 conduite intérieure, décapotable, 4 places.
1938 conduite intérieure (compresseur), 5 places, 19 CV., roulé 1000 km.
1934 conduite intérieure, 5 places, 19 CV.
1935 fourgon de livraison, 11 CV., roulé 7000 km.
S'adresser : Gauthier Frères, rue Locarno,
12065 Fribourg.

Dimanche 7 mai, à
GROLLEY
CONCERT
- Pas de ruban -
INVITATION CORDIALE : FAMILLE EGGER.

ONNENS
DIMANCHE 7 MAI
Grand Concert
sur pont couvert. 40561
« Orchestre Bergeronnette »
Se recommande : Le nouveau tenancier
Page-Bersot.

A LOUER
pour le 25 juillet, au centre de la ville, grand
appartement, dernier confort, avec 2 chambres
indépendantes. Convient à médecin, dentiste
ou avocat.
S'adresser sous P 11305 F, à Publicitas,
Fribourg.

Hôtel de la Croix-Blanche
Fribourg
Samedi 6 - Dimanche 7 mai
Matinée et soirée
Acarius
le comique réputé et sa nouvelle troupe
De l'entrain, de la gaieté en perspective.

A vendre à Tavel
VILLA 9 pièces, eau cour. chaude, froide,
dépendances, garage, grand jardin
agrément - potager, chauff. centr., le tout
clôturé, situation splendide, ensoleillée;
convient à grande famille, maison de repos.
S'adresser sous P. 40.550 F., à Publicitas,
Fribourg.

Fabrication de cires gaufrées
(garantie pure)
Cire gaufrée, à Fr. 4,60 le kg. Par quantité de
5 kg. et plus, Fr. 4,50 le kg. 300-20
Gaufrage à façon de cire pure, à Fr. 1,30 le kg.
Achat de vieux rayons, de Fr. 0,60 à 1.- le kg.
Achat de cire pure, de Fr. 2,50 à Fr. 3.- le kg.
André CHATAGNY, fabricant à CORSEREY.

Fiancés
Pour une chambre à coucher, une salle à manger,
du meuble simple au grand luxe,
Profitez de la vente réclame
ON PEUT VISITER LE SOIR
Adressez-vous à 40.564
Paul Baula, ébénisterie, Belfaux.

# « Souvenirs littéraires »

Nous avons reçu deux livres récents portant le même titre : *Souvenirs littéraires*.

Le premier est l'œuvre du comte Carton de Wiart (Paris, Lethielleux, collection *Durendal*) ; le second, de M. René de Weck, ministre suisse à Bucarest, est orné du caducée, qui est l'emblème comme du *Mercur de France*.

On connaît la brillante destinée politique de M. Carton de Wiart : avocat renommé du barreau de Bruxelles, député catholique, ministre, plus tard chef d'un ministère, ambassadeur, ministre d'Etat. Mais son dernier livre nous entretient de ses souvenirs littéraires : formation, œuvres personnelles ou collectives, rencontres d'écrivains célèbres.

M. Carton de Wiart fit ses humanités au collège Saint-Michel de Bruxelles, dont quelques professeurs spirituels et originaux lui donnèrent le goût de la Grèce antique, avec des loisirs pour lire les auteurs modernes : historiens, poètes, voyageurs. Un jour, le 12 février 1885, il obtint, avec quelques amis, la faveur d'entendre le discours prononcé à Louvain par le comte Albert de Mun, discours dont le retentissement fut immense sur la pensée et l'action sociale des catholiques belges et du jeune Carton de Wiart en particulier.

En octobre 1889, il est à Paris pour compléter ses études de droit commencées à Bruxelles. L'étudiant belge, naturellement « chahuteur », trouve ses camarades parisiens sagement bourgeois et, dans les réceptions de Mgr d'Hulst à l'Ecole des Carmes, un recteur impeccablement distingué et réfrigérant. Maurice Barrès, qu'il rencontre au café d'Harcourt, et qui prônait encore une philosophie égotiste, devait alors déployer et dépeint en effet au jeune admirateur d'Albert de Mun.

Les soirées de la revue d'avant-garde *La Plume* étaient alors bien pittoresques. Les habitués de ce cénacle se retrouvaient dans une grande cave, dont la voûte était si basse, au dire d'un chansonnier du cru, qu'on n'y pouvait manger que des soles. Musiciens, poètes, rapins et bohèmes s'y coudoyaient. Jean Moréas, le maître de l'école romane, était très entouré. Tous les genres : symbolisme, naturalisme, anarchisme, s'y heurtaient. C'est à l'issue d'une de ces réunions hétéroclites que le jeune étudiant en droit fit la connaissance de Léon Bloy, dont il n'avait lu que *Le désespéré*. Pour lui comme pour tant d'autres, Léon Bloy fut le mendiant indiscret et ingrat ; mais la victime admira toujours et quand même le style génial du rude pamphlétaire.

1890 ! L'année où M. Carton de Wiart commençait son stage au barreau de Bruxelles, en l'étude d'Edmond Picard, est une année-charnière, un tournant de l'histoire belge. Les doctrinaires libéraux de la stricte observance, dont Frère-Orban était le Jupiter tonnant, avaient perdu le pouvoir peu d'années auparavant. Dans le parti catholique qui venait de prendre le pouvoir, des tendances nouvelles allaient s'affirmer, chez les jeunes gens, par la création de l'*Avenir social* (côté politique) et de *Durendal* (côté littéraire et artistique). Les doctrines sociales du chanoine Potier, qui paraissent timides après la *Quadragesimo anno*, passaient alors pour aventureuses, du moins chez les catholiques bourgeois. Edmond Picard, primesautier jusqu'à la fantaisie, fantaisiste jusqu'au paradoxe, devenu indifférent, mais sans hostilité pour la religion de sa jeunesse, déconcertant pour ses amis, juché,

disait-il, au-dessus des partis, assenait ses meilleurs coups aux doctrinaires libéraux, à son sens les plus encroûtés des bourgeois.

Dans le domaine des arts et des lettres, la *Jeune Belgique*, en dehors de toute préoccupation religieuse, avait, dès 1880, mené une campagne vigoureuse et salutaire contre les poncifs académiques. Parallèlement, vers la même époque, le *Magasin littéraire* — une audacieuse revue d'avant-garde malgré son titre ingrat et désuet — ralliait pour le même combat les jeunes catholiques : c'est dans ce groupe que M. Carton de Wiart, à côté de Firmin van den Bosch, fit ses débuts littéraires. Ses *Souvenirs* font, à ce propos, une remarque vraiment intéressante. Beaucoup d'avocats de son époque — tel son maître inoubliable Edmond Picard, tel le leader socialiste Jules Destrée et avant eux, le maître de Picard, Jules Lejeune — sont en même temps des écrivains notables. L'auteur nous permettra d'allonger cette liste honorable en y ajoutant son propre nom. Quelques-uns mêmes, poursuit-il en citant Eugène Demolder, Emile Verhaeren, Maurice Maeterlinck, quittant tout-à-fait la basoche, ont fait dans les lettres une brillante carrière.

Discret sur les débuts littéraires et sociaux qu'il fit dans des revues d'avant-garde — sauf à nous confier qu'il se trompa en présentant Demolder comme un nouveau mystique —, également discret sur la genèse et le succès de ses œuvres importantes, il se départit un peu de sa réserve habituelle quand il nous parle de sa *Cité ardente* : c'est sans doute que ce beau livre lui tient au cœur. Esquissé dans sa prime jeunesse sous le nom de *Chevalier Josse* comme un simple récit historique, il devint, au contact des événements contemporains et par les suggestions du grand historien catholique, Godfrey Kurth, un roman social. Au héros individuel se substituait un héros collectif : la cité de Liège elle-même au XV<sup>me</sup> siècle, avec ses travaux, ses guerres, ses égarements, sa résurrection. Paru en 1905 à la librairie académique Perrin — grâce à l'amicale intervention de Georges Goyau — le livre reçut un accueil chaleureux tant à Paris qu'en Belgique. Le prince Albert, quelques semaines après sa publication, inaugurant l'exposition universelle de Liège, fit à l'auteur une agréable surprise. Pour saluer la ville de Liège et célébrer ses fastes, il l'appela, dans son discours officiel d'ouverture : *La Cité ardente*.

M. Carton de Wiart avait également manifesté son sens social, son dévouement à la collectivité en 1894 déjà, en créant avec le concours de l'abbé Henry Moeller et Pol Demade une « Revue catholique d'art et de littérature » : tel était le sous-titre significatif de *Durendal*, la revue audacieuse, qui fit vibrer jadis tant de jeunes étudiants catholiques. Les survivants de la *Nuithonia* d'il y a quarante ou cinquante ans n'en ont pas perdu le souvenir ; il est arrivé même à l'un d'entre eux d'y publier quelques essais. Le dessein des fondateurs de la revue « n'était point de faire œuvre de prosélytisme, mais simplement d'inviter des prosateurs ou des poètes, dont l'âme vibrerait au souffle des mêmes convictions religieuses, à collaborer dans une revue où ils trouveraient le climat le plus favorable à leur inspiration et à la répercussion de leur art. » C'était en 1894 ; donc une année après la tournée belge de conférences — triomphale avec des intermèdes comiques — de Verlaine, l'auteur de *Sagesse*. Rien d'étonnant que *Durendal*,

dès sa naissance, ait fait l'accueil le plus fraternel à la jeune poésie catholique : à Jean Casier, l'auteur candide et fervent des *Poèmes eucharistiques* ; plus tard, à Charles d'Iprimont, dont l'œuvre posthume : *La Rose et l'Épée* est une symphonie inachevée, puisque le poète mourut à vingt-trois ans.

Des trois portraits colorés et vivants qui terminent les *Souvenirs littéraires* : ceux du bon abbé Moeller, « tel l'archevêque Turpin », du grand journaliste que fut Mgr Schyrgens et du chanoine Hector Hoornaert « poète, critique et philosophe de la mystique », ne relevons qu'un trait d'actualité, à savoir que *Durendal* publia jadis une centaine de sonnets de forme classique, dans lesquels le chanoine Hoornaert avait brillamment réussi à transposer les chefs-d'œuvre de la peinture espagnole.

Les *Souvenirs littéraires* de M. René de Weck pâtiront d'avoir vu le jour dans la même saison littéraire que ceux de M. Carton de Wiart. *Toute la Flandre*, colorée et truculente, refoule dans l'ombre la pâle Romandie — pâle comme le visage exsangue de certain collègue qui déambulait dans la cour de Saint-Michel, il y a quarante ans, ou comme l'éphémère roi de Corse qui eut nom Théodore et qu'un roman moderne n'a point ramené à la vie.

Cette première impression glaciale n'empêchera pas les lecteurs amis des lettres de découvrir les mérites réels du livre de Romandie. Il y a plus d'une manière d'écrire et si la littérature est l'expression de la société, elle exprime aussi bien les idées et les goûts personnels de l'écrivain. Or, M. René de Weck s'est affirmé, avec un fervent persévérant, écrivain classique. Cette doctrine, dont il a vérifié les titres par ses expériences personnelles tout le long de sa carrière littéraire, en s'opposant même à son ami Ramuz, il déclare l'avoir reçue d'abord à Saint-Michel de Fribourg et, dans son livre, il rend un hommage ému et sincère aux trois maîtres qui lui enseignèrent « que les trois civilisations — grecque, latine et française — forment un tout indivisible, qui se suffit à lui-même et qui contient l'essentiel ». Mais pourquoi s'est-il abaissé à dire dans le même livre que ce collègue « est demeuré une jésuitière » ? Le mot détonne assurément — c'est le moins qu'on puisse dire — sous la plume d'un diplomate de carrière. Veut-il insinuer qu'il n'a retenu de Saint-Michel que le culte de l'humanisme et qu'il s'est libéré de l'esprit religieux de la maison, qui est l'esprit de la majorité du canton de Fribourg ? D'autres passages du même livre contiennent à cet égard, des aveux assez clairs pour le dispenser de cette incongruité. Ou encore voudrait-il se faire pardonner par ses amis d'aujourd'hui d'avoir écrit jadis pour un manuel des « jésuitières » de France, quelques pages d'ailleurs fort justes sur les écrivains de la Suisse romande ?

Le mot, qui nous a scandalisé plus vivement parce que nous l'avons lu le jour de la fête de saint Canisius, ne nous a pas empêché de goûter le charme discret de nombreuses pages du livre : telle la rencontre, à Fribourg, et à Bellegarde, de l'auteur avec le poète Louis Le Cardonnel (la *Liberté* du 24 juillet 1912 a publié sur ce poète un excellent article signé René de Weck) ; ou les silhouettes des habitués du *Mercur de France*, en particulier Dumur, Paul Fort, Severini et Paul Valéry ; ou encore le visage fuligineux et disparate de Londres, vu des « hublots » d'une chambre basse perchée très haut.

Comme le grand Paul Claudel, M. René de Weck mena de front la carrière diplomatique et la carrière littéraire — avec cette différence toutefois, qu'il n'aborda jamais le théâtre et que son

lyrisme s'est tu après un essai de jeunesse : *Les Stèles votives*, dont il dit beaucoup de mal. Par contre, il écrivit quelques romans et beaucoup de critiques qu'il enveloppe encore aujourd'hui d'un amour paternel. C'est de quoi il nous entretient surtout dans son livre.

Quand parut *Jeunesse de quelques-uns*, les Fribourgeois mirent des noms locaux sur la plupart des personnages. La haute critique romande les prit pour des Bédiens. Les *Souvenirs littéraires*, en déclarant que le roman ne contient guère que des « confidences maquillées », montrent que les Bédiens avaient vu juste.

C'est principalement dans le *Mercur de France*, où il tient la chronique romande depuis plus de vingt-cinq ans, que M. René de Weck a publié son œuvre critique. Critique des livres romands, il en surveille de près la langue et fustige impitoyablement les défauts du cru : locutions vicieuses, termes impropres, syntaxe faussée par le voisinage de l'allemand et les survivances du patois. Sur ce point, d'ailleurs, l'auteur prêche d'exemple : les rares mots du terroir, comme les néologismes qu'il s'accorde, sont encadrés de loyaux guillemets. Le livre contient, d'ailleurs, beaucoup d'autres remarques sur la « chose littéraire », fruit d'une longue expérience et d'un bon sens naturel. Mais ces remarques sont fragmentaires au lieu d'être groupées en un corps de doctrine ; comme certain ouvrage de Lanson dont l'abbé Charpine faisait grand cas, ce sont des *Conseils sur l'art d'écrire* au lieu d'un *Art d'écrire*.

M. René de Weck déclare qu'il s'est fait une esthétique personnelle ; il a découvert ou redécouvert les principes généraux du beau littéraire, au regard desquels il porte des jugements « qualitatifs ». Quels sont ces principes ? Faire profession de classicisme nous paraît insuffisamment précis. Notre critique fonde sans doute ses jugements sur d'autres principes encore ; mais ceux-ci ne nous ont point semblé clairement exprimés dans son livre. C'était à lui pourtant de les dégager nettement de l'ensemble de son œuvre ; car ses lecteurs les plus bienveillants n'iront pas les chercher à travers vingt-cinq ans du *Mercur de France*. Il ne semble pas croire, comme Chateaubriand, que la critique des beautés soit plus équitable et plus salutaire que la critique des défauts. Admettrait-il que les esprits puissants expriment naturellement leurs hautes pensées sans trop se préoccuper de la rhétorique ? Y a-t-il un critérium suprême du beau littéraire et artistique ? etc., etc.

M. René de Weck, au rebours de M. Carton de Wiart, ne se meut point dans les grandes idées politiques, sociales, religieuses. C'est pourtant sur ces sommets qu'il faut s'établir pour aborder la grande critique, la critique des idées à la manière d'un Chateaubriand, d'un Brunetière ou d'un Barbey d'Aurevilly. M. René de Weck connaît ses limites ; il ne se hasarde pas à porter des jugements sur Pascal, Bossuet, Joseph de Maistre et il ne s'attend pas à rencontrer de leurs émules en Romandie. Il lui suffit qu'on l'apparente à Boileau et à son *Art poétique* : cette gloire, assurément, n'est pas méprisable. \*\*\*

*Rheinfelden* -les- Bains

**La Reine du Sel**

Maladies des femmes, convalescence, maladies du cœur, affections variqueuses, troubles de la circulation, affections des reins et de la vessie, du foie et de la vésicule biliaire, rhumatisme, sciaticque, affections des voies respiratoires.

Dem. dépliant multicolore : Kurverein, tél. 6 75 20.

12 Feuilleton de LA LIBERTÉ

## PRODIGE DU CŒUR

par CHARLES SILVESTRE

Louise Lautier embrassa son enfant :  
— Simon, tu es beau, tu me ressembles. Tu as des yeux un peu comme les miens et une petite bouche. Claire, je suis bien contente. Dites, votre âne vénérable montera-t-il la côte ? Il n'a pas l'air d'y tenir beaucoup. Voilà une belle rivière.

Simon l'écoutait, charmé par le son de sa voix qui était fin. Claire ne laissait entendre que des mots entrecoupés.

— Claire, vous ne parlez pas, cela se comprend en ce pays tranquille où il n'y a guère que des arbres, de l'herbe et des oiseaux.

Le soleil éclairait paisiblement la campagne. A travers les bois dépouillés, l'eau faisait des signes merveilleux, des appels de fraîcheur et de repos. Des genévriers échappaient à la griffe des ajoncs, dans un étincellement de givre. On approchait des Ages. L'âne penchait sa grosse tête comme s'il allait faire la culbute, et il soufflait, exhorté par Claire qui le piquait d'un bâton muni d'une pointe aiguisée. L'horizon se découvrait davantage, l'air devenait plus vif. Le charretton tourna dans la cour. Louise Lautier sauta légèrement à terre et prit dans ses bras Simon.

Claire appela Jacquier qui détela ; il affecta de ne pas voir Mme Lautier ; mais comme elle vint le regarder avec curiosité, il fut bien obligé de balbutier un bonjour dans sa barbe.

Claire fit entrer sa belle-sœur dans la maison.

— Vous êtes ici chez vous, dit-elle. C'est là que mon pauvre frère est né.

Louise Lautier devint grave, puis elle s'écria :  
— Mignon, parle ! Raconte-moi comment tu passes ton temps ici. Peut-être l'ennuyais-tu ?

A ces derniers mots, Claire quitta en hâte la salle et se réfugia dans sa chambre. Louise, sans y prendre garde, ouvrit une valise et en tira des sacs de bonbons.

— Donne ta bouche, dit-elle, il n'y a pas de bonbons comme ça aux Ages.

Elle garda sa fourrure et s'écria que le feu la rôtissait par devant, tandis qu'elle avait froid aux reins. Simon s'enhardit peu à peu. Il dit, tout à coup, les yeux écarquillés :

— C'est bien vrai que tu es ma maman ?

Il caressait le doux corsage où le cou blanc se gonflait, découvert jusqu'à la naissance de la gorge.

— Comme tu es habillée, comme tu sens bon !... Il n'y a pas de pralines comme ça chez l'épicière. Elles ne peuvent pas fondre.

Jeannette venait de plumer un poulet et, tandis qu'elle le vidait, elle regardait avec une brûlante attention Louise Lautier. Quand elle glissa la broche sur les landiers, elle dit un bonjour en allongeant les lèvres en godet comme pour le retenir.

Louise avait pris Simon sur ses genoux.

— Il faut bien que je te berce, mon petit, puisque je ne l'ai pu jusqu'à présent.

Il sentait un grand bonheur l'envahir. Tant-Belle se coucha devant le feu.

— C'est une jolie bête, dit Louise. On m'avait donné un chien dans ce genre.

— Moi je te donnerai un bœuf que j'ai fait avec des planches, s'écria Simon.

Claire qui avait entr'ouvert la porte observait

sa belle-sœur avidement et elle voyait briller les yeux de Simon. Elle voulait préparer le lit où l'enfant coucherait avec sa mère, mais elle n'en avait pas la force en ce moment. Elle était comme étourdie ; la réalité l'effrayait et, peu à peu, la saisissait tout entière. Allait-elle s'élançer vers Mme Lautier, lui enlever Simon qu'elle caressait et charmait, et crier : « Il n'est pas à vous. Partez ! »

Elle ouvrit tout à fait la porte et dit à mi-voix :

— Viens, Simon. Il faut bien que tu montres à ta maman tes jouets et ta petite armoire où tes habits sont rangés.

Mais il écoutait Louise qui lui racontait des histoires de la ville et lui parlait de ces magnifiques magasins et de ces théâtres qui sont d'immenses palais pleins de parfums et de soleil.

VII

M. Salvat, l'instituteur de Bonnal, avait accordé huit jours de congé à Simon.

— Il faut bien que vous fassiez la connaissance de votre maman, avait-il dit en plissant des yeux malins.

Dans le pays, la nouvelle s'était répandue. Les uns assuraient que Louise n'avait été que l'amie du capitaine Lautier ; d'autres savaient bien qu'elle faisait les amours d'un prince anglais ou d'un homme qui possédait des troupeaux de bœufs en des pays du diable. Avec le change il était plus riche que le président de la République. On disait aussi, sous le manteau des cheminées, aux veillées, que Claire des Ages serait payée de sa peine et qu'en élevant l'enfant elle avait du même coup fait sa fortune.

Depuis longtemps, on n'allait guère en cette

maison juchée au-dessus de la vallée, mais, le lendemain de l'arrivée de Louise, la veuve Ruteau, l'épicière de Bonnal, eut le courage, malgré son obésité, de faire à pied le long chemin du bourg jusqu'aux Ages. Elle demanda trois sacs de pommes de terre et un demi de haricots de l'année. Elle s'était assise au coin du feu, et dans une figure jaunie par une vie sédentaire ses yeux allaient et venaient, agités de curiosité. Elle considérait avec une sorte de passion Louise Lautier, vêtue comme les plus grandes dames et beaucoup mieux que les châtelaines de la contrée. Ce parfum, ce fard, ce chatolement du velours, tous ces signes, qui lui semblaient découvrir une immense richesse, l'éblouissaient. Elle repartit à regret, balbutiant des mots confus, laissant Claire bien étonnée.

Dans la même journée, comme s'ils s'étaient donné rendez-vous, le sabotier vint offrir une paire de sabots pour Simon et il voulait acheter quelques vergnes. Le forgeron avait besoin de ferrailles et portait à Jacquier un soc réparé avec une rapidité inaccoutumée. De vieux parents pauvres, des femmes cassées par l'âge remplirent la salle sous des prétextes futiles. Louise Lautier prit le parti de rester dans sa chambre. Les bonnes gens repartaient ; sur le seuil ils posaient prudemment maintes questions à Claire qui n'y répondait qu'à peine. Ils soupiraient de n'avoir pas vu celle dont ils entendaient la voix à travers la cloison.

(A suivre.)

**CEPHALINE**

Petit pharmac. Yverdon

Maux de tête  
Migraines  
Douleurs.  
Insomnies.

Antinévralgique, sans effet nuisible, en poudre ou en comprimés Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharm.



Mademoiselle Lucy de Gottrau, à Fribourg ;  
Madame Tobie de Gottrau, à Léchelles, ses enfants et petits-enfants ;  
Monsieur Louis de Reyff, à Fribourg,  
ainsi que les familles de Gottrau, de Henseler, de Techtermann et von der Weid,  
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Georges de GOTTRAU avocat

leur cher frère, oncle et parent, enlevé à leur affection à l'âge de 77 ans,  
muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré lundi, 8 mai, à 8 h. ½, à la  
cathédrale de Saint-Nicolas.



## La Commission générale des secours de la ville de Fribourg

fait part du décès de

## Monsieur Georges de GOTTRAU avocat

son fidèle et dévoué receveur de l'Hôpital des Bourgeois  
et des Fonds pies durant 45 ans

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 8 mai, à  
8 h. ½, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Très bonne

## CUISINIÈRE

cherchée par famille  
étrangère habitant Cannes.  
Bonnes références exigées.  
Age : 25-30 ans. Offres  
écrites à Mme Exchaquet,  
Saint-Légier s'Vevey, avec  
copies de certificats et  
photo. 6814

## A LOUER

au centre du village de  
Belfaux, un **DOMAINE**  
d'environ 60 poses.  
Pour visiter, s'adresser au  
fermier, et déposer les  
soumissions chez  
J. Schueler, à LA  
CORBAZ, jusqu'au  
20 mai. 12.037

## Morat

A vendre Immeuble  
commercial com-  
prenant magasin et  
3 logements, sans ou  
avec fonds de com-  
merce. 125-14  
Prix très bas.  
S'adr. Bureau Reichlen,  
gérance, av. Gare, 27,  
Fribourg.



Le Chœur mixte de Saint-Nicolas

fait part du décès de

## Monsieur Georges de GOTTRAU

membre honoraire

L'office d'enterrement sera célébré lundi,  
8 mai, à 8 h. ½, à la cathédrale de Saint-  
Nicolas.



La Société de chant de la Ville de Fribourg

fait part du décès de

## Monsieur Georges de GOTTRAU

membre vétéran

L'office d'enterrement sera célébré lundi,  
8 mai, à 8 h. ½, à la cathédrale de Saint-  
Nicolas.



La Fédération des chasseurs fribourgeois  
Section de la Sarine

fait part du décès de

## Monsieur Georges de GOTTRAU

membre

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 8 mai,  
à 8 h. ½, à la cathédrale de Saint-Nicolas.  
Les membres sont priés d'assister aux  
obsèques.



La Section Moléson du Club alpin suisse

fait part du décès de

## Monsieur Georges de GOTTRAU

membre d'honneur

Les membres de la section sont priés d'assis-  
ter à l'office d'enterrement, qui aura lieu lundi,  
8 mai, à 8 h. ½, à la cathédrale de Saint-  
Nicolas.



Le Cercle de l'Union, Fribourg

fait part du décès de

## Monsieur Georges de GOTTRAU

son dévoué membre actif

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 8 mai,  
à la cathédrale de Saint-Nicolas, à 8 h. ½.



## Le Conseil de surveillance et la Direction de la Caisse hypothécaire du Canton de Fribourg

font part du décès de

## Monsieur Georges de GOTTRAU

avocat  
membre du Comité de direction

survenu le 6 mai.

Nous lui gardons un souvenir fidèle et  
reconnaisant.

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 8 mai, à  
8 h. ½, à la cathédrale de Saint-Nicolas.



Monsieur Auguste Bapst, chef de train, à  
Fribourg ;

Mademoiselle Alice Bapst, à Fribourg ;  
Monsieur Georges Bapst et sa fiancée, Mlle Si-  
mone Gaudard, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Fernand Bapst, à Lau-  
sanne ;

Monsieur et Madame Paul Bapst, à Attalens ;  
Madame Louise Tinguely, à Fribourg ;  
La famille Joseph Tinguely, à Bulle ;  
Monsieur Jules Tinguely, à La Roche ;  
Les familles Tinguely, à Bulle et Morges ;  
Monsieur et Madame Alfred Bapst et leur fille,  
à Fribourg ;

La famille Elie Carrard-Bapst, à Romont ;  
Monsieur et Madame Auguste Catala, à Salin  
de Giroud (France) ;

ainsi que les familles parentes et alliées, à  
Fribourg, Payerne, Genève, Orbe et Pompaples  
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-  
nent d'éprouver en la personne de

## Madame Marie BAPST

née Tinguely

leur chère épouse, mère, sœur, tante, cousine et  
parente, enlevée à leur affection, à l'âge de  
60 ans, après une courte maladie, munie des  
secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église  
de Saint-Pierre, à Fribourg, mardi 9 mai, à  
9 h. ½.

Départ du domicile mortuaire : Beaugard, 32,  
à 9 h. 20.

Honneurs à la sortie de l'église.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

TRANSPORTS FUNEBRES

**A. MURITH**

Tél. 143 Fribourg, Rue de Romont



La Jeunesse conservatrice  
de la Ville de Fribourg

fait part de la mort de

## Madame Auguste BAPST

mère de son dévoué membre du comité de la ville,  
Monsieur Georges Bapst

Les membres sont priés d'assister aux obsè-  
ques, qui auront lieu à l'église de Saint-Pierre,  
à Fribourg, mardi 9 mai, à 9 h. ½.



L'office de septième pour le repos de l'âme  
de

## Mademoiselle Anne-Marie CASTELLA

aura lieu lundi, 8 mai, à l'église de Saint-  
Pierre, à 8 h. 45.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme  
de

## Madame Gabrielle TINGUELY

née Jenny

aura lieu mardi, 9 mai, à 8 heures, à l'église  
de Belfaux.

## CINEMA ROYAL

La salle en vogue

Ce soir, à 20 h. 30 **DEMAIN** : Matinée à 15 heures  
Soirée à 20 h. 30  
**LE GRAND FILM D'AVENTURES**

UNE ŒUVRE INÉDITE ! AUDACIEUSE ! FORMIDABLE !

## Les Gars du Large

merveilleusement interprété par

**GEORGES RAFT** **DOROTHY LAMOUR**

de « La Dernière Rumba » de « Hula, Fille de la Brousse »

Reservez vos places à l'avance !

Aujourd'hui : Caisse dès 16 heures



La famille Vincent Schornoz, à Oberried et La  
Tour-de-Peilz, fait part de la perte douloureuse  
de leur chère fille

## Mademoiselle Camilla Schornoz

survenue à Oberried, le 5 mai, dans sa 24<sup>me</sup> an-  
née, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Praroman, lundi,  
8 mai, à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

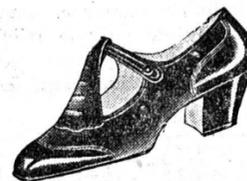
## A VENDRE

un **DOMAINE** de  
18 poses ½, à Domdi-  
dier (Broye), près de la  
gare. Pour visiter, s'adr.  
à **Veuve Marie Bu-  
cher, Nuvilly** (Broye).

## AUTO

Fiat, 6 CV., en parfait  
état de marche, à vendre  
ou à échanger contre mar-  
chandises. Ecrire :  
**Laiterie-Charcuterie,**  
St-Roch 2, Lausanne.

## AVANTAGEUX !



Souliers à bride,  
en velours noir,  
garniture verni,  
semelles cuir.

Art. : 3975-A

Fr. **5.80**

Genre analogue  
4.75

**Kurth** FRIBOURG,  
R. de Lausanne, 51 &  
R. de Lausanne, 2

## Machines à bois à vendre

une raboteuse-dégauchisseuse, 600 mm. ; une petite  
toupie ; une toupie, moyenne grandeur ; un établi,  
2 m. 50 ; deux moteurs électriques, 1 CV ; un pied  
de mortaiseuse. — Plusieurs chambres à coucher,  
complètes ; plusieurs chambres à manger avec chais-  
ses rembourrées, en noyer moderne ; une cuisine  
moderne complète ; meubles divers : armoires trois  
portes ; tables, chaises, lavabos avec marbre et glace,  
coiffeuses, divans, etc., etc.

Occasions spéciales pour fiancés. 12147

J. ROGET, Estavayer-le-Lac. Téléphone 63.074.

## AVIS

On signale la disparition d'un vieillard de  
76 ans, taille 1 m. 75, visage allongé, maigre,  
répondant au nom de **Louis Jaquier, de Prez-  
vers-Siviriez** ; se tient droit, dur d'oreilles,  
parle peu, a perdu la mémoire, porte pèlerine  
noire, casquette grise usagée ; a été vu la der-  
nière fois jeudi soir, à Villaz-Saint-Pierre.

Adressez tous renseignements à la Préfec-  
ture de Romont. 12148

# ... après le salon de l'auto... CONCLUEZ...

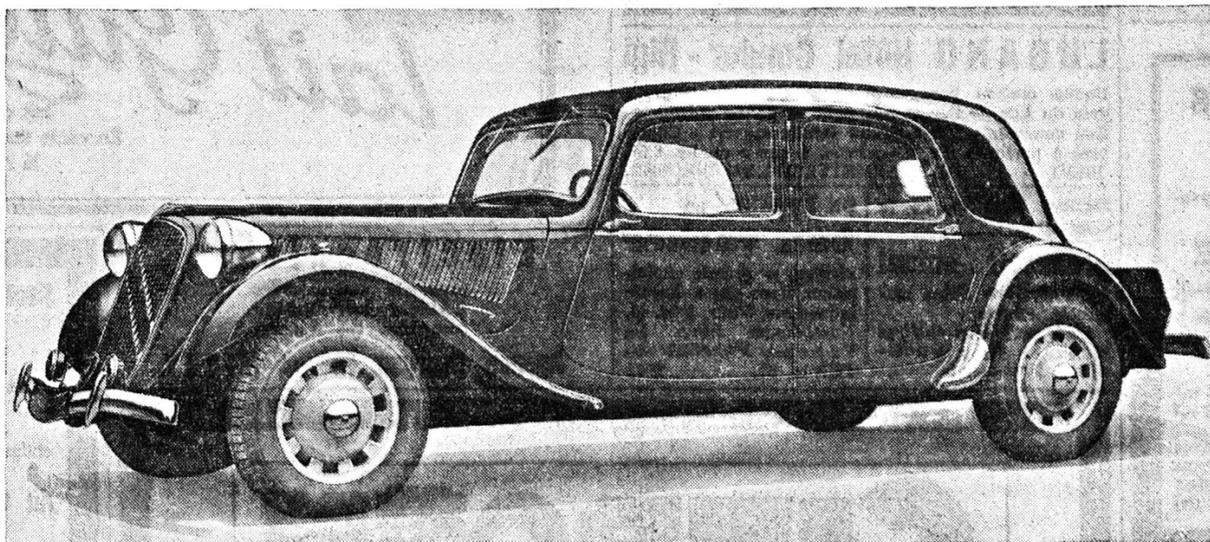
Elle nous emporte dans un élan de triomphe, elle ignore les aspérités de la route, se rit des virages qu'elle effectue en pleine vitesse, sans que nous ne sentions la moindre incertitude dans sa marche régulière et souple. Nous sommes confortablement installés dans la nouvelle 15 C. V. 6 cyl. Citroën.

Cette même impression de sécurité et de confort, nous l'avons ressentie aussi avec les 2 autres modèles, 7 et 11 C. V., à la seule différence que la 6 cyl. semble plus puissante. Développons les hautes qualités de ces deux modèles 7 et 11 C. V. 4 cyl., représentant la voiture économique et sûre par excellence.

## La « Traction-avant »

Considérons plus spécialement, en les étudiant, les avantages énormes de la Traction-avant. On doit reconnaître que ce système de traction améliore dans des proportions considérables la « tenue de route ». Dans des circonstances difficiles, que tout automobiliste connaît, soit blocage prompt, reprise sur terrain accidenté, bordures de routes, etc., la traction-avant anéantit ces difficultés. En toute occasion, les roues-avant motrices augmentent le coefficient de sécurité. Elles l'accroissent d'autant plus que le centre de gravité de ces voitures, où tous les organes mécaniques sont réunis à l'avant, est situé très bas. Il en résulte aussi pour la carrosserie un gros avantage qui a permis d'établir une ligne distinguée, sobre et pratique.

**VOUS AVEZ ÉTUDIÉ EN DÉTAIL LES DERNIERS PERFECTIONNEMENTS PRÉSENTÉS EN GÉNÉRAL AU SALON DE L'AUTO 1939. — TOUT NATURELLEMENT, VOUS CHERCHEZ À LES RÉUNIR DANS LE MÊME VÉHICULE ET OBTENIR AINSI LA VOITURE QUE VOUS AMBITIONNEZ.**



## LA NOUVELLE « CITROËN » VOUS COMBLERA

### LE MOTEUR

Cette voiture surbaissée et racée est munie d'un moteur bien équilibré, souple et nerveux. Le carburateur est inversé, d'où reprises vigoureuses, grâce à une alimentation rationnelle. L'essence est filtrée à la sortie du réservoir, ce qui constitue une innovation qui n'est pas négligeable.

Ce moteur possède des chemises amovibles, évitant tous réalésages. En cas d'usure éventuelle, ces chemises peuvent être remplacées à peu de frais, ce qui assure au moteur une durée presque illimitée. Un nouveau dispositif permet la suppression du sifflement à l'admission et le pot d'échappement amélioré atténue sensiblement le ronflement.

La consommation est au-dessous de la normale : la 7 C. V. ne dépense que 9 lit., aux 100 km.-h. à 60 de moyenne. La « 11 » ne dépense que 11,4 lit. aux 100 km.-h. à 65 de moyenne. La 15 C. V., 6 cyl., 15 lit. aux 100 km.-h. à 80 km. de moyenne. En un mot, un moteur parfait.

### LA 15 C. V. 6 CYL.

Les Grandes Usines Citroën nous ont présenté, au Salon 1939, leur nouvelle 6 cyl. 15 C. V.

### ROUES INDÉPENDANTES

Les roues indépendantes ont la réputation de donner le maximum de stabilité. Cette particularité est spécialement en considération dans la Citroën, étant donné qu'elle y ajoute la facilité de conduite par la collaboration de la traction-avant. Ces deux avantages réunis sont, à eux seuls, une innovation propre à rendre la direction très agréable en synchronisant leurs effets. Aucune vibration n'est perceptible au volant. On a nettement l'impression, quel que soit l'état de la route, de rouler sur un fond absolument uni.

La direction « système à crémaillère » est indéréglable et très douce. Nous avons constaté une telle aisance dans la conduite que les plus longs parcours sont effectués sans la moindre fatigue. Par sa haute précision, qualité indispensable pour les voitures rapides, la direction à crémaillère invite l'automobiliste à conduire « vite ». Cette précision est entretenue continuellement par un dispositif nouveau qui empêche tout jeu de se produire.

### LES ROUES « PILOTE »

Il convient de signaler aussi la parfaite adhérence au sol, grâce aux nouvelles roues « Pilote », de conception remarquable, et dont les pneus collent à la route.

### LA SUSPENSION

Le confort de ces modèles Citroën est assuré largement par la douceur de la suspension par barres de torsion ; ici un progrès vient encore s'y ajouter : un alliage plus flexible et plus résistant de ces pièces donne sur ce point le dernier mot de la technique moderne.

Ces barres agissent avec une souplesse bien en rapport avec l'ensemble de la construction. Le mode de fixation des amortisseurs hydrauliques est aussi amélioré. Dans les virages pris à vive allure, la carrosserie n'est pas déportée, elle suit docilement le changement, même brusque de position. N'attribuons pas cela à la prétendue rigidité des amortisseurs ou de la suspension, non, c'est simplement le résultat d'études approfondies du fonctionnement parfait et la collaboration rationnelle de tous les organes qui contribuent à lui donner du confort, de la souplesse, de la stabilité.

### LA CARROSSERIE

Chez Citroën, la carrosserie entièrement acier ne se superpose plus au châssis, ce qui entraînerait un excès de poids et de dépenses. La vieille marque française réputée, profitant de sa longue expérience, a réalisé l'idée du châssis-carrosserie de façon parfaite, idée appliquée depuis longtemps dans la fabrication des voitures de chemins de fer.

De nombreux essais concluants prouvent la résistance de la carrosserie créée par Citroën. La qualité de la tôle d'acier employée est excellente, l'assemblage d'heureuse conception lui donne cette capacité de subir des épreuves incroyables.

Reste la question si discutée de l'usure des pneus. Il est prouvé que la compensation d'usure des pneus est due à l'usure plus rapide des pneus-avant sur une traction-arrière par rapport à l'usure des pneus-arrière sur une traction-avant. L'argumentation des détracteurs de la traction-avant ne résiste pas à l'analyse des faits.

### LES FREINS

Ces voitures sont équipées avec des freins hydrauliques « Lockheed », à réglage automatique.

Cette nouvelle formule est une découverte. A quelque vitesse que vous roulez, les freins agissent sans jamais défailir, la voiture s'immobilise net en gardant intégralement sa ligne de conduite. Pas de surprises, souvent désastreuses, causées par un freinage brusque. Que ce soit sur une route mouillée ou enneigée, les résultats sont les mêmes. Les tambours de freins en fonte indéformable sont d'un concours précieux. Plus de réglage, les freins sont toujours parfaitement équilibrés aux 4 roues.

Cette voiture rappelant ses cadettes est digne de concurrencer avantageusement les machines de haute classe. Elle accuse dans sa marche une souplesse surprenante ; en effet, à toutes les allures, elle peut rester en prise directe. Cette particularité est pour notre pays accidenté un avantage énorme. En seconde, elle atteint le 100 à l'heure, en troisième, le compteur monte à 140 km.-h.

Au point de vue de l'usager de la route, cette nouvelle 6 cylindres Citroën atteint un degré de perfection inespéré. Les fortes moyennes horaires facilement réalisables en font la voiture préférée. Elle est en tous points capable de donner pleine satisfaction et cela sur n'importe quelle route et par n'importe quel temps. Cette 15 C. V., ainsi que les 7 et 11 C. V. deviennent la gloire de l'industrie automobile européenne.

Sous l'expertise conduite de M. Maradan, agent général Citroën, pour le canton de Fribourg, nous nous déclarons enchantés de cette randonnée concluante qui nous révéla, sans la moindre fatigue, la supériorité incontestée des produits de la grande firme française.

M. Maradan se fera un plaisir de vous prouver à vous aussi, par un essai, l'authenticité de ces nombreuses qualités.

Alors, satisfaits de ces conclusions, gageons que vous remonterez bientôt dans une Citroën traction-avant... dans la vôtre.

## LES SPORTS

### LE MATCH DE FOOTBALL SUISSE-HOLLANDE

Demain, dimanche, aura lieu, à Berne, le 14<sup>me</sup> match de football Suisse-Hollande. On sait que le comité technique a choisi les joueurs suivants pour rencontrer l'équipe de Hollande :

Buts : Schlegel (Young Fellows) ; arrières : Minelli (Grasshoppers), Stelzer (Lausanne) ; demis : Springer (Grasshoppers), Vernati (Grasshoppers), Bichsel (Lausanne) ; avants : Bickel (Grasshoppers), Amado (Lugano) ; Paul Aeby (Granges), Trello Abegglen et Georges Aeby (Servette).

Remplaçants : Ballabio (Granges) ; Lehmann (Grasshoppers) ; Guinchard (Servette) et Sydlar (Lausanne).

Dans ce « onze » suisse, la ligne d'attaque est, à une exception près — remplacement de Walacek par Amado — celle qui vainquit la Hongrie, le 2 avril, à Zurich, par 3 buts à 1. Dans l'excellente ligne des demis, Rauch, blessé, est remplacé par le Lausannois Bichsel, joueur travailleur et vigilant. En arrière, Stelzer aura Minelli à ses côtés et les buts seront défendus par Schlegel (Young-Fellows) qui, dimanche dernier, se distingua contre Young-Boys. Notre équipe mérite confiance.

Le match contre la Suisse soulève en Hollande un très grand intérêt. Onze agences et journaux hollandais seront représentés par leurs envoyés spéciaux ; d'autres journalistes étrangers assisteront également à la partie.

Le coup d'envoi sera donné à 3 h. précises de l'après-midi, au stade Wankdorf (un match de juniors précédera la rencontre internationale).

Rappelons les vainqueurs des matches précédents : 1920, Bâle, Suisse, 2-1 ; 1921, Amsterdam, Hollande, 2-0 ; 1922, Berne, Suisse, 5-0 ; 1923, Amsterdam, Hollande, 4-1 ; 1925, Zurich, Suisse, 4-1 ; 1926, Amsterdam, Hollande, 5-0 ; 1928, Bâle, Suisse, 2-1 ; 1929, Amsterdam, Hollande, 3-2 ; 1930, Zurich, Suisse, 6-3 ; 1933, Amsterdam, Suisse, 0-2 ; 1934, Milan, Suisse, 2-3 ; 1934, Berne, Hollande, 2-4 ; 1937, Amsterdam, Hollande, 2-1.

Le bilan des 13 rencontres jouées jusqu'à présent fait apparaître la force égale des adversaires, qui ont toujours fourni des parties très correctes. Les Suisses ont remporté 7 victoires ; les Hollandais ont vaincu 6 fois. Le bilan des buts est de 30 à 28 pour la Suisse.

### Le championnat suisse

Matches de demain, dimanche : Première ligue : Monthey, Concordia-Yverdon ; Kreuzlingen, Chiasso ; Concordia, Birsfelden ; Zurich, Locarno ; Blue-Stars, Bellinzona. Deuxième ligue : Fleurier, Gloria ; Richemont, Xamax, et Etoile, Neuveville. Juniors : Fribourg, Concordia.

Pour les cyclistes débutants Les épreuves dites « brevets de débutants » seront disputées demain dans tous les cantons romands. Nous rappelons que seuls peuvent s'inscrire les cou-

reurs de seize à dix-huit ans n'ayant jamais été licenciés, et ceux qui ont obtenu leur licence « débutant » cette année seulement. L'épreuve est donc réservée aux « tout jeunes », aux novices.

Voici les renseignements pour Fribourg : inscriptions : M. R. Dessieux, Planche-Supérieure, Fribourg. Départ : Richemont, à 8 h. Distance 35 km. Avant la course, visite médicale obligatoire.

### La coupe Davis

La Fédération britannique de tennis vient de sélectionner l'équipe qui portera ses couleurs les 11, 12 et 13 mai, à Brighton, dans le premier match de la coupe Davis, qu'elle disputera contre la Nouvelle-Zélande.

Voici comment se présentera cette équipe : Hare, Shaffi, Shays et Wilde.

### Le comité international olympique

Le secrétariat général olympique, à Lausanne, publie l'ordre du jour de la réunion du comité international et de sa commission exécutive, qui siègeront à Londres du 5 au 10 juin prochain. L'ordre du jour comporte notamment l'attribution des Jeux de 1944.

Pour 1944, trois villes ont posé leur candidature pour les Jeux d'hiver, à savoir Oslo, Montréal et Cortina d'Ampezzo et cinq villes sont sur les rangs pour les Jeux d'été : Lausanne, Londres, Rome, Détroit et Athènes. La décision qui sera prise par la commission exécutive quant à la ville qui organisera les Jeux de 1944 ne sera rendue officielle qu'au congrès olympique d'Helsinki, en 1940, mais d'une façon générale on peut prévoir que le congrès homologuera sans autre le choix fait par la commission exécutive.

### CALENDRIER

#### Dimanche 7 mai

#### IV<sup>me</sup> APRÈS PÂQUES

Jésus annonce aux apôtres qu'après son départ prochain, il leur enverra son Esprit, et que cet Esprit les assistera et leur enseignera de sa part, toute la vérité religieuse.

Saint STANISLAS, évêque († 1079)

#### Lundi 8 mai

#### APPARITION DE SAINT MICHEL, archevêque

La fête de ce jour rappelle l'apparition du saint archevêque, au mont Gargan, près de Naples, demandant qu'on élevât sur cette montagne un temple en l'honneur de tous les anges.

#### A bientôt !



Dimanche 14 mai, à 20 heures, 4 ressortissants du chalet-ci-centre seront au studio de Lausanne pr vous, les mamans ! Soyez à l'écoute ! J. BONGARD - ANSERMOT Fribourg Tél. 11.62

## RADIO

### Dimanche, 7 mai

#### Radio-Suisse romande

9 h. 55, sonnerie de cloches. 11 h. 15, gramophone-concert. 12 h., musique légère music-hall. 12 h. 30, informations et prévisions du temps. 12 h. 40, gramophone-concert. 14 h., causerie agricole. 14 h. 15, musique champêtre. 14 h. 30 (de Zurich), l'Exposition nationale suisse 1939. 18 h., récital de piano. 18 h. 45, musique religieuse. 19 h., musique légère. 19 h. 25, les cinq minutes de la solidarité. 19 h. 30, le dimanche sportif. 19 h. 50, informations et prévisions du temps. 20 h., un chansonnier d'autrefois. 20 h. 15 (de Zurich), les deux journées de l'inauguration officielle de l'Exposition nationale suisse 1939. 21 h. 15, concert par l'orchestre de la Suisse romande.

#### Radio-Suisse allemande

10 h. 30, reportage de l'ouverture de l'Exposition nationale. 12 h. 10, mélodies par le Quatuor vocal de Radio-Berne. 13 h. 30, concert par des aveugles de l'Asile de Spiez. 16 h., concert récréatif. 19 h. 50, concert récréatif par l'Harmonie municipale de Soleure.

#### Radio-Suisse italienne

11 h. 30, concert d'orgue. 12 h., concert par un club de mandolinistes. 12 h. 40, le radio-orchestre. 15 h. 15, de l'Exposition nationale : arrivée des estafettes et cérémonie d'ouverture, reportage. 20 h. 30, concert par le radio-orchestre.

#### Stations étrangères

Alger (Radio), 18 h. 30, concert arabe. Paris-Radio, 12 h. 10, concert d'orgue. Strasbourg, 13 h. 5, concert varié par l'orchestre de la station. Bruxelles, 18 h., jazz jeunesse. Luxembourg, 21 h., concerts variés. Berlin-Tegel, 11 h. 30, reportage militaire. Vienne, 9 h. 30, musique de chambre. Londres national, 12 h., fanfare militaire de la B. B. C. Londres régional, 18 h. 10, orgue de cinéma.

### Lundi, 8 mai

#### Radio-Suisse romande

12 h. 30, informations et prévisions du temps. 12 h. 40, gramophone-concert. 17 h. (de Bâle), concert. 18 h., jazz américain. 18 h. 40, cours d'espéranto. 18 h. 50, intermède de disques. 19 h. 15, micro-magazine. 19 h. 50, informations et prévisions du temps. 20 h., la quinzaine sonore. 20 h. 25, concert par l'orchestre de la Suisse romande. 21 h. 25, intermède. 21 h. 30, émission pour les Suisses à l'étranger. 21 h. 45, émission commune pour les Suisses à l'étranger : Le droit d'asile, jeu radiophonique.

#### Radio-Suisse allemande

6 h. 20, gymnastique. 12 h., les cloches du pays. 12 h. 40, musique récréative de trois siècles. 17 h., concert par l'orchestre Jean-Louis. 18 h., pour tous les enfants tessinois en Suisse. 19 h. 15, pour madame. 21 h. 30, émission commune pour les Suisses à l'étranger.

#### Radio-Suisse italienne

12 h., nouvelles ; disques. 17 h., concert de Bâle. 20 h., musique champêtre. 20 h. 30, radio-orchestre. 21 h. 30, émission commune pour les Suisses à l'étranger.

#### Stations étrangères

Alger (Radio), 18 h. 30, concert arabe. Poste parisien, 21 h. 5, l'heure de Ray Ventura. Strasbourg, 13 h. 5, chansons populaires lorraines et alsaciennes. Bruxelles, 17 h., musique de jazz pur. Luxembourg, 10 h. 45, valse chantées par Erna Sack. Hambourg, 20 h. 50, concert Brahms par des solistes et le grand orchestre de la station. Vienne, 18 h. 20, récital de violoncelle et piano. Londres national, 16 h. 30, musique de chambre commentée. Londres régional, 18 h. 20, Jack Wilson et son orchestre fantaisiste.

#### Informations journalières

Sottens, 12 h. 30 et 19 h. 50. — Beromünster, 12 h. 30, et 19 h. 30. — Lyon-la-Doua, 8 h. 30, 9 h., 19 h. — Paris P. T. T., 8 h. 30, 9 h., 12 h. 45, 18 h. 45, 19 h., 22 h. 30. — Radio-Paris, 6 h. 30, 8 h. 30, 9 h., 12 h. 45, 20 h., 22 h. 45. — Poste Parisien, 16 h. 30, 19 h., 22 h., 23 h. 30. — Strasbourg, 12 h. 45, 19 h., 22 h. 30. — Luxembourg, 6 h. 30, 11 h. 15, 12 h., 13 h., 19 h., 22 h.

#### Les émissions parlées

Lundi, 8 mai, à Copenhague, une causerie en français sur le Danemark (22 h. 20).

Dans la série des émissions consacrées à la célébration du cinquième centenaire de la cathédrale de Strasbourg, une causerie de M. Charles Muller : La cathédrale de Strasbourg vue par Victor Hugo (mardi, 9 mai, Radio-Strasbourg, à 17 h. 45).

Mercredi, 10 mai, à 13 h. 30, M. René Rousseau parlera au micro de Paris-P.T.T. de Notre-Dame-des-Miracles, la Vierge noire de Mauriac.

M. Guy de Téramond nous fera visiter l'abbaye de Saint-Waudrille, vendredi, à 13 h. 30, à Paris-P.T.T.

Le visage de Raimu dans l'art, tel est le titre de la causerie que fera M. Robert Rey, vendredi, à 15 h. 45, à Radio-Paris.

Edouard Schneider parlera samedi, 13 mai, à 19 h. 5, à Radio-Strasbourg, de l'art et le chant sacré dans la basilique d'Assise.

Le professeur Sergent traitera ce sujet : Médecine et conscience professionnelle, samedi, à 19 h. 20, au micro de Radio 37.

#### La force de Radio-Tunis va être augmentée

La prochaine augmentation de puissance de la station Radio-Tunis est à présent officiellement décidée. Les travaux coûteront huit millions. On espère qu'ils seront achevés vers le 20 octobre.

La puissance du nouvel émetteur passera de 20 kw à 120, ce qui est le maximum. Il avait été question, à Montreux, d'imposer une direction à l'antenne de Tunis. En fait, on ne lui a demandé qu'une réduction de son rayonnement indirect, pendant la nuit, en direction de la Finlande pour éviter des perturbations avec un poste de ce pays qui utilise la même longueur d'onde.

#### Le prochain Radio-Paris

C'est fort probablement en juin que le nouveau poste Radio-Paris entrera en activité. Avec ses 450 kw., il sera entendu sur tout le territoire français.

## Automobilistes!

Tous vos entretiens et réparations à des prix modérés, lavages et graissages très soignés Fr. 4.50, chez : 40551

**Marcel GREMAUD, méc. dipl.**  
— GARAGE DU MIDI —  
MAISON DE CONFIANCE

Benzine, huiles, pneus, accessoires de premières marques, vente, échange de voitures neuve et occ.

## Société des Bâches à GUIN

Nous louons, à des conditions très favorables, notre

### CANTINE DE FÊTE

pratique et claire (1600 places assises), 80 tables avec banes (longueur 6 m.), facile à monter; nos bâches imperméables dans les grandeurs suivantes :

5 x 12 m = 60 m<sup>2</sup>    5 x 8 m = 40 m<sup>2</sup>  
5 x 10 m = 50 m<sup>2</sup>    6 x 8 m = 48 m<sup>2</sup>

Nous louons nos tables et nos banes avec ou sans bâches. Demandez des offres sans engagement à **Jean Fasel, Hôtel des Alpes, Guin. Tél. 45.14.** 76-100

**LOECHE LES BAINS VALAIS 1411 M.**  
Combinaison idéale des CURES d'EAU-THERMALE  
AIR et SOLEIL, à la montagne  
Rhumatismes divers, Convalescence-Massages.  
HOTELS AVEC BAINS: Alpes, Maison Blanche, Bellevue-France.

## Mise de bétail

L'hoirie Andrey vendra en mise publique, devant la Ferme Romanens, à Chavannes s/Romont, le mercredi 10 mai, dès 14 h. :

10 jeunes vaches vélées et reportantes, bonnes laitières et un schweck. 12098

Bétail pie noir et de montagne.

Paiement au comptant.

L'exposant.

## LA CURE DEPURATIVE DU PRINTEMPS

Ferment de raisin  
marque Ferment Cure

1 flacon, Fr. 5.—; 3 flacons, Fr. 12.50

## Pharmacie ESSEIVA

RUE DE ROMONT, 6 Tél. 106

## A vendre

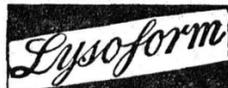
UN DOMAINE de 14 poses en prés et champs, situé sur le territoire de Nierlet et Ponthaux; on peut vendre séparément par parcelles.

Pour voir, s'adresser à **Wend. BUCHS**, à Nierlet, qui donnera tous renseignements, jusqu'au 20 mai 1939. 12085

## LYSOFORM

Puissant antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant; non caustique; odeur agréable. Adopté par les hôpitaux, maternités, cliniques, etc.; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette.

Eviter les contrefaçons en exigeant l'emballage original et la marque déposée.



Flacon : 100 gr. 1 fr., 250 gr. 2 fr., 500 gr. 3 fr. 50, 1 kilo 5 fr. Savon de toilette 1 fr. Savon pour la barbe Fr. 0.90. Toutes pharm. et drog. Société Suisse d'Antiseptie-Lysiform, Lausanne.

## LUGANO Hôtel Condor - Rigi

Bonne maison bourgeoise dans situation centrale, près du Lac — Renommée pour sa bonne cuisine — Eau courante - Lift - Grand jardin couvert - Chambres à partir de Fr. 3.—. Pens. à partir de Fr. 8.50. 1010/1 TH. BARMETTLER-EMMENEGGER.

Bonne famille, de la campagne,

ON DEMANDE un bon vacher

prendrait enfant en pension. Soins maternels assurés. S'adresser sous chiffres P. 40.540 F., à **Publicitas, Fribourg.**

sérieux, pr grande exploitation. Bons gages. Entrée immédiate. S'adr. à M. M. Nussbaumer frères, La Vauche, **Porrentruy**, Téléph. 87. 2675

...pour ne pas perdre un temps précieux; pour éviter les risques d'un échec et leurs conséquences fâcheuses; pour que bébé digère bien ses repas, croisse avec régularité et prenne une robuste santé,

**tout de suite:**  
*Lait Guigoz*  
lait de la Gruyère en poudre  
En vente dans les pharmacies et drogueries  
la boîte de 500 gr. fr. 3.—

## Electroculture

augmente vos récoltes  
améliore leur qualité  
économise vos fumures

Agence Georges Thévoz, MISSY.

## Société des cafetiers & restaurateurs du canton de FRIBOURG

### 7<sup>me</sup> Cours professionnel

obligatoire pour candidats cafetiers, hôteliers et restaurateurs

du 11 au 31 mai 1939, à Fribourg

Toute personne peut s'inscrire pour le cours complet ou pour les branches qui l'intéressent. Le cours est donné dans les 2 langues.

Demandez le programme du cours à **G. Delley, Brasserie du Bourg, Fribourg.** Tél. 73. 12082

# CITROËN

vous offre aujourd'hui

**3** nouveaux modèles

La **7** Economique 9 litres aux 100

La **11** Performance 120 kmh.

— Carburateur inversé — Super culasse —

.... et une voiture de **GRANDE CLASSE**

LA **15** CV. 6 cyl. 135 kmh.

DEMANDEZ UN ESSAI

## GARAGE A. MARADAN

Agent général

Miséricorde **FRIBOURG** Tél. 6.11

Sous-agences :

Garage Moderne S. A.

Garage du Pavement

Bulle

Tél. 3.06

Payerne

Tél. 3.02

## INCONTINENCE

et faiblesse de la vessie, guérison par les **TABLETTES ENURESAN** du Dr Koller (Homöoph). — Expérimentées et recommandées par les médecins. Dans toutes les pharmacies 5981

## On demande

tout de suite, une

### Jeune fille

robuste, de 16 à 22 ans, pour tous les travaux du ménage. 1929 Si possible se présenter : Hôtel du St-Jacques, Vuisternens-devant-Romont.



CAISSES rectangulaires et rondes, en éternit, pour fleurs.

**E. WASSMER S. A.** FRIBOURG. 47-13

## Imprimerie St-Paul

Impressions en tous genres

## domaine

de 50 à 70 poses. S'adresser sous chiffres P. 40.545 F., à **Publicitas, Fribourg.**

## A LOUER

à la Rue de Lausanne, 56, un appartement de 2 chambres et cuisine. Entrée immédiate ou date à convenir. S'adresser à la **Banque Populaire Suisse, Fribourg.** 1-11

**LA PALETTE**  
COULEUR A L'HUILE  
PRÊTE À L'EMPLOI  
EN VENTE PARTOUT  
MARQUE D.R.L. le kg. Fr. 2.—  
EXIGEZ TOUJOURS LA PALETTE de la qualité

Fermier solvable muni de son bétail et chédail, cherche à louer pour 1940

## DERNIERE TOURNÉE DE LA SEMAINE DU RIRE

Un jour seulement le 7 mai 1939, à 20 h. 30

Matinée à 15 heures

Venez tous oublier vos soucis à

## l'Hôtel du Gibloux à Villaz-Saint-Pierre

Du jamais vu!...

Du rire!... Du fou-rire!... De l'humour!...  
Du charme!... De l'art!... Du mystère!...

**YVETTE EVRYL**

« ZOTTIV »

**PETOUILLE**

**R. P. POULIN**

Un grand gala du rire!

Prix d'entrée : Fr. 1.10 à toutes les places.

## Appartement

dans immeuble ensol., appartement de 4 p., tout confort (Place p. Gare), pour le 25 juillet. Prix modéré. Ev. un logement de 3 p. S'adresser par écrit sous P. 11230 F., à **Publicitas, Fribourg.**

## LIQUIDATION TOTALE

de ses stocks  
**UN MAGNIFIQUE PIANO A MAIN**  
(Feurich, Rönisch, Förster)

OU UN EXCELLENT APPAREIL DE RADIO  
(« Stromberg-Carlson »)

**50 à 80 % de rabais**

Sur désir : FACILITÉS DE PAYEMENT